

PER
B-226

S

257426 180

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



FONDÉ EN

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Bibliothèque St-Sulpice
310 rue St-Jean
Québec

Organe Officiel de la Coopérative Fédérée de Québec et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

ADMINISTRATION: 111 CÔTE DE LA MONTAGNE, (Edifice Morin), QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC \$1.00
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

RÉDACTION: 114, rue SAINT-PAUL-EST, MONTRÉAL.

POUR LES SOCIÉTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC } 775
ET DE LA SOCIÉTÉ DES JARDINIERS-MARAÎCHERS }

VOLUME XIV, No 24

QUEBEC

LE 17 JUIN 1926

Effet de la grève sur la tôle

La grève des mineurs en Angleterre a ralenti nos importations de tôle anglaise. Conséquence: cette excellente tôle devient de plus en plus rare et une augmentation de prix est à craindre.

Protégez-vous en plaçant vos commandes immédiatement.

Ecrivez-nous les dimensions des bâtiments à couvrir, nous vous fournirons un estimé gratuitement.

Peintures

Les peintures "FÉDÉRÉE" ont fait leurs preuves.

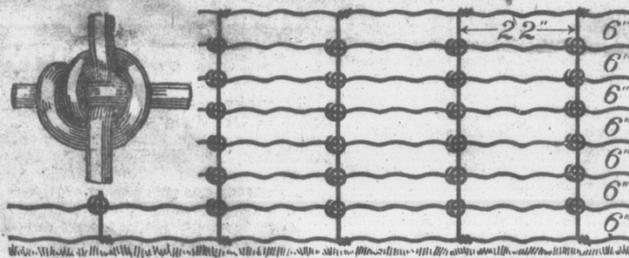
Tous ceux qui en ont employé ont été satisfaits et nos bas prix leur ont fait réaliser une économie de 40 à 50 pour cent.

Nous payons le fret sur les commandes de \$25. et plus.

SPÉCIAUX.—Peinture rouge à grange en bidon de 5 gallons, \$1.15 le gallon.

Blanc de plomb pur. (étiquette du gouvernement) \$13.50 le 100 livres.

Demandez nos cartes de couleur et liste de prix.



Une clôture pour la vie

Celui qui pose une clôture sur sa ferme n'aime pas à recommencer le même travail au bout de quelques années.

La clôture de ferme "FÉDÉRÉE", par son galvanisage parfait, la régularité du tressage et le nœud solidement assujéti, est la plus durable sur le marché canadien.

Demandez notre liste de prix pour tous les modèles, clôture de fantaisie pour parterres et jardins, poteaux, accessoires, etc. Nous payons le fret sur les commandes de 50 perches et plus.

Insecticides

Si vous voulez bien protéger vos récoltes, il est très important que vous employiez des insecticides de première qualité.

Nos insecticides, te que arséniate de plomb, arséniate de chaux, vert de Paris, bouillie bordelaise, ordinaire ou empoisonnée, bouillie soufrée, sont préparés d'ingrédients purs par des chimistes experts.

Demandez notre liste de prix.

Coopérative Fédérée de Québec, 114, St-Paul Est, Montréal,

(Case postale, 326)

17

17

17

PANIER AUX LETTRES

Rép. à A. B. St-Charles.—Vos poules peuvent souffrir de Coriza très avancé ou de diphtérie. Cette dernière maladie est l'une des plus terribles qui affectent les oiseaux de basse-cour.

Pour vous assurer de la maladie dont souffrent vos poules, le mieux à faire est d'envoyer l'un des sujets malades à l'Expert en maladie des volailles. Ferme Expérimentale, Ottawa. Après autopsie, il pourra vous dire d'une façon certaine la maladie et les moyens de la combattre.

L'élevage des renards en France

La France, qui est la porte d'entrée d'un grand nombre des pays d'Europe, offre un bon débouché pour les renards vivants du Canada, et ce marché devrait croître annuellement en importance si on a soin de n'expédier que des animaux sains enrégistrés, dans des conditions de transport propres à assurer leur arrivée en excellent état de santé.

Une association qui possède un parc d'expérimentation à Mégève (Haute-Savoie) a reçu récemment des demandes relatives à des descendants de parents canadiens acclimatés en France de la part de l'Espagne l'Italie, la Roumanie et l'Allemagne. Les efforts de l'association sont dirigés uniquement vers le développement du côté technique de l'élevage des renards en France, la question de dividende n'entrant nullement en ligne de compte. Si les résultats sont de nature à démontrer qu'il est possible de produire une race possédant toutes les belles caractéristiques des animaux canadiens, l'association développera alors cette industrie sur une haute échelle, non seulement en France mais dans chaque pays européen offrant des conditions climatiques convenables et dans lesquelles elle pourra prendre pied. Un article paru dernièrement dans la Figaro faisait ressortir les possibilités de l'industrie de l'élevage des renards en France. Il y était affirmé d'une façon catégorique que les descendants français font preuve, dans certains cas à un degré encore plus marqué, des bonnes qualités de leurs parents canadiens. On y fait allusion également au parc d'élevage connu comme les Renardières Françaises, de Combloux, dans les Alpes. Là, comme à Mégève, la côté technique de l'entreprise ainsi que sa direction atteignent un degré de perfection aussi élevé que la science et le travail puissant réaliser. L'auteur déclare que cette industrie a déjà débuté avec succès en Belgique, en Suisse, en Norvège, en Tchécoslovaquie, en Prusse et en Bavière.

L'importation des renards en France est assujettie au règlement prescrivant qu'un permis de transport pour animaux vivants soit tout d'abord obtenu de la Direction Générale des Eaux et Forêts, 78 rue de Varenne, Paris. Cette requête doit être faite au préalable, sur papier timbré, et mentionner les noms et adresses de l'expéditeur et du consignataire.

H. BARRÉ.

On a tort de croire que les pommiers se cultivent seuls.

Il est impossible de récolter des pommes saines et de premier choix si l'on ne s'astreint à la pratique régulière des arrosages.

LE SEL A BEURRE EXTRA SPECIAL WINDSOR EST LE MEILLEUR POUR LE BEURRE ESSAYEZ-LE

Les dix commandements de l'Apiculteur pour juin

1. Surveillez la sortie des essaims afin de n'en perdre aucun.
2. Ayez des ruches prêtes pour recevoir les essaims. Que chaque cadre soit amorcé d'une feuille complète de cire gaufrée solidement retenue par des broches étamées.
3. Il vaut mieux restreindre l'essaimage et augmenter la récolte du miel.
4. Pour prévenir l'essaimage, donnez aux abeilles beaucoup d'espace; protégez les ruches contre une trop grande chaleur, facilitez la ventilation; détruisez les cellules de reines en faisant une visite tous les huit ou dix jours; changez de reines chaque année.
5. La vente des essaims primaires est plus profitable à l'acheteur qu'au vendeur.
6. En remplaçant les vieilles reines par des jeunes, on double la récolte du miel.
7. Dès que le trèfle commence à fleurir, c'est le temps de mettre les hausses.
8. Les ruches fixes ou à cadres fixes sont une nuisance; des nids d'infection et de contamination. Pratiquez le transvasement et logez les abeilles dans des ruches modernes et à cadres mobiles. La fin de juin est le meilleur temps pour faire ce travail.
9. Placez sur une balance une ruche moyenne, ni trop forte ni trop faible; elle sera le baromètre de votre rucher. Guidez-vous sur cette ruche pour savoir quand ajouter ou enlever les hausses.
10. Suivez ces conseils et vous vous en trouverez bien.

"L'ABEILLE" édition du 30 juin 1926.

L'ÉPARGNE DU CULTIVATEUR

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord.

S'il lui en reste, il les placera en OBLIGATIONS, première hypothèque des industries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou en titres d'emprunt émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du Canada français.

Versailles-Vidraire-Boulais, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

PLUS DE LUMIERE!

EN VOICI! pour abréger la durée et améliorer la qualité du travail sur la ferme le chantier et partout! C'est une véritable "clarté du jour" qui déborde librement et à flots du fameux

Fanal à gazoline Coleman

"La lumière aux milliers d'usages."

Toujours disponible, qu'il fasse beau ou mauvais; il éclaire 60 heures au gallon ne peut faire explosion même si renversé accidentellement. Il est garanti. Prix: \$10.00. On a le cœur gai au travail en son aimable compagnie— procurez-vous en un.

Près de 30,000 marchands tiennent en magasin les Lampes et Fanals Coleman; voyez le titre au sujet de ces merveilleuses d'utilité et s'il ne les a pas écrites à Dept. 318 THE COLEMAN LAMP CO., LTD. Coins rue Queen Est et Ave Davies TORONTO (9) Canada. Faits en Canada.



BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900.

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925) \$45,219,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censurs, ces messieurs examinent mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

Vice-président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

132 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du-Prince-Édouard.

MARQUES DE COMMERCE

En tout pays, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

MARION & MARION

364, rue Université, - Montréal
72½, rue St-Pierre, - Québec
et Washington, D. C.

Pour la Protection des Brevets

Venez à moi avec confiance. Envoyez votre invention ou demandez un registre d'INVENTION GRATUIT.



Coupon
Nom
Adresse
ÉCRIVEZ VOTRE NOM CLAIREMENT

UN PRÊTRE, L'ABBÉ HAMON (Curé de Vaumouze, France), possède le moyen radical de guérir: **DIABÈTE, ALBUMINE, CŒUR, REINS, FOIE, ESTOMAC, RHUMATISME, BRONCHES** et toutes les maladies chroniques réputées incurables.

AUCUN RÉGIME - - - - - RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative et très intéressante, français ou anglais, gratis et franco sur demande. Adressez

LABORATOIRES BOTANIQUE ET MARINS
430, rue St-Pierre - - - - - Montréal.

Tout Cultivateur devrait posséder une Fouilleuse électrique Eveready

LES FOUILLEUSES ELECTRIQUES et les BATTERIES EVEREADY — durent plus longtemps

Vous en aurez besoin tout aussi bien au cours des soirées sombres de la mi-été comme celles ténébreuses de l'hiver. Pour travailler à la grange ou à l'écurie quand il se fait tard, pour revenir à la maison du garage ou du hangar, la nuit; pour les mille et une circonstances qui requièrent une lumière sûre et instantanée, rien ne saurait égaler la fouilleuse électrique Eveready. Le seul fait que la fouilleuse Eveready peut s'accrocher ajoute encore à sa supériorité reconnue. En vente chez tous les marchands.

Canadian National Carbon Co., Limited
Montréal, Toronto, Winnipeg
Entrepôts: Toronto, Montréal, St-Boniface.

Possède et opère le poste de radio CKNC, Toronto, (357 mètres) en activité les lundis et mardis soirs chaque semaine.

ADMINISTRATEUR
Abonnement
Canada—
Québec,
Cité de
étrangers
Pour les
Coopératives
Outb
des
Tarif des
Annonces
sous par
par mot
de 25 mo
Pour ab
ces écrits
Ferme",
la Mont
Québec,
Tél. 2-4

Volume
Page de la C

Le journa
lance judiciai
Depuis s
une campagn
rigeants. No
rétracter. Il
de dénaturer

Les dire
ces attaques,
plus que leur
intérêts des s
consacrent le
à saper la c
les cultivateu
Province. Il
la seule insti
table pour le
forcer ainsi à
matique.

La cause
sible pour se
qui prouvent
d'être rendu
ture de cette
jugé et cond

Afin qu'
tion person
Nous n'a
blessure' fait
connaissions l
liation et la p

On ne s
ici succincte
point le tem

Le Bull
que la Coopé
celui de Qué

Ou bien
parlait sans
cains.

Nous sa
la malice qu
de la Coopé

Plusieur
rectifier, mai
il n'affirmait

Prévoya
pallier son of
en disant qu
à la Coopér
journal n'est
décerner un

Le sava
que l'article
qui font affai
dommageabl
garder.

Et l'hor
ger; il n'est
mages de l'
C'est ju
C'est fait.

VINCIALE DA

1er juillet 1900.

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$45,219,000.00

ents confiés à son département
surs, ces messieurs examinent
avec tels dépôts.
par ses actionnaires lors de sa
ses directeurs.

Administration
IDAS LAPORTE

Général
VENU

aires-Consueurs
RODEAU

nce de Québec.

d'Ontario, du Nouveau-Brunswick
e-Edouard.

la Protection des Brevets

à moi avec
nce. Envoyez
inventions ou
des un regis-
INVENTION
RATUIT.



Coupon
RIVEZ VOTRE NOM CLAIREMENT

É HAMON (Curé de Vaumote, France),
cal de guérir: **DIABÈTE,**
R. REINS, FOIE, ESTO-
ME, BRONCHES et toutes
réputées incurables.

RIEN QUE DES PLANTES
intéressante, français ou anglais,
sur demande. Adressez

TANIQUES ET MARINS
Montréal.



n aurez besoin tout aussi bien
ours des soirées sombres de la
omme celles ténébreuses de
our travailler à la grange ou à
ind il se fait tard, pour reve-
lson du garage ou du hangar,
ur les mille et une circonstan-
qu'éclairent une lumière sûre et
te, rien ne saurait égaler la
électrique Eveready. Le seul
la fouilleuse Eveready peut
r ajoute encore à sa supérieo-
rie. En vente chez tous les

ian National Carbon
Co., Limited
il, Toronto, Winnipeg

Entrepôts:
Montréal, St-Boniface,
sède et opère le poste
radio CKNC, Toronto,
7 mètres) en activité
les l-edi et mardi
soirs chaque
semaine.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Exempt cité de
Québec 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers 1.50

Pour les Sociétaires de la
Coopérative Fédérée de
Québec et de la Société
des Jardiniers-Maraîchers 75c.

Tarif des annonces 12c. la ligne
Annonces classées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annou-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Édifice Morin),
Québec, Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION
111, CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC.
RÉDACTION
114, RUE ST-PAUL-EST, MONTRÉAL.

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

Volume XIV

LE 17 JUIN 1926

Numéro 24

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

C'EST FAIT....

Le journal de MM. Ponton, Trudel & Cie a été mis dans la balance judiciaire. Il a été pesé, jugé et condamné.

Depuis assez longtemps, le Bulletin des Agriculteurs poursuivait une campagne de mensonges contre la Coopérative Fédérée et ses dirigeants. Nous l'avons, à maintes reprises, sommé de rectifier, de se rétracter. Il s'y est toujours refusé et a persisté dans son parti-pris de dénaturer les faits.

Les directeurs de la Coopérative Fédérée pouvaient bien ignorer ces attaques déloyales, injustes et malicieuses, mais il y avait en jeu plus que leur réputation d'administrateurs soucieux avant tout des intérêts des sociétaires. On s'attaquait à une œuvre à la quelle ils consacrent le meilleur de leurs talents et de leurs énergies, on cherchait à saper la confiance que reposit dans la Coopérative Fédérée les cultivateurs et les patrons de beurrieres et de fromageries de la Province. Il ne leur restait donc qu'une chose à faire pour défendre la seule institution capable d'assurer aux cultivateurs un prix équitable pour leurs produits: citer en justice leurs détracteurs et les forcer ainsi à mettre un terme à leur campagne de dénigrement systématique.

La cause a été instruite. Les accusés ont eu toute la latitude possible pour se défendre, mais ils n'ont pu qu'alléguer des faux-fuyants qui prouvent encore davantage leur mauvaise foi. Jugement vient d'être rendu par l'un des membres les plus éminents de la magistrature de cette province. Le Bulletin des Agriculteurs a été pesé, jugé et condamné.

Afin qu'on ne nous accuse point d'amplifier, pour notre satisfaction personnelle, les termes du jugement, nous le publions *in extenso*.

Nous n'aurons point la cruauté de retourner le fer dans la cuisante blessure faite à la réputation de l'organe d'une coterie dont nous connaissons les motifs intéressés, car nous ne voulons pas tant l'humiliation et la punition des coupables que leur repentir et leur conversion.

On ne saurait cependant trouver mauvais que nous résumions ici succinctement le jugement pour le bénéfice de ceux qui n'auront point le temps de le lire en entier.

Le Bulletin des Agriculteurs, à différentes reprises, avait affirmé que la Coopérative Fédérée payait le fromage d'Ontario plus cher que celui de Québec, qualité pour qualité.

Ou bien ce journal savait qu'il affirmait un mensonge, ou bien il parlait sans savoir, à travers son chapeau, comme disent les Américains.

Nous savions cette accusation fautive et mensongère, inspirée par la malice qui anime les souffleurs de ce journal contre les dirigeants de la Coopérative Fédérée.

Plusieurs fois, le Bulletin des Agriculteurs fut mis en demeure de rectifier, mais il s'y refusa toujours et jusque dans sa défense en Cour, il n'affirmait ce qu'il savait ou devait savoir n'être point vrai.

Prévoyant cependant la juste interprétation du tribunal et pour pallier son offense, le Bulletin des Agriculteurs terminait son plaidoyer en disant que dans tous les cas ces articles n'avaient causé aucun tort à la Coopérative Fédérée. C'était admettre implicitement que ce journal n'est pas pris au sérieux par les gens renseignés, c'était se décerner un certificat d'incroyabilité.

Le savant juge, appréciant les faits, déclare dans son jugement que l'article incriminé est de nature à troubler l'esprit des patrons qui font affaires avec la Coopérative Fédérée, qu'il est par conséquent dommageable à la demanderesse qui a une bonne réputation à sauvegarder.

Et l'honorable juge Loranger conclut: Cet article était mensonger; il n'est pas vrai que la Coopérative Fédérée a favorisé les fromages de l'Ontario au détriment de ceux de Québec.

C'est justement ce que nous voulions voir établir en justice. C'est fait.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 325, Montréal.

Texte intégral du jugement

No 3538

COUR SUPÉRIEURE
MONTRÉAL

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
FÉDÉRÉE DES AGRICUL-
TEURS DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC,

demanderesse,

vs

LA COMPAGNIE DE PUBLI-
CITÉ RURALE LIMITÉE,
défenderesse.

JUGEMENT

maintenant l'action de la deman-
deresse, renvoyant le plaidoyer,
etc.

Prononcé le 31 mai 1926.

Hon. Juge LORANGER.

Province de Québec,
COUR SUPÉRIEURE,
District de Montréal.

No 3538.

Ce 31 mai 1926.

Présent,
L'HONORABLE JUGE LORANGER;
La Cour, après avoir entendu les parties par leurs procureurs au mérite de cette cause; avoir examiné la procédure, les pièces produites, la preuve et avoir délibéré;

ATTENDU que la demanderesse déclare: qu'elle réclame de la défenderesse la somme de \$999.00 pour les raisons suivantes, à savoir: que la demanderesse a été constituée par la loi 13 Geo. V, ch. 109, dans le but de recevoir, des cultivateurs de la Province de Québec, leurs produits, d'en disposer aux meilleures conditions possibles au bénéfice desdits cultivateurs; que la défenderesse publie à Montréal le journal "LE BULLETIN DES AGRICULTEURS" qui est tiré à plusieurs milliers d'exemplaires, et vendu à Montréal, dans toute la Province parmi la classe agricole, et même à l'étranger, que dans son numéro du 22 mai dernier, la défenderesse a publié, en première page, dans le sous-paragraphe intitulé: "Une injustice", d'un article portant comme entête "ENTRE-NOUS", le paragraphe suivant:

"La Coopérative, l'année dernière, payait le fromage d'Ontario plus cher que celui de Québec..."

que la défenderesse terminait cet article par les deux paragraphes suivants:

"Pourquoi, diable, ne transporte-t-elle pas ses bureaux à Toronto?"

"Nous osons croire que M. Caron mettra les "gérants" de la Coopérative à leur place et qu'il les forcera à réparer cette injustice."

appert dudit article produit avec les présentes pour en former partie comme pièce 1; que M. Caron, auquel il est fait allusion ci-dessus, est l'honorable Joseph-Edouard Caron, ministre de l'agriculture de la province de Québec qui, comme tel, a la surveillance des opérations de la demanderesse; que dans son numéro du 5 juin 1924, la défenderesse, dans un autre paragraphe intitulé: "LE GERANT DE LA COOPÉRATIVE DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS", d'un autre article portant le même entête "ENTRE-NOUS", a écrit:

"Etant donné que la Coopérative fait du commerce comme les maisons de commerce ordinaires; elle a des voyageurs de commerce comme les autres; elle achète, et paye avant d'avoir vendu, comme les autres; elle fait des profits, comme les autres; il est naturel, il semble, que l'on prenne le

terme "Coopérative Fédérée" comme signifiant la même chose que le terme "commerce", en parlant du commerce du fromage. Mais comme nous n'hésitons jamais à mettre les points sur les "i", nous précisons et nous dirons que la maison de commerce de Montréal qu'agit comme agent exportateur de la Coopérative Fédérée, avec d'autres commerçants de Montréal qui ont acheté du fromage, l'année dernière, sur les marchés d'Ontario, l'ont, dans plusieurs cas, qualité pour qualité, payé plus cher que la Coopérative n'a payé celui de Québec."

appert dudit article produit avec les présentes pour en former partie comme pièce 2; que les accusations portées dans les articles reproduits dans les pièces 1 et 2 ci-dessus, sont absolument fausses et mensongères, et ont été publiées dans un but malicieux; que particulièrement les insinuations contenues dans le deuxième article reproduit dans la pièce 2 ci-dessus, ont été faites dans le but de ruiner la bonne réputation de la demanderesse auprès des cultivateurs de la province de Québec et particulièrement auprès des patrons de fromageries; que la demanderesse n'a reçu, l'an dernier, qu'une faible quantité de fromage de la province d'Ontario; que toutes les expéditions de fromage reçues par la demanderesse sont payées aux producteurs chaque semaine; qu'il est absolument faux que dans le cours d'une semaine, tel que ci-dessus mentionné, la demanderesse ait payé une quantité quelconque de fromage, par elle reçue de la province d'Ontario, un prix supérieur à celui qu'elle payait pendant la même période aux producteurs de la province de Québec; qu'il est de même absolument faux que la demanderesse se soit servie de l'intermédiaire d'agents, pour acheter du fromage d'Ontario; qu'il est partant absolument faux que la demanderesse ait pu payer par l'intermédiaire de tels agents, un prix plus élevé aux producteurs d'Ontario qu'elle payait aux producteurs de Québec; que la maison de commerce de Montréal, à laquelle la défenderesse fait allusion, n'agit pour la demanderesse que comme agent d'exportateur, et doit suivre ses instructions à la lettre quant à ce qui concerne le prix de vente; que cette maison de commerce n'a absolument rien de commun avec la demanderesse quant à ce qui concerne le commerce de fromage, dans les provinces de Québec et d'Ontario; que la défenderesse, dans le but d'aggraver si possible, le tort qu'elle entendait causer à la demanderesse a publié à la page 5 de son numéro du 12 juin 1924, et chaque semaine depuis, un tableau intitulé: "PRIX COMPARÉS DU FROMAGE", dans lequel elle était supposée indiquer le prix payé par la demanderesse, le prix de vente du fromage d'Ontario, et le prix obtenu par la "United Dairymen Co-operative", association de la province d'Ontario, faisant des ventes de fromage d'Ontario à Montréal; appert dudit article produit avec les présentes pour en former partie comme pièce 3; que dans cet état comparatif du 12 juin 1924, la défenderesse représente continuellement et tente de faire croire aux cultivateurs de Québec que la demanderesse ne leur paie que la somme de 14 cents et demie pour leur fromage, quand la demanderesse paie une somme plus élevée, soit 15½ cents, pour le fromage d'Ontario, et quand la "United Dairymen Co-operative" obtient elle-même, à Montréal, pour le fromage d'Ontario, un prix plus élevé que celui payé par la demanderesse aux cultivateurs de la province de Québec; que les dommages soufferts par la demanderesse à la suite de la publication de ces articles, sont incalculables; mais pour éviter les frais, elle veut bien les réduire à la somme de \$999.00.

(Suite à la page 427)

Aucun journal agricole ne vous renseigne mieux que le Bulletin de la Ferme sur le marché des produits de la ferme.	1926	JUIN	SOLEIL	LUNE	Chaque semaine, dans le Bulletin de la Ferme, il y a de quoi rire, s'instruire, réfléchir et faire de l'argent tout en cultivant.
			lev. Cou.	lev. Cou.	
	J 17 S. Jérémie, martyr.		4 04 7 46 10 41	Mat.	
	V 18 S. Ephraïm, diacre, conf. et docteur.		4 04 7 46 11 43	0 19	
	S 19 Ste Julienne de Falconieri, vierge.		4 05 7 47 8 45	0 41	
	D 20 IV Pentecôte.		4 05 7 47 1 48	1 04	
	L 21 S. Louis de Gonsague, confesseur.		4 05 7 47 2 54	1 28	
	M 22 S. Paulin, évêque et confesseur.		4 05 7 47 4 02	1 53	
	M 23 Ste Agrippine, vierge, martyre.		4 05 7 47 5 12	2 22	

LE FRANC.

La "corvée" pour le salut
du "Franc"

Tout concourt à la grandeur et à la puissance d'une nation. Font d'abord sa force et sa gloire, ses hommes illustres, ses femmes héroïques: généraux, savants, évangélisateurs, fondatrices de monastères, poètes, historiens, orateurs, philosophes. Mais, le dévouement ou le génie de ses enfants ne suffiront pas si cette nation ne dispose pas suffisamment de forces matérielles nécessaires à sa vie et à son épanouissement. Au premier rang de ses forces, se trouvent l'argent et la monnaie. Il faut que la monnaie du pays soit saine, autrement toutes ses activités commerciales sont entravées, sa situation financière devient périlleuse, son prestige faiblit.

Or, il est un pays cher entre tous qui possède pleinement ce qui fait la gloire la plus pure de l'humanité et qui doit lutter contre le jeu souvent obscur de puissances diverses pour sauver sa monnaie. Le doux pays de France qui a gagné la plus terrible des guerres, qui est sorti magnifié de cette lutte juste entre toutes, voit son influence dans le monde diminuée parce que le "franc", sa monnaie, perd de sa valeur. C'est de ce côté que doit se porter la lutte maintenant; c'est la victoire, que nos cousins d'outre Atlantique doivent gagner et qu'ils vont gagner. Ils demandent le concours de tous ceux qui s'intéressent à eux, de ceux qui les aiment. Des comités des amis de la France se sont formés dans toutes les parties du monde; ils sont composés des personnes les plus en vue; l'autorité religieuse et civile les appuient; ils font la bonne besogne non seulement française mais humaine parce que le monde entier est intéressé à ce que le "franc" ne meurt pas.

Ils font appel à nous et nous aurions eu raison d'être attristés si nous avions été laissés à l'écart. La France pour nous, c'est l'aïeule qui fut à notre berceau; c'est celle qui nous a donné les plus grands de ses enfants; qui nous a donné "nos martyrs"; c'est elle encore qui a suivi avec amour les progrès de la colonie naissante et quand elle est partie, son souvenir est resté en nos cœurs comme une chose très douce et très triste qui apparaît dans nos chansons populaires. Aujourd'hui, elle nous aide de son influence. On ne comprend pas assez que le prestige de la France dans le monde nous aide, au Canada, dans nos luttes; on ne comprend pas assez que si la France est moins grande un jour, les Canadiens français seront moins influents eux aussi dans la Confédération, en Amérique. La France nous demande de lui "aider". Quel beau mot de notre langue que celui-là. Nos gens le connaissent et le pratiquent bien. A la campagne on sait ce que c'est que d'aider son voisin; la "corvée" se pratique encore dans presque toutes les paroisses, lorsque le malheur frappe le cultivateur. Tous se pressent; tous travaillent à relever la ferme, à la récolte. Bientôt, le voisin se sent plus fort; la sympathie qu'on lui témoigne lui va au cœur; il reprend la tâche quotidienne au milieu de sa famille à l'abri du besoin. Eh! bien la "corvée" qui s'impose aujourd'hui c'est d'"aider" la France en sauvant son franc. Tous doivent y contribuer, dans la proportion de leurs facultés. On reçoit les offrandes les plus minimes. Déjà la souscription des villes prend de fortes proportions; les corps publics contribuent: Québec a déjà une souscription qui dépasse 300,000 francs; les maisons d'affaires vont de l'avant; les municipalités souscrivent, elles aussi, et les particuliers y vont de leurs offrandes. Le mouvement est lancé dans toute la province. Mais ce qu'il faut c'est la campagne; c'est d'elle que vient toujours le salut aux heures mauvaises; c'est elle qui sait le mieux compatir; c'est elle qui est restée le plus près de la France. La campagne va souscrire elle aussi et généreusement car elle sait, comme le disait le cardinal Andrieux, que: "Le franc est trop nécessaire à la France pour que toutes les énergies françaises ne se réunissent pas afin de le rendre victorieux dans la lutte que lui font subir certaines puissances étrangères, les spéculateurs cosmopolites et tous les ennemis de l'ordre social."

PAUL FONTAINE, avocat.

Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques de Paris.

P.-S.— On fera parvenir sa souscription en mandats-poste, à l'ordre du Comité du relèvement du franc, au Bulletin de la Ferme, 111 Côte de la Montagne. On accusera réception de toutes les souscriptions.

Nour verrions grandir l'élevage.—L'hon. M. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture, en annonçant, ces jours derniers, l'effort fait par le gouvernement pour obtenir, entre le Canada et les Etats-Unis, une baisse réciprocaire de droits sur le bétail à causé une grande joie en plus d'un milieu agricole. Si le projet se réalisait, nous verrions bientôt grandir l'industrie de l'élevage dans toutes les provinces du Dominion.

Grains de sagesse, miettes de bon sens

Le petit foin deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie.
Prenons courage en attendant,
Car la saison n'est pas finie.
De même aussi fera le blé
Mais si l'on veut beaucoup d'avoine
Il faudra bien tout rassembler,
Habitant, agronome et moine.

Le conventum général des Anciens d'Oka, la semaine dernière, a remporté un brillant succès.

Cette réunion intime de nos experts en agriculture à leur Alma Mater a donné lieu à des fêtes inoubliables.

Après avoir resserré les liens confraternels qui les unissaient, ils sont tous retournés à leur besognes respectives, remplis d'une ardeur nouvelle.

Avec les cultivateurs, nous nous réjouissons à la pensée que cette réunion aura permis à nos agronomes et ingénieurs agricoles de mieux se connaître et de coopérer plus et mieux que jamais entr'eux pour améliorer l'agriculture dans notre province.

Le bétail laitier à l'honneur.—L'exposition annuelle d'Ormslow, qui a eu lieu récemment, a fait ressortir l'importance du bétail laitier dans notre province. Les exhibits de troupeaux laitiers complets étaient nombreux et de qualité remarquable. Les Ayrshires et Holsteins ont surtout attiré l'attention des visiteurs. Les races Canadiennes et Jersey étaient bien représentées.

Pour procéder par ordre d'importance numérique, il faut mentionner ensuite les exhibits de chevaux.

Les autres animaux de la ferme avaient une représentation ordinaire.

En face d'une vue d'ensemble de l'exposition—qui, soit dit à l'honneur des organisateurs, a remporté un succès sans précédent—si elle représentait bien la situation de l'élevage dans la province, on peut se demander si nos cultivateurs en général apportent suffisamment d'attention à l'élevage des porcs et des moutons.

Sait-on que les insectes nuisibles coûtent annuellement à la province de Québec, la jolie somme de \$10,000,000.

Pour combattre les insectes nuisibles, l'homme n'a pas d'auxiliaire plus puissant que l'oiseau. Il est donc très important que l'on prenne soin d'un assistant aussi précieux.

Une plante mise sous un globe de verre conserve sa belle apparence mais elle languit et ne se développe pas alors que si on l'expose à l'air elle reprend sa force et son activité.

(Suite à la page 437)

L'Eglise de Québec dans le deuil



Gagnon se prépara à la mort avec le même soin qu'il mettait en toutes choses. Sa patience dans les douleurs atroces qu'il endura fut admirable et l'objet de l'édification des personnes qui l'approchèrent dans ces tristes moments.

Une de ses plus grandes consolations fut de recevoir jusqu'aux derniers moments de la vie de celui qu'il aimait, tant des marques non équivoques d'une profonde estime. C'est à Mgr Gagnon que Mgr Roy écrivait un jour ces sublimes paroles: Marchant ensemble vers le ciel par la voie royale de la croix.

Mgr Gagnon avait 68 ans et six mois. Au cours de sa carrière, il remplit plusieurs postes de confiance sous trois évêques. Il fut pendant treize années le bras droit de S. G. Mgr Roy, dans l'œuvre de prédilection de celui-ci: L'Action Sociale Catholique.

C'était un bon serviteur, d'une discrétion et d'une fidélité absolue. Il jouit sans doute déjà de la récompense que lui ont méritée ses souffrances et est vertus.

Le défunt était l'oncle de M. l'abbé Philias Gagnon, vicaire à Saint-Romuald.

Sur sa tombe, nous déposons l'hommage bien sincère de notre respect et de nos prières.

Mgr C.-O. Gagnon n'est plus. Il a succombé samedi à la même terrible maladie qui couchait dans la tombe il y a quelques mois son chef vénéré, Sa Grandeur Mgr Roy.

Sachant son mal incurable Mgr

C'EST

(Suite)
ATTENDU
mande-jugement
pour ladite somme
depuis ce jour.

ATTENDU qu'
action, la défenc
le paragraphe let
admet les parag
déclaration: qu'
7 et 8 de la décl
paragraphe 9 e
qu'elle nie les pa
la déclaration, te
te que nulle part
comme pièces no
se, et en aucune
ou publié quelqu
gations desdits p
que la défende
phes 14 et 15 de
les paragraphes
tion;

ET EL

Que le journa
AGRICULTEU
deresse, a pour
cultivateurs sur
culture, et parti
tions des march
de la ferme; qu
fonction, "Le Bu
le droit de com
toute personne
merce des produ
lier les opératio
fait des affaire
cultivateurs de l
qui reçoit une p
produit dans la
rapportés et co
dont se plaint
sient le public
"Bulletin des ag
ces faits ont été
bonne foi, sans
pour servir l'int
n'a dans aucun
critique légitim
malice; que les
ensemble, n'ont
que leur attrib
défenderesse ré
sens exact de la
complet desdit
demanderesse c
et non pas simp
phes extraits p
sein, pour les fu
faits, tels que ra
lesdits articles s
lièrement vrai
née 1923 et du
1924 mentionne
me pièce No 2, l
des cas, payé le
Québec, à un
payaient les au
réel, pour le f
pour qualité; qu
que la maison
me agent expo
a, durant le cou
la période de l'a
tionnée, dans
qualité, payé
cher que la de
de Québec; qu
comparés du
numéro du 12
culteurs", en p
subséquents, a
sans malice, du
lecteurs du jou
ressés en indus
tres renseignements
sont vrais et e
pas le sens et l
demanderesse,
qui "déboulent
sonnable des t
clairement inc
produit comme
resse et auque
la demanderess
à la suite de la
elle se plaint e
comparés du l
demanderesse
ce que la défen
me est excessi
deresse ne do
dont l'action e
droit.

ATTENDU
au rejet de l
avec dépens.

ine, dans le Bulletin
e, il y a de quoi rire,
réfléchir et faire de
at en cultivant.

es de bon sens

avoine
er,
oine.
Oka, la semaine dernière,
agriculture à leur Alma

rnels qui les unissaient,
pectives, remplis d'une
sons à la pensée que cette
nieurs agricoles de mieux
que jamais entr'eux pour
ce.

ion annuelle d'Ormslow,
portance du bétail laitier
upeaux laitiers complets
Les Ayrshires et Hols-
iteurs. Les races Cana-

Amérique, il faut mention-
une représentation ordi-

osition—qui, soit dit à
succès sans précédent—
vage dans la province, on
néral apportent suffisam-
es moutons.

nt annuellement à la
00,000.

L'homme n'a pas d'auxi-
e très important que l'on

onserve sa belle apparence
s que si on l'expose à l'air

ns le deuil

se prépare à la mort avec le
qu'il mettait en toutes cho-
tience dans les douleurs atro-
dura fut admirable et l'objet
ation des personnes qui l'ap-
dans ces tristes moments.
ses plus grandes consolations
avoir jusqu'aux derniers mo-
a vie de celui qu'il aimait, tant
es non équivoques d'une pro-
me. C'est à Mgr Gagnon que
écrivait un jour ces sublimes
Marchant ensemble vers le
a voie royale de la croix".
gnon avait 68 ans et six mois.
de sa carrière, il remplit plu-
de confiance sous trois
. Il fut pendant treize années
oit de S. G. Mgr Roy, dans
le prédilection de celui-ci:
Sociale Catholique.

un bon serviteur, d'une dis-
d'une fidélité absolue. Il
doute déjà de la récompense
méritée ses souffrances et est

nt était l'oncle de M. l'abbé
agnon, vicaire à Saint-Ro-

ombe, nous déposons l'hom-
sincère de notre respect et
ères.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

C'EST FAIT....

(Suite de la page 425)

ATTENDU que la demanderesse de-
mande jugement contre la défenderesse
pour ladite somme de \$999.00 avec intérêt
depuis ce jour et les dépens.

ATTENDU que pour DEFENSE à cette
action, la défenderesse dit: qu'elle ignore
le paragraphe 1er de la déclaration; qu'elle
admet les paragraphes 2, 3, 4, 5, 6 de la
déclaration; qu'elle nie les paragraphes
7 et 8 de la déclaration; qu'elle ignore les
paragraphes 9 et 10 de la déclaration;
qu'elle nie les paragraphes 11, 12 et 13 de
la déclaration, tel que libellés; et elle ajou-
te que nulle part, dans les articles produits
comme pièces nos 1 et 2 de la demande-
resse, et en aucune circonstance, elle a écrit
ou publié quelque chose justifiant les allé-
gations desdits paragraphes 11, 12 et 13;
que la défenderesse ignore les para-
graphes 14 et 15 de la déclaration; qu'elle nie
les paragraphes 16, 17 et 18 de la déclara-
tion;

ET ELLE AJOUTE:

Que le journal "LE BULLETIN DES
AGRICULTEURS", publié par la défen-
deresse, a pour fonction de renseigner les
cultivateurs sur tout sujet touchant l'agri-
culture, et particulièrement sur les condi-
tions des marchés et les prix des produits
de la ferme; que dans l'exercice de cette
fonction, "Le Bulletin des agriculteurs" a
le droit de commenter les opérations de
toute personne ou société qui fait le com-
merce des produits agricoles, en particu-
lier les opérations de la demanderesse qui
fait des affaires considérables avec les
cultivateurs de la province de Québec, et
qui reçoit une grande partie du fromage
produit dans ladite province; que les faits
rapportés et commentés dans les articles
dont se plaint la demanderesse intéres-
sant le public en général et les lecteurs du
"Bulletin des agriculteurs" en particulier;
ces faits ont été rapportés et commentés de
bonne foi, sans intention malicieuse et
pour servir l'intérêt public; la défenderesse
n'a dans aucun cas excédé les limites d'une
critique légitime, d'ailleurs faite sans
malice; que lesdits articles, pris dans leur
ensemble, n'ont pas le sens et la portée
que leur attribue la demanderesse et la
défenderesse réfère pour en faire saisir
le sens exact de la portée véritable, au texte
complet desdits articles produits par la
demanderesse comme pièces nos 1 et 2,
et non pas simplement aux seuls para-
graphes extraits par la demanderesse à des-
sein, pour les fins de sa cause: que tous les
faits, tels que rapportés et commentés dans
lesdits articles sont vrais; qu'il est particu-
lièrement vrai que, durant le cours de l'an-
née 1923 et durant la période de l'année
1924 mentionnés à l'article produit com-
me pièce No 2, la demanderesse a dans bien
des cas, payé le fromage de la province de
Québec, à un prix inférieur à celui que
payaient les autres commerçants de Mont-
réal, pour le fromage d'Ontario, qualité
pour qualité; qu'il est particulièrement vrai
que la maison de commerce qui agit com-
me agent exportateur de la demanderesse
a, durant le cours de l'année 1923 et durant
la période de l'année 1924 ci-dessus men-
tionnée, dans plusieurs cas, qualité pour
qualité, payé le fromage d'Ontario plus
cher que la demanderesse n'a payé celui
de Québec; que le tableau intitulé: "Prix
comparés du Fromage", publié dans le
numéro du 12 juin du "Bulletin des Agri-
culteurs", en page 5, et dans les numéros
subséquents, a été publié de bonne foi,
sans malice, dans le but de renseigner les
lecteurs du journal, en particulier les inté-
ressés en industrie laitière; les prix et au-
tres renseignements fournis dans ce tableau
sont vrais et exacts; que ledit tableau n'a
pas le sens et la portée que lui attribue la
demanderesse, mais le sens et la portée
qui découlent d'une interprétation rai-
sonnable des textes et qui sont au surplus
clairement indiqués dans l'article même
produit comme pièce No 2 par la demande-
resse et auquel la défenderesse réfère; que
la demanderesse n'a subi aucun dommage
à la suite de la publication des articles dont
elle se plaint et du tableau intitulé: "Prix
comparés du Fromage", que même si la
demanderesse avait droit à des dommages,
ce que la défenderesse nie, le montant récla-
mé est excessif et exagéré; que la défen-
deresse ne doit rien à la demanderesse
dont l'action est mal fondée en faits et en
droit.

ATTENDU que la défenderesse conclut
au rejet de l'action de la demanderesse
avec dépens.

ATTENDU que pour REPONSE à la
DEFENSE, la demanderesse dit: qu'elle
demande acte des admissions contenues
aux paragraphes 2 et 3; qu'elle nie les allé-
gations 6 et 9; qu'elle nie les paragraphes
10, 11 et 12, tels que libellés; et s'en rap-
porte aux allégations de sa déclaration;
qu'elle nie spécialement les paragraphes 13,
14 et 16 et se réserve tous recours en dom-
mages que de droit pour l'aggravation du
libelle y contenu; que le paragraphe 15
est étranger à la contestation, mal fondée
en droit et en fait; qu'elle nie les para-
graphes 17, 18, 19 et 20.

ATTENDU que la demanderesse, persis-
tant dans toutes et chacune des alléga-

tions de sa déclaration, conclut au rejet de
ladite défense, avec dépens.

La demanderesse ayant limité le débat
à des dommages exemplaires, il n'y a pas
lieu pour nous d'examiner la preuve au
point de vue du tort matériel que la deman-
deresse a pu éprouver par suite desdits
articles incriminés.

Pour bien se rendre compte de l'état
d'âme de celui qui a écrit l'article en ques-
tion il faut lire l'article dans son entier. On
constate que l'auteur veut faire une criti-
que un peu vive des voies et moyens par
lesquels la demanderesse s'approvisionne
de certaines machines agricoles. Au lieu
de la acheter dans la province de Québec,
la demanderesse les aurait acquises dans
l'Ontario.

L'auteur de l'article y a vu là une injus-
tice pour les cultivateurs de Québec, et il a
supplémenté sa critique en disant que la
demanderesse ne faisait rien de nouveau
puisqu'elle achetait dans l'Ontario du fro-
mage qu'elle payait plus cher que celui
qu'elle a acheté dans Québec.

C'est contre cette partie de l'article que
la demanderesse proteste.

Evidemment l'auteur en écrivant son ar-
ticle avait en vue de tenir les cultivateurs
au courant des faits et gestes de la Com-
pagnie demanderesse, mais il apparaît
clairement qu'il a pris un certain plaisir à
laisser entendre que la demanderesse avait
des préférences indues pour les gens de
l'Ontario au détriment des gens de Québec.

(Suite à la page 428)



Voyez ce Sceau d'Or
sur les carpettes que
vous achèterez.



Si gaie et si propre et nette---
grâce à la Carpette en Congoléum!

L'attrait de la cuisine dépend en grande
partie du couvre-plancher. Voilà une des
raisons pourquoi les nombreux superbes
patrons de Carpettes en Congoléum Sceau
d'Or sont si populaires.

Sur le plancher de cette jolie cuisine on
voit la Carpette Congoléum dessin "Kash-
mir" No 562. Elle a un champ moiré de
chaude couleur chamôis avec bordure et
figures de fleurs à contraste. Si vous pré-
férez un patron conventionnel, vous pouvez
choisir dans les jolies reproductions en tuile
et mosaïque. Et pour la salle à manger,
le vivoir et les chambres à coucher, il y a
plusieurs patrons orientaux et autres mo-
tifs élaborés.

Qualité exceptionnelle

Et vous êtes sûr d'avoir pleine valeur
pour votre argent quand vous choisissez
une Carpette Congoléum Sceau d'Or. Tous
les matériaux sont choisis avec soin, cha-
que degré du procédé de fabrication ins-
pecté de près.

Résultat: un couvre-plancher impermé-
able, à l'épreuve de la pourriture, dont la
surface portante garde sa beauté durant
tout son long service.

Fabriquées au Canada
— par des Canadiens
— pour les Canadiens

CARPETTES ARTISTIQUES
EN
CONGOLEUM
Marque Sceau d'Or



Les Carpettes en Congoléum Sceau d'Or
vous exemptent le gros de l'ouvrage leur
surface à la fois ferme et unie est si aisée
à nettoyer. De plus, elles font à plat sans
attache d'aucune sorte.

Très bon marché et durables

Avec tous ces avantages les Carpettes en
Congoléum sont très bon marché. Leur
bas prix et leur extrême durabilité en font
le couvre-plancher le plus économique
qu'on puisse acheter. Elles se font en
différentes grandeurs—des petites nattes
aux carpettes grandeurs de chambres.

Voir le Sceau d'Or

La femme demande de la valeur—une
assurance que son argent est sagement
dépensé. Ce point vital est pris en bonne
considération par le Sceau d'Or collé sur
chacune des Carpettes en Congoléum
Sceau d'Or. Ce Sceau d'Or est votre gar-
antie positive de bon travail, de maté-
riaux de première qualité et de durabilité
sans égale—en d'autres termes, de satis-
faction complète.

CONGOLEUM CANADA LIMITED
1270 rue St-Patrice, Montréal, Québec.

Congoleum Canada Limited,
1270 rue St-Patrice,
Montréal, Québec. B. F.

Messieurs.—Je serai heureux que vous
m'adressiez (sans charge ou obligation au-
cune) une copie de votre dépliant illustré
dit "Embellez votre demeure avec des
Carpettes artistiques en Congoleum "Sceau
d'Or".

Nom.....
Rue.....
Bureau de Poste.....
Prov.....

17

17

17

Conseils aux fabricants de beurre

**Exposé à l'air, le beurre prend de la couleur.
La crème doit être coulée.**

UNIFORMITÉ

Pour faire suite à l'article de la semaine dernière sur l'uniformité de la couleur, je veux encore ajouter quelques remarques. D'abord il y a des boîtes qui contiennent deux beurres de couleurs différentes; ceci est dû généralement au fait que ces boîtes sont remplies avec du beurre de deux barattées. Il est peut-être un peu difficile de toujours avoir absolument la même nuance dans le beurre de toutes les barattées.

Le meilleur moyen d'éviter ce défaut, serait de mettre le beurre de ces parties de boîtes en pains d'une livre pour le besoin local. Mais si la chose n'est pas toujours possible, on pourrait au moins le faire lorsque, au moment de remplir ces demi-boîtes, on constate que la couleur est évidemment différente. Quand il reste une boîte qui n'est pas complètement remplie, on doit avoir la précaution de rabattre les parchemins, couvrir la boîte et la mettre dans la chambre froide, avec celles qui sont remplies, car il ne faut pas oublier que le beurre exposé à l'air, à la lumière et à la chaleur, prend de la couleur; il en prendra d'autant plus s'il est longtemps exposé. Il faut donc remplir ces boîtes le plus tôt possible. Nous rencontrons plusieurs cas de négligence sur ce point.

Nous rencontrons aussi très souvent des barattées complètes ayant deux couleurs en couches de un à quatre ou cinq pouces d'épaisseur. Parfois ce défaut sera apparent dans un endroit de la boîte et ne le sera pas dans un autre. Je me suis informé auprès des inspecteurs sur les causes probables de ce défaut lors de leur réunion annuelle du mois d'avril dernier. Les uns ont prétendu que certains fabricants, au lieu de remplir complètement une boîte avant d'en commencer une autre, comme la chose doit se faire, en commençaient plusieurs à la fois et que, par conséquent il se trouvait du beurre de tous les endroits de la barattée dans une même boîte. D'autres ont prétendu que cela était dû à ce que le beurre avait été rassemblé en gros morceaux et malaxé trop ferme. Il est aussi fort possible que la cause soit que des mottes de beurre, échappant plus d'une fois aux rouleaux malaxeurs, se trouvent à ne pas recevoir tout le travail nécessaire pour être complètement malaxé.

Le fabricant doit donc, à plusieurs reprises durant le malaxage, voir à ce que le beurre se divise également en deux ou trois parties suivant le genre de baratte en usage, et voir aussi à ce que ces parties se subdivisent occasionnellement, afin que le tout se malaxe comme si ce n'était qu'une seule masse. Le fabricant bien persuadé que la baratte ne peut faire que la partie mécanique du travail, et que la partie scientifique est la sienne, évite généralement tous ces défauts.

Nous trouvons aussi assez fréquemment des boîtes dans lesquelles nous constatons des taches qui paraissent provenir de crème durcie ou séchée, soit aux parois du bassin à crème, soit à l'axe du pasteurisateur ou ailleurs. Ceci porte à croire que la crème n'aurait pas été coulée avant d'être mise dans la baratte. Le fabricant le plus particulier ne doit pas négliger de couler la crème en la mettant dans la baratte, car le moindre grumeau peut occasionner des défauts de couleur qui, sans être apparents dans toute la barattée, suffisent, lorsque les classificateurs en rencontrent, à forcer ces derniers de mettre ce beurre dans une classe inférieure.

GEORGES CAYER,

Classificateur Surveillant.

Page de la Coopérative de Québec.

Vente du beurre et du fromage

Les conditions de transport ne permettent pas d'exporter par le port de Québec

Ceux qui s'intéressent au développement de la coopération agricole dans la province de Québec ont été favorablement impressionnés par les progrès accomplis depuis deux ans dans la région de Québec.

A mesure que les cultivateurs de ce district ont compris les avantages de la coopération pour la vente de leurs produits et l'achat de ce qui est nécessaire à la bonne exploitation de la ferme, le volume des commandes et des consignations a augmenté considérablement à la succursale de la COOPERATIVE FEDEREE, à Québec. Au cours des deux dernières années, le chiffre des affaires s'est accru de 91.6 pour cent, s'élevant, en 1925, à près de \$600,000.

Ces progrès remarquables signifient évidemment que les cultivateurs qui consignent leurs produits à la succursale de Québec sont de plus en plus nombreux et satisfaits.

Il en est de même pour les fabricants de beurre et de fromage. Le nombre des fabriques dont toute leur production est vendue par

l'entremise de la COOPERATIVE FEDEREE augmente continuellement.

Quand un beurrier ou un fromager s'est rendu compte que la COOPERATIVE FEDEREE est la seule organisation qui s'occupe uniquement des intérêts de ses consignateurs et obtient continuellement pour eux les plus hauts prix du marché, il ne songe plus à expédier sa production ailleurs.

Chaque nouvelle adhésion encourage la COOPERATIVE à faire de nouveaux efforts pour obtenir aux producteurs le meilleur rendement possible de la vente de leurs produits.

Comme tous nos lecteurs le savent, une certaine partie du beurre et presque tout le fromage de la province de Québec sont vendues à l'étranger.

S'il fallait garder tous nos produits laitiers sur le marché local, il s'accumulerait vite un surplus d'approvisionnement en face duquel les prix ne tarderaient à baisser, car la consommation locale ne suffirait pas.

La succursale de la COOPERATIVE FEDEREE, à Québec, reçoit avec plaisir tout le beurre dont les producteurs lui confient la vente. Cette succursale a actuellement de nombreux clients non seulement dans les deux villes de Québec et de Lévis, mais dans les paroisses avoisinantes et jusque dans la région de Chicoutimi et Lac St-Jean. Une forte partie des communautés religieuses du district de Québec aime à s'approvisionner aux entrepôts de cette succursale.

La COOPERATIVE FEDEREE, ayant pour mission d'obtenir les plus hauts prix du marché pour les produits de la ferme, cherche continuellement à trouver des débouchés nouveaux.

Malgré son vif désir d'éviter des frais de transport à ses consignateurs du bas de Québec, la COOPERATIVE FEDEREE n'a pas encore réussi à obtenir un service de bateaux qui permette d'expédier par Québec les produits de cette région vendus sur le marché européen.

Les consignateurs comprendront que pour retirer la pleine valeur marchande d'un produit, il faut nécessairement que ce produit soit placé sur le marché le plus avantageux.

S'il arrive que la COOPERATIVE reçoive trop de beurre à Québec pour la demande locale et que, en même temps, il lui soit impossible d'exporter ce beurre à cause des difficultés de transport, les consignateurs seront avertis en temps s'il est dans leur intérêt de consigner leur beurre à Montréal.

C'EST FAIT....

(Suite de la page 427)

Qu'y a-t-il en arrière de tout cela? La preuve ne nous l'a pas révélée.

L'article n'a pas causé de dommages réels, du moins on n'a pas été en état de le prouver; mais, en soi, il était de nature à troubler l'esprit des patrons qui faisaient affaires avec la demanderesse.

Un fait dommageable peut ne pas causer de dommages réels; mais, il n'en reste pas moins un fait dommageable, c'est-à-dire de nature à causer du dommage.

Ainsi je dis: Le Barreau favorise les étudiants qui viennent d'Ontario, de préférence à ceux de Québec, ou bien, ne voyagez pas par le C. P. R., il vole ses clients ou les traite mal.

S'il est établi que la chose n'est pas vraie, croit-on que le Barreau ou le C. P. R. n'aurait pas une action pour réclamer un redressement à l'injure faite?

Ceci pour répondre à l'argument habile de la défense qui prétend que des dommages exemplaires ne peuvent être accordés à une compagnie parce que les dommages exemplaires ou punitifs ne sont accordés que comme prix de la douleur, "solatium doloris".

Or, une compagnie n'a pas d'âme, pas de cœur, elle ne peut donc pas souffrir dans sa sensibilité et son honneur.

Ceci est exact jusqu'à un certain point, mais il ne faut pas oublier qu'une compagnie incorporée constitue une personne juridique ayant des droits, des obligations. Si elle n'a pas d'âme, comme on se plait à le répéter, elle a une réputation à garder. Et si comme dans le cas qui nous occupe une compagnie est autorisée par sa charte à faire commerce, elle a le souci de maintenir la bonne renommée de son nom auprès de ses clients et du public auquel elle fait appel pour l'exploitation du commerce qu'elle exerce.

C'est à ce point de vue que je me place pour dire que l'article en question, s'il n'a pas causé de dommage matériel, était sûrement de nature à nuire à la demanderesse dans l'exportation des opérations qu'elle transige. Il est évident que c'était là le but de l'auteur.

Je dois dire, cependant, que l'article est plutôt une critique amusante, satire, qu'une calomnie malicieuse.

Il est prouvé qu'il n'est pas vrai que la demanderesse a favorisé les fromages de l'Ontario aux dépens de ceux de Québec, au contraire, il est établi que tous étaient sur le même pied, et que dans la classifica-

tion du fromage, aucune différence n'était faite entre les produits ontariens et ceux de Québec.

L'article était mensonger; l'auteur avait été mal informé. Il a pris comme vraie, sans la contrôler, l'information qu'on lui avait donnée, et en a averti les patrons et le public en général.

La défenderesse, en publiant l'article, en a pris la responsabilité; elle a davantage insisté sur le fait en publiant un tableau comparatif des prix payés dans l'Ontario et dans Québec.

Seul, le tableau ne comporte rien qui soit dommageable à la demanderesse, mais mis en regard de l'article incriminé, il en forme partie et indique que l'auteur a bien voulu démontrer en quoi consiste la préférence donnée aux gens de l'Ontario.

L'affaire en soi, est de peu d'importance, mais en principe, il convient d'affirmer qu'un journal qui publie une information fautive et mensongère, sans se donner la peine de la contrôler, s'expose à des dommages punitifs, même si la publication ne cause aucun dommage réel susceptible d'être prouvé. Le fait que l'article est en soi de nature à causer du dommage et à nuire à la réputation d'une personne ou compagnie quelconque, donne ouverture à l'action en redressement de l'injustice causée.

Dans le cas qui nous occupe, les dommages ne sauraient être élevés, car comme on l'a dit à l'argument, tout ce que la demanderesse désire, c'est que le public sache qu'elle n'a pas arbitrairement sacrifié les intérêts des cultivateurs auxquels elle s'adresse au bénéfice d'étrangers.

La Cour croit, sous les circonstances, que la publication du présent jugement, dans les colonnes du journal publié par la défenderesse, constituera une juste réparation pour la publication mensongère que la défenderesse a faite sur le compte de la demanderesse.

A CES CAUSES, la Cour RENVOIE le plaidoyer; CONDAMNE la défenderesse à publier dans les colonnes du journal, le "Bulletin des Agriculteurs", le présent jugement, avec les frais d'une action de quatrième classe en Cour supérieure, y compris les frais de sténographie, à défaut de publier ledit article sous quinze jours du présent jugement, la Cour CONDAMNE la défenderesse à payer à titre de dommage punitif la somme de \$100.00 avec les frais d'une action de cette classe, y compris les frais de sténographie.

Signé: Ls-J. LORANGER, J.C.S.

Patriotes

éducatif

Sauvegarde

nelle.

déterminé

sauver

protection de

—A qu



Le 24 juin rassemblera la fête du Canada, du 15 et de notre patrie.

Donnons-nous tout l'éclat que

Cette fête fait tous les cœurs l'humble maison dans les des favorisés d

Est-ce que tous suivent ce jour dans ses plis le

Pourquoi nos abstentions re les têtes dirig en général n'a tance qu'il dé

La patrie, ignorant le cu des peuples fi vide de sens.

Et pourquoi C'est qu'on ce que c'est q

ne les a pas a passé et de se et de ses esp

C'est à l'éco gner d'abord mer les patrie enfants, à la qu'il faudrait le patriotisme

grands ces et les combats e trie à le droit

Qu'on dise drapeau est a d'étoffe aux brillantes; qu noner et à aim

digne symbol tionales et rel le baptême de

peut à just annales d'un

Dans la vi diens français couer l'apat depuis quel

l'ornière où il

C'est à Q

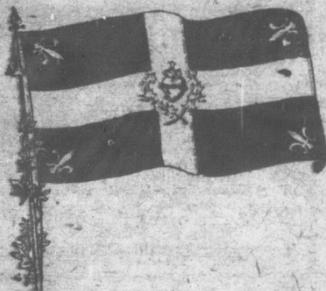
la patrie,

assez fortes p tivement le s nation.

HOMMES ET CHOSES

Chronique hebdomadaire

Patriotes, debout! La patrie convie ses enfants.—Une éducation à faire: développer le sens patriotique.—Sauvegardons la famille.—Une opération criminelle.—Respectons la nature.—De la camelotte qui déteint.—Le génie français.—Un bon moyen de sauver des piastres.—Ceux qui fument.—Le champion des fumeurs.—Un phénomène physiologique.—A qui ressemblez-vous?



Le 24 juin ramène la Fête Nationale—sinon la fête du pays que nous habitons, le Canada, du moins la fête de la race et de notre patrie, la Province de Québec.

Donnons-nous à cette célébration tout l'éclat qu'elle devrait avoir?

Cette fête fait-elle vibrer à l'unisson tous les cœurs canadiens-français, dans l'humble maisonnette du hameau comme dans les somptueuses résidences des favorisés de la fortune?

Est-ce que tous ceux qui le peuvent suivent ce jour-là le drapeau qui porte dans ses plis les espoirs de la patrie?

Pourquoi nous le cachet: il y a des abstentions regrettables, même parmi les têtes dirigeantes, et notre peuple en général n'attache pas toute l'importance qu'il devrait à la Fête nationale.

La patrie, c'est pour plusieurs, ignorant le culte qui fait l'honneur des peuples fières, un mot à peu près vide de sens.

Et pourquoi? C'est qu'on ne leur a pas appris ce que c'est que la patrie! C'est qu'on ne les a pas assez entretenus de son passé et de ses gloires, de son avenir et de ses espoirs!

C'est à l'école qu'on devrait enseigner d'abord le culte de la patrie, former les patriotes de demain. C'est aux enfants, à la génération qui pousse qu'il faudrait enseigner ce que c'est que le patriotisme canadien, et devenir grands ces enfants seraient prêts pour les combats et les sacrifices que la patrie a le droit d'exiger.

Qu'on dise bien aux écoliers que le drapeau est autre chose qu'un morceau d'étoffe aux couleurs plus ou moins brillantes; qu'on leur apprenne à honorer et à aimer le Carillon Sacré-Cœur, digne symbole de nos aspirations nationales et religieuses, qui reçut naguère le baptême de sang à une bataille dont peut à juste titre s'enorgueillir les annales d'un pays.

Dans la ville de Québec, les Canadiens français paraissent vouloir secouer l'apathie qui les paralysaient depuis quelques années et sortir de l'ornière où ils s'enlisaient.

C'est à Québec que bat le cœur de la patrie. Puisse ses pulsations être assez fortes pour faire circuler plus activement le sang dans les artères de la nation.

Il n'est peut-être pas de plus beau pays au monde que le Canada. Il n'en est certainement pas de plus religieux ni de plus favorisé du bon Dieu. Aimons donc notre pays, notre patrie, la terre où nous sommes nés, que nous ont conquis nos valeureux ancêtres, où nous avons grandi dans une sécurité matérielle et morale que tant de civilisations ne connaissent plus. Pénétrons-nous de l'esprit qui animait notre poète national lorsqu'il chantait:

Il est sous le soleil un sol unique au monde.
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants.
Où répandant ses biens, la nature féconde,
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Sur ces bords enchanteés notre mère la France
A laissé de sa gloire un immortel sillon;
Précipitant ses flots vers l'océan immense
Le noble Saint-Laurent redit encore son nom.

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite.
Et ne quittant jamais, pour chercher d'autres cieux,
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux!

RUINE DE LA FAMILLE CHRETIENNE.—La famille est la cellule de la société: tant vaut la famille tant vaut la nation. Nous devons donc veiller avec un soin jaloux à ce que rien ne vienne contaminer le foyer, à empêcher l'ennemi du dehors de pénétrer dans la maison.

La ruine de la famille chrétienne s'opère de deux manières.

Premièrement, par la séduction qui vient du dehors. Les premiers séducteurs sont les mauvais journaux et les mauvais livres qui amoindrissent les caractères, empoisonnent le cœur, et dégoutent l'âme des choses de Dieu. Les seconds séducteurs sont ces personnes qui s'introduisent dans les familles sous de faux prétextes, et les corrompent par leurs discours et leurs actes.

Deuxièmement, par l'oubli de Dieu, qui amène les parents et les enfants à transgresser leurs devoirs. Oh! il n'y a pas de religion, il ne saurait y avoir de vrai bonheur. Par religion nous n'entendons point celle qui met son zèle à marmoter machinalement toutes sortes de prières, mais nous voulons parler de la religion du cœur, de la religion qui élève l'âme vers son créateur.

Le jour de la Fête-Dieu, dans toutes les paroisses de la ville de Québec, il y a eu de magnifiques processions pour honorer le Dieu-Hostie. Ce sont là des actes de religion imposants, impressionnants. Mais tandis que dans les rangs, enfants de Marie, tertiaires, etc., priaient, sur les trottoirs, et de jeunes gens et des jeunes filles aux costumes écourtés riaient derrière leurs mouchoirs ou leurs chapeaux. Ceux-ci faisaient bien un acte extérieur de religion en se mettant à genoux au passage du Saint-Sacrement, mais ils n'avaient pas de religion dans le cœur, et ils auraient mieux fait de rester chez eux.

Quand on oublie Dieu, il se retire, et on se retirant il emporte la paix du foyer domestique. Quand Dieu n'en va,

le démon prend sa place, il sème la désunion, enflamme les passions et conseille les choses les plus déshonorées.

Préservez donc avec un soin jaloux le foyer, pour soustraire de la famille, tout ce qui peut la souiller et diminuer l'amour de Dieu.

LES QUEUEES.—Voici bientôt le temps des expositions de toutes sortes, expositions de chiens, expositions de chevaux, expositions régionales, expositions provinciales, etc.

A toutes les expositions que j'ai visitées, une chose m'a sauté aux yeux—sauté aux yeux est une métaphore, une manière de dire qu'il ne faut pas prendre littéralement — et qui m'a fait mal au cœur.

Vous vous demandez quelle peut bien être cette chose qui m'a ainsi sauté aux yeux. Je vous le donnerais en mille que vous ne devineriez probablement pas. Ce sont les queuees... absentes. J'ai vu aux expositions de beaux chevaux, de forts beaux chiens, mais ce qui m'a navré le cœur, c'est d'en voir un si grand nombre sans queue: on leur avait — crime atroce, à mes yeux — coupé sans cérémonie l'appendice caudal. Oui, cher lecteur, ce bel ornement, ce panache dont le bon Dieu a orné les quadrupèdes, tant par pudeur que pour chasser les mouches, la queue enfin puisqu'il faut l'appeler par son nom, on leur avait coupé la queue, par caprice, par snobisme. Je le répète, c'est là un crime de lèse-nature, de lèse-majesté.

Un brave homme de la campagne à qui je faisais dernièrement cette remarque me dit:

—Vous avez mille fois raison. On devrait au moins la leur remplacer par une fausse queue. De la sorte, ils ne seraient pas tant incommodés par les mouches.

C'est une idée aussi originale que pratique. Je la signale à messieurs les barbiers-coiffeurs. Mais voilà, ils sont tellement occupés de ce temps-ci à couper la couette aux filles qu'ils n'auront pas le temps de fabriquer des queuees postiches pour les chevaux et les chiens de la prochaine exposition.

MEFIEZ-VOUS des étoffes bon marché, garanties couleurs permanentes.

Un couple était arrêté devant un étalage engageant d'étoffes chatoyantes. Un commis s'avance, la bouche en sueurs sous son nez crochu — c'était un juif. Il se met à faire l'article.

—Bon teint ça, garanti pas déteindre, bon marché!

Au moment où il disait cela passe un chien qui arrose subrepticement l'étoffe, et de bleu qu'elle était elle devient subitement rouge. Le mensonge du marchand et l'arrosage nature avaient fait rougir la marchandise.

Le couple, cela va sans dire, a pour toujours perdu confiance dans les étoffes **BON TEINT** du marchand juif.

L'ARCHITECTURE FRANÇAISE.—Un de nos confrères rappelait dernièrement que la ville de Saint-Petersbourg — aujourd'hui Leningrad — avait été bâtie sur les plans d'architectes français et que tous les monuments qui en font la beauté étaient l'œuvre d'artistes français.

La capitale de la Russie n'est pas la seule ville de l'étranger qui soit redevable aux Français de sa construction: les fortifications de Québec sont l'œuvre de Vauban et la ville de Washington fut bâtie sur les plans de Lenfant.

D'autres villes encore, en Hollande, en Belgique — Liège notamment — sont, en tout ou en partie, l'œuvre d'ingénieurs et d'artistes français.

21 Pierres-Extra mince STUDEBAKER La Montre Assurée.



Directement du fabricant

EXPEDIEE POUR

100 COMPTANT

Seulement \$1.00. La balance en paiements mensuels faciles. Vous aurez cette fameuse montre Studebaker assurée pour la vie — un choix de 90 jolis boîtiers artistiques; huit ajustements; comprenant chaud, froid, isochronisme et 5 positions — directement du manufacturier au plus bas prix jamais marqué pour qualité égale.

Demandez aujourd'hui même notre livre de nouveaux modèles de montres.

Chaîne de montre GRATUITE

Pour un temps limité nous offrons une magnifique Chaîne de Montre GRATUITE. Ecrivez tandis que l'offre est en vigueur.

Mandez le coupon pour livre GRATUIT

Ecrivez immédiatement pour avoir une copie de ce livre. Voyez les plus nouveaux et jolis boîtiers artistiques et cadrans Studebaker. Lisez comment vous pouvez obtenir une montre garantie Studebaker à 21 pierres directement du fabricant — épargnez beaucoup d'argent — et payez-la par versements mensuels faciles. Bénéficiez de l'offre d'une magnifique chaîne gratuite tandis qu'elle est en vigueur.

STUDEBAKER WATCH CO.
of Canada Limited,
Dept. M197. Windsor, Ont.

Studebaker Watch Co. of Canada Limited, Dept. M197 Windsor, Ont.	
Veuillez m'adresser votre livre gratuit de nouveaux modèles de montres et des renseignements sur votre offre à \$1.00 comptant.	
Nom.....
Adresse.....
Cité.....	Prov.....

Le pont de Québec, la huitième merveille du monde, a été bâti sur les plans d'un ingénieur français, M. Montserrat. Il n'y a pas un pays dans le monde bâti où le Français n'ait apporté son appoint de bon goût ou d'originalité.

UN CONSEIL EN PASSANT.—Une minute employée à la lecture des annonces qui paraissent dans le BULLETIN DE LA FERME peut vous rapporter sur vos achats autant de bénéfice qu'une journée de travail. Il ne se passe pas de jour sans que nous ayons la preuve de ce que nous disons à ce sujet. Les maisons qui veulent se donner la peine de parler d'affaires avec nos lecteurs dans leurs annonces, sont toujours disposées à faire même des sacrifices pour augmenter leur clientèle canadienne, qui aurait, n'est-ce pas, bien tort de ne pas profiter des avantages qu'ils offrent, surtout à cette époque de l'année.

(Suite à la page 436)

Crains les mauvaises herbes, elles peuvent te perdre.

Le fraisier consomme beaucoup d'eau pour se maintenir frais, se bien développer et produire beaucoup.

DEREE augmente conti-

s'est rendu compte que la organisation qui s'occupe leurs et obtient continuelle- ché, il ne songe plus à expé-

ge la COOPERATIVE à eux producteurs le meilleur produits.

ne certaine partie du beurre de Québec sont vendues à

laitiers sur le marché local, rationnement en face duquel consommation locale ne suf-

E FEDEREE, à Québec, producteurs lui confient la de nombreux clients non e et de Lévis, mais dans les égion de Chicoutimi et Lac les religieuses du district de repôts de cette succursale. tant pour mission d'obtenir produits de la ferme; cher- chés nouveaux.

de transport à ses consigna- TIVE FEDEREE n'a pas eux qui permette d'expé- gion vendus sur le marché

pour retirer la pleine valeur ment que ce produit soit

reçoive trop de beurre à n même temps, il lui soit les difficultés de transport, s s'il est dans leur intérêt.

fromage, aucune différence n'était re les produits ontariens et ceux ec.

de était mensonger; l'auteur avait informé. Il a pris comme vraie, contrôler, l'information qu'on lui née, et en a averti les patrons et r en général.

fenderesse, en publiant l'article, en r responsabilité; elle a davantage ur le fait en publiant un tableau tiff des prix payés dans l'Ontario et ébec.

le tableau ne comporte rien qui soit eable à la demanderesse, mais mis d de l'article incriminé, il en forme i indique que l'auteur a bien voulu r en quoi consiste la préférence ux gens de l'Ontario.

ire en soi, est de peu d'importance, principe, il convient d'affirmer it mensongère, sans se donner la a contrôler, s'expose à des dom- unitifs, même si la publication ne ucun dommage réel susceptible ourvé. Le fait que l'article est en ature à causer du dommage et à la réputation d'une personne ou ie quelconque, donne ouverture n en redressement de l'injustice

le cas qui nous occupe, les domma- uraient être élevés, car comme à l'argument, tout ce que la de- se désire, c'est que le public sa- lle n'a pas arbitrairement sacri- téréts des cultivateurs auxquels esse au bénéfice d'étrangers.

ar croit, sous les circonstances, que ation du présent jugement, dans es du journal publié par la défen- constituer une juste réparation ublication mensongère que la dé- a faite sur le compte de la de- se.

CAUSES, la Cour RENVUE le ; CONDAMNE la défenderesse dans les colonnes du journal, le des Agriculteurs", le présent ju- avec les frais d'une action de e classe en Cour supérieure, y les frais de sténographie, à défaut r ledit article sous quinze jours at jugement, la Cour CONDAM- fenderesse à payer à titre de dom- nificatif la somme de \$100.00 avec les e action de cette classe, y com- ais de sténographie.

gné: Ls-J. LORANGER, J.C.S.

Le rendez-vous des Eleveurs

A LA PORCHERIE

Soins généraux et nourriture qu'il convient de donner aux truies portières et aux porcelets

Il faut se garder d'exciter la truie avant et après la mise bas. MM. G.-B. Rottwell, B.S.A. et W.-G. Dunsmore, B.S.A., recommandent de se tenir toujours là à ce moment, mais de n'intervenir que si cela est nécessaire. Le premier repas, ajoutent-ils, doit se composer d'une cuvée tiède de recoupes (middlings); pendant les premiers dix jours, augmenter graduellement la ration pour la porter au maximum. Eviter avec soin la suralimentation qui provoque la diarrhée et la pousse chez les porcelets. Nourrir la truie en vue de la production du lait, c'est-à-dire lui donner les rations suivantes: farine d'avoine et recoupes en parties égales; farine d'avoine, son et petit son (shorts) en parties égales; donner des sous-produits du lait avec ces deux rations. En été, ne donner des fourrages verts ou des pâturages que lorsque les porcelets ont atteint deux semaines. En hiver, donner des racines et du foin de trèfle pour entretenir le libre jeu des fonctions et maintenir le sang frais. Vider un seau de terre ou de cendre de bois dans un coin de la loge. Au moment du sevrage diminuer la quantité de moulée, et séparer les jeunes porcs de la mère pendant des périodes de plus en plus longues tous les jours, jusqu'à ce que la truie cesse de donner du lait.

Si les porcelets sont trop gras et inertes et, si la truie donne beaucoup de lait, forcez-la à prendre de l'exercice.

SEVRAGE DES PORCELETS.

La force du porcelet à sa naissance (dépendant en grande partie des facteurs décrits plus haut) exerce peut-être le plus grand effet sur l'économie ultime de la production. Le point le plus important venant à la suite de la force du porcelet est celui de l'influence exercée par une alimentation et un entretien sagement conçus du porcelet allaité et du porcelet sevré. Plus de bonnes portées sont ruinées — et plus de nourrisseurs décus et découragés — par les résultats d'aliments et d'une alimentation non appropriés, et de méthodes peu recommandables à la période mentionnée, qu'à toute autre phase de la vie du porcelet.

Apprenez aux porcelets à manger trois semaines avant le sevrage. Mettez leur auge dans un coin où la mère ne puisse avoir accès. Vous ne pourrez guère obtenir de bons résultats si vous n'avez pas de sous-produits du lait et des recoupes à leur donner. Jetez dans la litière quelques poignées de grain sec pour encourager les porcelets à prendre de l'exercice. Evitez la suralimentation. Obligez-les à prendre de l'exercice; augmentez graduellement la quantité de recoupes jusqu'au sevrage. Si vous avez du lait écrémé, et si vous faites donner aux truies deux portées par an, sevrer les porcelets à l'âge de six semaines, sinon, sevrer-les à l'âge de huit semaines.

RATIONS POUR LES PORCELETS SEVRÉS

Après le sevrage, commencez à donner le grain comme suit:

Ration quotidienne pour un porc de deux ou trois mois pesant environ 50 livres: 1 livre du mélange suivant:

1 partie d'avoine tamisée, 1 partie de petit son, 1 partie de recoupes, et 5% de farine de tourteaux de lin; avec 5 livres de lait écrémé quotidiennement. Faire tremper pendant 24 heures et donner. Des parties égales de recoupes et d'avoine, avec en plus 5% de farine de tourteaux de lin et du lait écrémé, donnent aussi des résultats satisfaisants. La farine de viande curvée peut être substituée à raison de 6 à 8% de la ration de moulée, si le lait écrémé fait défaut. Si c'est dans une loge, ajoutez-y un peu de grain sec, avoine ou maïs, éparpillé dans la litière. Ceci n'est pas nécessaire si les porcelets sont dans un enclos herbeux. A mesure que les porcelets grandissent, on augmente la quantité de grain jusqu'à trois livres ou plus, par jour. On peut ajouter de l'orge en petites quantités après l'âge de trois mois, et on doit en augmenter graduellement la quantité jusqu'à l'âge de six mois; la ration comprendra alors 50% d'orge ou même plus pour les porcs destinés au marché. On peut donner du maïs en quantité modérée après l'âge de quatre mois et on peut s'en servir pour remplacer l'orge durant la période de finissage, mais il faut éviter d'en donner aux jeunes porcs. Fournissez un abri au pâturage ou dans l'enclos, soit une cabane portative, soit un hangar ouvert. Gardez-vous bien de mettre les porcelets qui viennent d'être sevrés dans un herbage sans ombrage; vous auriez des brûlures, des maladies de peau, et un arrêt temporaire et quelquefois permanent dans la croissance. Ayez un abri naturel si cela est possible et donnez de l'eau fraîche et pure.

AUTRES BONNES RATIONS

1. Farine d'orge, 4 parties; petit son, 4 parties, pois, 2 parties; farine de tourteaux de lin, 5%; lait écrémé, 3 livres.

2. Farine d'avoine ou d'orge, 4 parties; petit son, 4 parties; maïs, 2 parties; farine de tourteaux de lin, 5%; lait écrémé, 3 livres.

3. Farine de blé ou petit son, 2 parties; orge, 2 parties; farine de pois ou maïs, 1 partie; farine de tourteaux de lin 5%; lait écrémé, 3 livres.

Les numéros 1 et 2 conviennent mieux pour les provinces du centre et les provinces maritimes; le numéro 3 convient mieux pour les provinces de l'Ouest.

PATURAGES ET FOURRAGES VERTS

On peut sans doute se servir avec avantage des pâturages sur la moyenne des fermes. Cette méthode d'alimentation a cependant ses désavantages, surtout pour le porc à bacon actif; elle lui fournit l'occasion de prendre trop d'exercice au point de vue d'un finissage rapide et elle peut exposer les porcelets à un arrêt de croissance dû aux brûlures du soleil, ou aux effets combinés des brûlures et de la rosée. Lorsqu'on a beaucoup de lait écrémé ou de lait de beurre, les données expérimentales et celles de nourrisseurs pratiques indiqueraient que les porcs à bacon qui se développent peuvent être nourris pour le marché de façon plus économique à l'intérieur ou dans des loges bien ombragées, munies de râ-

liers pour la nourriture verte, préféablement sous forme de trèfle ou de luzerne. Les râteliers sont essentiels pour empêcher le gaspillage. C'est la luzerne qui fournit le meilleur pâturage; le trèfle vient ensuite. Mettez un nombre suffisant de porcs pour tenir la croissance en échec, mais évitez de faire paître trop ras. On a obtenu d'excellents résultats en faisant paître des semis épais d'avoine ou d'orge ayant atteint une hauteur de six pouces environ. Il faut cependant faire paître suffisamment pour tenir la croissance en échec. La navette est une autre plante utile, qui convient mieux pour le porc âgé de plus de cinq mois. Pour le nourrissage d'automne, les topinambours ont une haute valeur alimentaire, donnés conjointement avec la navette, le trèfle ou l'herbe.

OU LE PATURAGE EST D'UNE TRÈS GRANDE VALEUR.

Pour les truies portières et les jeunes sujets reproducteurs, le pâturage fournit non seulement l'alimentation la plus économique, mais aussi la plus hygiénique. Le développement des os et des muscles et de la vigueur en général est accéléré. Pour la truie en gestation, lorsqu'on lui donne une légère ration de moulée, ces conditions de plein air sont idéales.

NOURRISSAGE AUTOMATIQUE VS NOURRISSAGE A LA MAIN

Il est difficile d'élever des porcs à bacon de choix par l'emploi général de la méthode automatique. Il ne faut pas se servir du nourrisseur automatique pour les porcelets que l'on vient de sevrer ou ceux qui se développent, si on veut en faire des porcs de choix. Pour les porcs destinés au marché, on peut s'en servir au cours des derniers mois de nourrissage, lorsqu'on veut les finir rapidement, ou lorsque l'économie de main d'œuvre est de première importance. Généralement parlant, les porcs nourris automatiquement con-



Il y a actuellement beaucoup de travail pour les chevaux, ne laissez pas des maux légers les rendre impotents, tenez-les en bonne condition au moyen du Baume Caustique Gombault. Faites-en vous-mêmes l'application. Depuis quarante ans il a été partout reconnu comme un remède efficace contre les éparvins, jarrét coiffé, inflammation des jointures, aurores, laryngites, maux d'oreilles, tumeurs purulentes du pied, meurtrissures frontales, foulures, fistules, inflammation musculaire, écorchures sur fil de fer, tumeurs pousseuses, etc. Il ne laisse ni cicatrices ni décoloration du poil et il est beaucoup plus efficace que le fer rouge. Tenez-le toujours sous la main. Procurez-vous en une bouteille aujourd'hui. Deux piastres chez tous les pharmaciens ou expédié directement par nous-mêmes sur réception du prix.

La Lawrence-Williams Co.
Toronto, Ont. 16F

IL EST AUSSI EFFICACE POUR LE TRAITEMENT DES MAUX HUMAINS

BAUME
Caustique
GOMBAULT

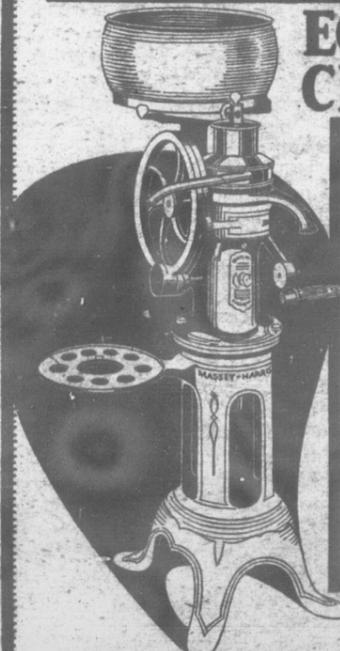
somment plus de grain et sont prêts plus tôt pour le marché, mais ils sont portés à être plus épais, plus courts et à épaules plus lourdes que ceux nourris à la main.

On estime à environ \$89,000,000 la valeur de la production de pulpe et papier dans la province de Québec en 1925.

Ne fais pas de compromis avec les mauvais grains, si tu veux que la bonne récolte te sourit.

MASSEY-HARRIS

ECREMEUSE CENTRIFUGE



La Plus Parfaite Ecremeuse sur le Marché

Chaque Centrifuge est soumis à l'épreuve du "Babcock" dans nos usines et doit écrémer à pas plus de .02 de 1%. Il est prouvé que le Centrifuge Massey-Harris écrème parfaitement et ne laisse aucune crème.

CENTRIFUGE MASSEY-HARRIS

Facile à Remplir

Facile à Tourner

Facile à Nettoyer

Ecrème Parfaitement le Lait Froid

Demandez à l'Agent Massey-Harris qu'il vous le montre

LA CIE. MASSEY-HARRIS LIMITÉE

Toronto, Montréal, Moncton, Brandon, Regina, Saskatoon, Swift Current, Yorkton, Calgary, Edmonton, Winnipeg.

Ottawa, Québec, Sherbrooke, St. Hyacinthe, Roberval.

ENTRÉPÔTS A:

AGENCES PARTOUT

Améliorer le troupeau, c'est plus rémunérateur que les travaux du "mère" d'avantage l'Ag. sa profession; a un des moyen rurale.

Dans ce bref s'ra pas à prou propositions, j'y articles subséqu

Paraméliorati pas qu'il faille e de luxe avec lan lieror c'est rend a qu'une fenêta c'est déjà améli de ventilation e' tion. Mais enco soient faites su thodes, aujourd' à bon endroit.

Améliorer l' le troupeau, en lieu hygiénique.

Il faudrait à raisse cette o troupeau dans u bien le troupe qui persistent i rhodes, font-ll l'épreuve à la les plus surpés 10 à 20 bêtes tuberculeuse.

Comment ve affaibli par u souvent par u tueuse, puisse gazeuses de to maux expirent réespirent pou

Il arrive qu ne se lève plu aux corneilles voisin. "Noi laitière, ça vou me un demi- entre les main ligne et dire q seulement plus

Il est arrivé est advenu au échappa le le Le grain entra à l'ombre, no plus d'une be les autres gra et blème, sa périr comme fait le bonh lisière du bois Soyons pe

LA MATTHE Te

Nous a aux cul de Qué nous v bien se Si vous ter des année, il se fer ner tou aisé. Si nous votz v reau-cl Nos in manu de Qui la pro Encou provin sa pro

Battent l' contin

L'ACTUALITE AUX CHAMPS

Améliorons nos étables

Améliorer l'étable c'est améliorer le troupeau, c'est rendre l'exploitation plus rémunératrice, c'est faciliter les travaux du "ménage", c'est faire aimer d'avantage l'Agriculture, ses animaux, sa profession; améliorer l'étable c'est un des moyens d'enrayer l'exode rural.

Dans ce bref article je ne m'attarderai pas à prouver chacune de mes propositions, j'y reviendrai dans des articles subséquents.

Par amélioration d'étable, je n'entends pas qu'il faille construire un bâtiment de luxe avec lambris vernis, etc., améliorer c'est rendre meilleur: là où il n'y a qu'une fenêtre en poser une autre c'est déjà améliorer; poser un système de ventilation c'est encore une amélioration. Mais encore faut-il que ces choses soient faites suivant les meilleurs méthodes, aujourd'hui reconnues et mises à bon endroit.

Améliorer l'étable, c'est améliorer le troupeau, en le plaçant dans un milieu hygiénique.

Il faudrait à tout prix que disparaisse cette coutume d'hiverner le troupeau dans une sorte de charnier, ou bien le troupeau disparaîtra. Ceux qui persistent à suivre les vieilles méthodes, font-ils subir à leur vaches l'épreuve à la tuberculine, qu'ils sont les plus surpris du monde de trouver 10 à 20 bêtes sur 25 atteintes de la tuberculose.

Comment veut-on qu'un animal déjà affaibli par une longue stabulation, souvent par une alimentation défectueuse, puisse résister aux émanations gazeuses de toutes sortes que les animaux expirent, soupirent, respirent, et réexpirent pour les réréspirer.

Il arrive qu'au printemps Caillette ne se lève plus. Rougette est traînée aux cornelles sur la lisière du bois voisin. "Noiron était pourtant une laitière, ça vous avait un pis gros comme un demi-minot quand elle était entre les mains des Durin de la grande ligne et dire que ce printemps c'est tant seulement plus une vache à thé".

Il est arrivé à vos animaux ce qui est advenu aux grains que le semeur échappa le long d'une haie d'épines. Le grain entra en travail, germa, poussa à l'ombre, non pas avec vigueur, non plus d'une belle couleur verte comme les autres grains, ses frères, mais pâle et blême, sans feuilles ni fruits, pour périr comme la pauvre Rougette qui fait le bonheur des cornelles sur la lisière du bois voisin.

Soyons persuadés que l'améliora-

tion du troupeau va de pair avec l'étable hygiénique. Pour être hygiénique l'étable doit être orientée de manière à permettre au soleil de pénétrer par les fenêtres la plus grande partie de la journée.

Les fenêtres doivent avoir au moins 2 pieds carrés de vitre par tête de bétail. Ayons de grandes fenêtres: le soleil donne ses rayons à qui veut les prendre, le pauvre comme le riche peut en jouir, le soleil luit pour tout le monde.

Pour être hygiénique, l'étable doit avoir un bon système de ventilation; un bon pavé en ciment avec les pentes requises, et à leur place afin de permettre un bon égouttement 1/2 à 1 pouce dans le sens de la longueur des vaches est suffisant.

Bref, pour être hygiénique une étable doit avoir de bons murs qui ne suintent pas et ne se couvrent pas de frimas durant l'hiver. Le bois est encore le meilleur matériel pour atteindre ce but. Le mur doit être construit de manière à laisser 2 espaces d'air avec un papier sur le lambris du milieu, trois lambris suffisent, pourvu encore une fois que les lambris ne soient pas collés les uns sur les autres.

Améliorons nos étables, c'est le meilleur moyen de combattre la tuberculose, d'avoir un meilleur rendement de son troupeau.

Améliorons, commençons par poser une fenêtre si nous n'en avons pas, l'an prochain une autre. Posons un bon système de ventilation.

Nous verrons que les quelques piastres dépensées reviendront en double dans notre bourse.

Bruno Chartier,

Ingénieur Agricole.

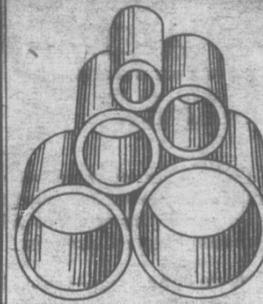
L'exportation de la crème

MM. D'Arcy Scott et W.-F. Stephen, respectivement secrétaire-trésorier et vice-président du conseil national de l'industrie laitière du Canada, se sont récemment rendus à Washington devant le comité d'agriculture du gouvernement américain pour discuter le bill Lenroot concernant l'importation de la crème aux Etats-Unis.

Après avoir expliqué que la qualité de nos produits laitiers est au moins égale à celle des produits américains, MM. Scott et Stephen ont conclu qu'ils étaient d'avis que le gouvernement américain avait le droit de déclarer l'embargo de nos produits, mais qu'il n'y avait pas lieu de leur fermer la porte sous prétexte d'hygiène. Ils ont ensuite déclaré que les producteurs canadiens se soumettraient volontiers à toute mesure de nature à protéger la santé des consommateurs américains, mais qu'ils considéraient juste et raisonnable que les mêmes règles s'appliquent aux producteurs américains.

Dans tes moments de loisir lis le Bulletin de la Ferme pour apprendre à améliorer l'exploitation de ta ferme et augmenter ton revenu.

Il y avait, l'an dernier, dans la province de Québec, 1660 fabriques de beurre et de fromage, dont la production a été évaluée à \$29,386,505.00.



TUYAUX de DRAINAGE EN TERRE CUITE

"CITADELLE"

3 - 4 - 6 - 8 et 9 pouces

DEMANDEZ NOS PRIX

Manufacturés par

BRIQUE CITADELLE, Ltée

421 rue St-Paul - QUEBEC

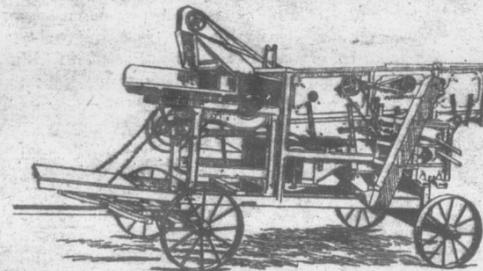
Ne brûle point les forêts des montagnes, afin de ne point faire périr les animaux qu'elles renferment. Quand tu vends tes produits, sois scrupuleux si tu veux conserver ta clientèle.

Trèfle à 50% du prix du marchand

La graine de trèfle récoltée localement possède des qualités germinatives que vous ne trouvez pas chez la graine de provenance étrangère qui contient, cependant, des mauvaises graines souvent étrangères à votre région.

Vous pouvez récolter votre graine de trèfle à raison de quelques centins la livre en autant que vous possédez, en propre ou en groupe, la machine voulue pour le battre, sans aucune perte.

BATTEUSE COMBINEE QUEBEC



Peut être opérée par un moteur de 4 à 6 c. v.

Le même modèle est aussi vendu avec souffleur pour la paille. Nous avons aussi Décortiqueuse Spéciale.

St-Elphège, Cité Yamaska, 20 mars 1926

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE,

Messieurs —

J'ai fait battre mon trèfle environ 600 lbs par la Batteuse Combinée que vous avez vendue à M. Geo. Lemaire de St-Bonaventure. Depuis plusieurs années je faisais battre mon trèfle par une grosse Décortiqueuse. Le coût du battage fait par votre Batteuse Combinée est bien moins élevé et le nettoyage de la graine est bien mieux fait.

Je ne puis que recommander votre Batteuse comme étant économique, facile de transport et donnant les meilleurs résultats, sous tous rapports.

Bien à vous,

ULRIC BIRON.

Demandez catalogue B.

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

PLESSISVILLE, P. Q.

UN AUXILIAIRE PRECIEUX POUR TOUT APICULTEUR

N'auriez-vous que deux ruches faites qu'elles vous rapportent tout le profit qu'elles peuvent rendre. Vous vous assurerez les services gratuits d'un guide expert précieux en recevant tous les mois

"L'ABEILLE"

La seule revue apicole de langue française publiée mensuellement au pays; l'organe des associations d'apiculteurs de la province de Québec.

Tous les cultivateurs qui gardent des abeilles devraient recevoir cette revue spécialement éditée dans le but de promouvoir les intérêts de ceux qui s'intéressent à l'industrie apicole en cette province. L'Abelle contient dans chaque livraison des renseignements fort précieux qui contribueront au succès de votre entreprise. Envoyez votre abonnement à l'adresse ci-dessous.

ABONNEMENT : \$1.00 PAR ANNEE

DEMANDEZ UN NUMERRO SPECIMEN

L'ABEILLE ENRG. Case 176 QUEBEC



Il y a actuellement beaucoup de travail pour les chevaux, laissez pas des maux légers rendre impotents, tenez-les en bonne condition au moyen du Baume Caustique Gombault. Faites-en vous-mêmes l'application. Depuis quarante-un ans il est partout reconnu comme un remède efficace contre les égrainures, jarrés, fê, inflammation des jointures, os, laryngites, maux d'oreilles, maux purulents du pied, maux frontaux, foulures, fistules, amputation musculaire, scorbut, fil de fer, tumeurs purulentes, etc. Le baume ne cicatrise ni décolore la peau et il est beaucoup plus efficace que le fer rouge. Tenez-le toujours sous main. Procurez-vous en une bonne pharmacie. Deux piastres chez les pharmaciens ou expédié directement par nous-mêmes sur ption du prix.

Lawrence-Williams Co., Toronto, Ont.

EST AUSSI EFFICACE POUR LE TRAITEMENT DES MAUX HUMAINS

BAUME GOMBAULT
Caustique

ent plus de grain et sont prêts plus sur le marché, mais ils sont portés plus épais, plus courts et à épaules lourdes que ceux nourris à la

estime à environ \$89,000,000 la production de pulpe et dans la province de Québec

fais pas de compromis avec les grains, si tu veux que la bonne te sourit.

MASSEY HARRIS CENTRIFUGE

us Parfaite Ecumeuse sur le Marché

Centrifuge est soumis à e du "Babcock" dans nos e doit écramer à pas plus de 1%. Il est prouvé que le e Massey-Harris écrame ment et ne laisse aucune

CENTRIFUGE MASSEY-HARRIS

Remplir

Facile à Tourner

Facile à Nettoyer

Parfaitement le Lait Froid

en à l'Agent Massey-Harris

qu'il vous le montre

MASSEY HARRIS LIMITED

on, Regina, Saskatoon, Edmonton, Winnipeg.

Hyacinthe, Roberval.

IT

LA COMPAGNIE MATTHEW MOODY & SONS Terrebonne, P. Q.

Nous avons donné satisfaction aux cultivateurs de la Province de Québec pendant 34 ans et nous voulons continuer à les bien servir.

Si vous avez l'intention d'acheter des machines agricoles cette année, voyez notre agent local, il se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements désirés.

Si nous n'avons pas d'agent dans votre voisinage, écrivez au bureau-chef à l'adresse ci-dessus. Nos instruments agricoles sont manufacturés dans la Province de Québec, par des ouvriers de la province de Québec.

Encouragez l'industrie de votre province et contribuez ainsi à sa prospérité.

Battent la marche depuis 80 ans continueront encore pendant 80 ans

LE CHEZ-NOUS du MARAICHER

CHOSSES ET AUTRES

"Organisons notre marché intérieur"... Tel est le titre d'un article publié par M. L. Chasset, secrétaire général de la Société Pomologique de France, dans son bulletin mensuel de mai dernier. En opposition à ceux qui veulent organiser un marché d'exportation en Angleterre, pour les fleurs et les fruits provenant de France, M. Chasset voudrait plutôt organiser les grands centres de consommation français peuplés de milliers d'ouvriers et qui ne reçoivent que peu ou point de fruits. "Les économistes, dit-il, ou prétendus tels, me répondront que plus nous exportons, plus le prix de la vie doit baisser, grâce à l'arrivée chez nous de bonnes et solides livres. Quelle blague! plus nous exportons plus la livre monte, plus la marchandise est rare chez nous et plus nous la payons cher. Je me fiche des calculs savants, je constate." En terminant, M. Chasset conclut comme suit: "L'avenir de la culture française vers l'exportation c'est évident, mais selon que celle-ci subit souvent des à-coups, et alors, soyons prudents, considérons d'abord notre propre marché et vendons seulement un peu à l'étranger, autrement dit, suivons la méthode qui consiste à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier".

Pour quiconque sait de quelle façon les fruits sont vendus sur le marché anglais, aux enchères publiques, où ils ne rapportent souvent même pas suffisamment pour défrayer les frais de transport, il n'y a pas lieu de s'exagérer les profits qu'on peut y faire. Chose certaine, c'est que M. Chasset a tout-à-fait raison de fonder plus d'espoir sur le marché domestique que sur le marché étranger pour l'écoulement de la production fruitière française. Ce qui se passe dans la province de Québec nous en fournit une preuve irrécusable. Et pourtant, ici comme en France, il se voit des pseudo-économistes qui voudraient absolument que nous exportions des fruits, alors que nous devons en importer ou en faire venir des provinces voisines, faute de production suffisante pour alimenter nos propres marchés. Charité bien ordonnée commence par soi-même: commençons par pourvoir à nos propres besoins

d'abord. Ce n'est que lorsque nous aurons un surplus de production que nous pourrions songer à l'exportation, afin d'empêcher l'affaissement des prix.

A propos de conserves.—Avant la guerre, on n'entendait presque pas parler de conserves: on se contentait d'en manger qui nous venaient du dehors de la province.

La campagne de surproduction entreprise par les gouvernements, pendant la guerre, eut, entre autres résultats, celui de vulgariser chez nous la fabrication intensive des conserves alimentaires domestiques. Rares sont aujourd'hui les endroits où l'on n'est pas au courant des procédés de fabrication domestique et où l'on ne possède pas les appareils nécessaires au sertissage des boîtes de fer-blanc. Bref, cette petite industrie qui a beaucoup contribué à l'amélioration de l'alimentation populaire, a pris une extension telle, depuis une décennie, qu'elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention des chevaliers d'industrie et de devenir pour eux l'objet d'une exploitation fort lucrative. Le nombre de victimes ne se compte plus. Quelques-uns d'entre eux durent pourtant être pincés. Rien n'empêche, cependant, qu'il en existe encore, s'il faut en croire les informations qui nous viennent de nos officiers. Contrairement à ce que quelqu'un prétendait tout récemment, dans un journal, ils trouvent moyen de faire souscrire par les cultivateurs, des sommes considérables pour l'établissement de fabriques industrielles.

Nous ne tenons pas à mettre les cultivateurs en garde contre qui que ce soit, car s'il existe des escamoteurs, il se trouve aussi des promoteurs qui sont de très honnêtes gens. Nous voulons tout simplement recommander à ceux des producteurs qui auraient du capital à investir dans l'établissement de telles fabriques, de ne le faire qu'après avoir préalablement obtenu des informations très sûres, auprès de personnes pouvant les renseigner exactement sur la solvabilité et l'honorabilité des promoteurs, de même que sur les chances probables de succès de l'entreprise.

Si tous les producteurs qui nous ont

écrit pour nous demander conseil, lorsqu'il était trop tard, après avoir signé des contrats à l'aveuglette et s'être fait escamoter de l'argent, tenaient ici la plume à notre place, il est sûr, à en juger par leurs lettres, qu'ils se serviraient, en l'occurrence, d'un langage beaucoup plus énergique que le nôtre, pour recommander à leurs confrères d'être bien prudents dans leurs placements.

Le fait est qu'ils ont payé assez cher pour que leur expérience puisse être profitable à ceux qui pourraient être tentés de faire comme eux.

J.-H. LAVOIE,

Chef du Service de l'Horticulture

CONSEILS DU MOIS DE JUIN

Suivez une bonne rotation de culture, c'est la méthode la plus pratique pour conserver la fertilité du sol, c'est le meilleur préventif contre les maladies et les insectes.

Faites les éclaircissements le plus tôt possible, les plantes ne s'étioieront pas, vous récolterez plus tôt et vous obtiendrez de meilleurs prix pour la vente de vos produits.

Maintenez les cultures exemptes de mauvaises herbes, elles se nourrissent au détriment des bonnes plantes, elles augmentent les frais de main-d'œuvre et épuisent le sol inutilement.

Lorsque vous faites vos plantations, ne ménagez pas les distances: l'air, la lumière et le soleil sont indispensables pour avoir des récoltes abondantes et saines.

Passez souvent le sarcler entre les rangs: vous réchaufferez et aërez le sol et vous lui conserverez son humidité, conditions indispensables à la vigueur des plantations.

Si vous arrosez, n'employez jamais de l'eau trop froide et souvenez-vous qu'il vaut beaucoup mieux arroser moins souvent, mais arroser copieusement.

Gare aux insectes et aux maladies, des pertes considérables se font souvent dans le mois de juin. Vous pouvez certainement les réduire dans une bonne proportion.

Dans les plantations de choux, choux-fleurs, tabac, tomates, fèves, etc., un peu de son empoisonné peut sauver les plantations.

La teigne peut envahir vos semis d'oignons. Vous pouvez tuer la mouche avec l'arsénite de Sodium. Le bichlorure de mercure tuera la teigne du chou et du chou-fleur, si les applications sont faites dans le courant du mois de juin.

La rouille du céleri a causé des dommages considérables en 1925. De bonnes applications de bouillie bordelaise vous donneront des plants indemnes. Les maraichers parisiens emploient, pour cette maladie, 1 livre d'acide acétique dans 40 gallons d'eau. C'est facile à essayer.

En trempant les graines d'épinards, pendant cinq ou six heures, dans une solution de sulfate de cuivre, en empêchera la fonte des semis; on peut encore prévenir cette maladie, en enfouissant, au dernier hersage, 150 livres de fleur de soufre à l'arpent.

Vers la fin du mois, le papillon blanc fait son apparition. Gare aux chenilles de la feuille du chou. On nous communique une recette expérimentée par plusieurs jardiniers et voici ce qu'en dit l'un d'eux: "Ayant à proximité d'un champ de choux, une grande plate-bande de capucines, je constatai que les papillons blancs délaissaient les choux pour les capucines. Depuis, je me suis servi de ces plantes comme plantes-pièges, et c'est par milliers et milliers que je pus détruire les chenilles sur les feuilles de capucines. Voilà certainement un essai facile à faire et peu coûteux. Ceci n'empêche point de continuer les remèdes connus et qui ont fait leur preuve. Renseignez-vous et suivez à la lettre les instructions qui vous sont données."

G. Billaut,

Inspecteur au Service de l'Horticulture.

Sur quoi placer, et comment

Les valeurs que nous plaçons émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec.

Dans leurs catégories respectives, elles combinent le maximum de sécurité avec le maximum de rendement.

Elles sont émises en titres, de \$100, de \$500, et de \$1,000; pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement.

Mettre de l'argent dans ces valeurs c'est aider au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous.

Versailles-Viduaire-Boulais, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

Parmi les ennemis les plus acharnés de l'agriculture, il faut mentionner en premier lieu les insectes.

RAPPORT TELEGRAPHIQUE OFFICIEL SUR LE MARCHÉ DE MONTREAL

10 JUIN 1926

Marché des pommes de terre, anciennes et nouvelles, de même que des concombres, des tomates et des légumes-racines, peu actif.

Pommes de terre des Provinces Maritimes, Blanches "A".....	\$2.90 à \$3.10 qt.
" " " de Québec, Blanches "A".....	2.90 à 3.10 qt.
" " " de l'Ouest, Canada "B".....	2.50 à 2.70 qt.
Asperges de Québec, 1 douzaine pqt. de 2 livres.....	4.00
" " " d'Ontario, panier de 11 ptes.....	2.50 à 3.00
Laitue, Iceberg, cageot.....	5.00 à 6.00
Tomates du Texas, plats.....	2.75 à 3.50
" " " cageot de 6 paniers.....	4.00 à 4.50
Choux, cageot.....	3.50 à 3.75
Fraises.....	.22 à .28 pte.
Céleri de Californie, cageot.....	13.00 à 14.00
Oignons, sac de 100 livres, Standard, Egyptiens.....	4.00 à 5.00

NOMBRE DE WAGONS ARRIVÉS DU 2 AU 9 JUIN:

19 de pommes de terre, de l'Île du Prince-Edouard.
13 " " " " du Nouveau-Brunswick,
7 " " " " de Québec,
3 " " " " de Saskatchewan,
2 " " " " du Manitoba.

IMPORTES:—19 de pommes de terre, 25 de concombres, 5 de tomates, 31 de fraises, 5 de céleri, 3 de melons d'eau, 15 d'oranges, 20 d'ananas, 43 de bananes.

J. H. L.

ETIQUETTES POUR BOITES DE CONSERVES

Désireux de favoriser la fabrication des conserves domestiques en vue de contribuer à l'amélioration de l'alimentation populaire, le Ministère de l'Agriculture, de Québec a pris l'initiative de faire imprimer des étiquettes en couleurs par grande quantité, afin de pouvoir en procurer ainsi, au prix coûtant, à tous les fabricants de conserves domestiques.

Nous offrons ces étiquettes en vente à raison de \$0.50 le cent pour les produits suivants: Tomates, Mais Sucré et Haricots--beurre, pour boîtes No 2½.

S'adresser à:

J.-H. LAVOIE,

Chef du Service de l'Horticulture,

Ministère de l'Agriculture, Québec.

La

Comme sa... ce que nous a... vient d'une pe... che sort de so... la première q... ment. Elle c... des plants et... sible entre la... sion les peti... le long de la r... de laquelle il... ils atteignent... dévorent et r... racine centr... Si l'on exa... de chou-fleur... s'aperçoit qu... son développ... taines feuille... cinement es... des racines, et... radicales s... racine centr... ou moins d... blancs qui g... ce. Sous... plants attac... faner et les... tre.

En certa... culés cause... rables, aux... des milliers... sorte et bi... exactement... de ces enne... Le remè... BICHLORURE... violent dor... a été épro... Comme le... ment sur l... danger po... indiquons... préparati...

PRÉPAR

Gra

Pro... le progr... sera ten...

Le... célèbre... réceptio... pape. L...

A... A... Le...

Le... congrès... une me...

A... glaise... section...

Le... au stat...

A... de lan...

A... le stad...

Sacren... L... stadiu...

A... Colisé...

L... plein...

lein, I...

17 JUIN 1926

ts dans leurs placements.
e fait est qu'ils ont payé assez cher
r que leur expérience puisse être
fitable à ceux qui pourraient être
tés de faire comme eux.

J.-H. LAVOIE,

et du Service de l'Horticulture

MOIS DE JUIN

n trempant les graines d'épinards,
n trempant cinq ou six heures, dans une solu-
n de sulfate de cuivre, en empêchera
n de semis; on peut encore prévenir
cette maladie, en enfouissant, au
ier hersage, 150 livres de fleur de
re à l'arpent.

rs la fin du mois, le papillon blanc
son apparition. Gare aux chenilles
feuille du chou. On nous commu-
e une recette expérimentée par plu-
s jardiniers et voici ce qu'en dit
d'eux: "Ayant à proximité d'un
p de choux, une grande plate-bande
pucines, je constatai que les papil-
blancs délaçaient les choux pour
pucines. Depuis, je me suis servi
s plantes comme plantes-pièges,
st par milliers et milliers que je
létruire les chenilles sur les feuilles
pucines. Voilà certainement un
facile à faire et peu coûteux. Ceci
éche point de continuer les remè-
nus et qui ont fait leur preuve.
ignez-vous et suivez à la lettre les
ctions qui vous sont données.

G. Billault,

et du Service de l'Horticulture.

où placer, et comment

valeurs que nous plaçons émanent
de toutes les sociétés industrielles
corps publics de la province de
e.

s leurs catégories respectives, elles
neet le maximum de sécurité avec
imum de rendement.

s sont émises en titres, de \$100; de
et de \$1,000; pour vous permettre
votre placement.

tre de l'argent dans ces valeurs
ider au développement économique
ada français, qui profitera à chacun
is.

illes-Vidricaire-Boulais, (limitée),
al, rue St-Jacques, Immeuble
les.

ni les ennemis les plus acharnés
griculture, il faut mentionner en
r lieu les insectes.

UR BOITES
RVES

es conserves domestiques en
entation populaire, le Minis-
tive de faire imprimer des éti-
de pouvoir en procurer ainsi,
erves domestiques.

ison de \$0.50 le cent pour les
aricots-beurre, pour boîtes

IE,
le l'Horticulture,
e l'Agriculture, Québec.

LE CHEZ-NOUS du MARAICHER

La défense des cultures

La teigne du chou et du chou-fleur

Comme sa sœur, la teigne de l'oignon,
ce que nous appelons la teigne du chou
vient d'une petite mouche. Cette mou-
che sort de son enveloppe hibernale dans
la première quinzaine de juin générale-
ment. Elle dépose ses œufs à la base
des plants et les installe le plus loin pos-
sible entre la tige et le sol. A leur éclo-
sion les petits vers blancs descendent
le long de la racine principale à la surface
de laquelle ils creusent des sillons, puis
ils atteignent les racines tendres qu'ils
dévorent et remontent ensuite dans la
racine centrale par d'étroits couloirs.

Si l'on examine un plant de chou ou
de chou-fleur atteint par la teigne, on
s'aperçoit qu'il a la mine chétive, que
son développement est arrêté, que cer-
taines feuilles jaunissent et que son enra-
cinement est défectueux. A l'examen
des racines, on constate que toutes les
radicelles sont disparues alors que la
racine centrale héberge un nombre plus
ou moins considérable de petits vers
blancs qui gisent d'ordinaire sous l'écor-
ce. Sous l'ardeur du soleil d'été les
plants atteints ont aussi tendance à se
faner et les feuilles ont une teinte bleuâ-
tre.

En certaines régions ces vers minusc-
ules causent des dommages considé-
rables aux plantations. Chaque année
des milliers de dollars se perdent de la
sorte et bien peu de maraichers savent
exactement comment arrêter les ravages
de ces ennemis de leurs cultures.

Le remède nous est fourni par le
BICHLORURE DE MERCURE, un poison
violent dont l'efficacité contre la teigne
a été éprouvée en ces dernières années.
Comme le poison est appliqué unique-
ment sur la racine, il ne s'ensuit aucun
danger pour le consommateur. Nous
indiquons ici brièvement le mode de
préparation et d'emploi.

PRÉPARATION. Une solution utile doit

être faite à la dose de 1 millième; en pra-
tique on emploie, pour obtenir ce dosage,
une once de bichlorure de mercure pour
10 gallons d'eau. Si on préfère se servir
des comprimés (pastilles) qui se trou-
vent dans toutes les pharmacies, il faut
environ 20 comprimés pour chaque
gallon d'eau.

Préparer la solution est chose des plus
simples. Il suffit, en effet, de faire dis-
soudre le bichlorure dans la quantité
d'eau requise. Pour hâter la dissolution,
on peut employer un peu d'eau chaude.
Se servir uniquement de récipients non
métalliques qui ne sont pas attaqués par
le bichlorure de mercure.

MODE D'EMPLOI. La solution ainsi
préparée est versée en petite quantité
à la base du plant de sorte que le liquide
coule le long de la racine et descende le
plus loin possible. Il faut environ deux
cuillerées à soupe de liquide par plant ou
un gallon de solution pour cinquante
plants.

La première application se fait envi-
ron une semaine après la transplan-
tation, puis une ou deux autres applica-
tions, selon le cas, à une semaine d'in-
tervalle.

Les petits vers qui viennent en con-
tact avec ce liquide hautement toxique
ou qui absorbent des tissus qui en sont
imprégnés succombent rapidement.

On a souvent remarqué que les choux
ainsi traités paraissent avoir une vigueur
accrue et l'on a pensé que le bichlorure
de mercure, probablement par le chlore
qu'il contient, servait de stimulant.

Quoiqu'il en soit de cette influence, il
est certain que la teigne ne résiste pas
aux applications de bichlorure et que
les plants n'en ressentent aucun mau-
vais effet. C'est ce qui importe.

GEORGES MAHEUX,

Entomologiste provincial.

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

(Suite de la page 426)

Programme officiel du Congrès Eucharistique de Chicago.—Voici
le programme officiel du 28^e congrès eucharistique international qui
sera tenu à Chicago, du 20 au 24 juin inclusivement:

Le dimanche, 20 juin, à 5 heures du matin, grand'messe solennelle
célébrée dans toutes les églises du diocèse de Chicago. A onze heures,
réception officielle et intronisation du cardinal Bonzano, le légat du
pape. Messe pontificale, lecture du bref papal, adresse de bienvenue.

A trois heures, assemblée des diverses sections du congrès.

A huit heures, exercices de l'heure sainte dans toutes les églises.

Le lundi, 21 juin, à dix heures du matin, assemblée générale du
congrès au stadium du Soldiers' field au parc Grant, où sera célébrée
une messe pontificale solennelle.

A 3 h. 30 de l'après-midi, assemblée de la section de langue an-
glaise au Colisée, et à 8 h. 30 du soir, nouvelle assemblée de cette
section.

Le mardi, 22 juin, à dix heures, assemblée générale du congrès
au stadium; messe pontificale solennelle.

A 3 h. 30 et à 8 h. 30 du soir, assemblées au Colisée de la section
de langue anglaise.

A huit heures, le même soir, assemblée générale des hommes dans
le stadium du Soldiers' Field au parc Grant. Bénédiction du Saint-
Sacrament.

Le mercredi, à dix heures, assemblée générale du congrès au
stadium du Soldier's Field, au parc Grant. Messe pontificale solennelle.

A 3 h. 30 et à 8 h. 30 assemblée de la section de langue anglaise, au
Colisée.

Le jeudi, 24 juin, à onze heures messe pontificale solennelle en
plein air au terrain du séminaire Sainte-Marie-sur-le-Lac, à Mundelein,
Illinois.

Nous sommes acheteurs de **CREME**

Que nous payons les meilleurs prix du marché.

Nous raisonnons nos paiements 2 fois par mois

Important: En expédiant votre crème à Québec
plutôt qu'à Montréal, vous sauvez à
peu près 50% sur le coût de l'Express.

Ecrivez ou expédiez immédiatement à

BROOKSIDE DAIRY, Ltd.
Chemin St-Louis, QUEBEC

Dures leçons.—Nous recevions, ces jours derniers, d'un corres-
pondant de Cacouna, une très belle lettre, dont nous reproduisons
ci-après quelques passages que nos lecteurs liront certainement avec
intérêt.

"J'arrive de Rivière-du-Loup où un incendie vient de faire
des dégâts inimaginables. Toute la partie commerciale a failli y
passer. Environ cinquante maisons ont été détruites. On n'a pas
encore réussi à établir le chiffre des dommages, que l'on évalue à
près de \$1,000,000.

Il faut se rendre sur les lieux pour avoir une idée de l'aspect
lamentable que présentait hier le quartier dévasté. A plusieurs
endroits, on voyait des femmes et des enfants, à demi vêtus de tout
ce qu'il avait été possible d'arracher aux flammes, cherchant dans
les ruines fumantes si le feu avait épargné quelque objet cher ou
du moins quelque chose d'utilisable.....

L'épreuve est bien dure pour plusieurs sinistrés.....

Tout malheur comporte une leçon. Dans celui qui vient de
frapper nos voisins, on ne peut s'empêcher de trouver un enseigne-
ment de prudence et d'humilité. En effet, un tel ravage démontre
clairement l'imperfection des humains dans leurs œuvres périssables.
Dès que le Grand-Maitre le permet, nous sommes réduits à néant en
face du moindre élément de la nature. Contre les incendies, il y a
un moyen de se protéger, du moins partiellement, c'est d'assurer tout
ce qui peut brûler. Cela n'exempte nullement de l'obligation d'être
prudent".....

Les sinistrés de Rivière-du-Loup ont payé cher ces leçons.....

Bien qu'un malheur profite toujours à quelqu'un, nous som-
mes plutôt portés à nous apitoyer sur le sort de ceux qui ont été
cruellement éprouvés et à favoriser tout projet sérieux dans le but
de leur venir en aide.

Rien n'est immuable dans la nature, pas même le sol sur lequel
nous nous agitons.

LABORATOIRES POUR L'ESSAI DES SEMENCES.—La Division des
semences du Ministère fédéral de l'Agriculture rend un service important en
maintenant des laboratoires pour l'essai des semences à Québec, Ottawa, Toronto,
Winnipeg et Calgary. Ces laboratoires sont aménagés pour l'analyse d'aliments
non moulus. Dans son rapport annuel pour l'année finissant le 31 mars 1925,
le Ministre de l'Agriculture déclare que plus de quarante mille échantillons de
semence, d'aliments et d'engrais, ont été analysés par ces laboratoires. Les échan-
tillons de semence sont essayés pour la pureté et la germination. Les aliments et
les engrais sont analysés. On expose de cette façon les cas de tromperie dans la
composition et l'emploi habile d'adultérants. Le commerce honnête et légitime est
mis à l'abri de la concurrence déloyale, les acheteurs sont protégés contre les mar-
chandises de qualité inférieure et peu sûre. Grâce aux travaux exécutés par la
Division des semences, la qualité des aliments commerciaux et des engrais en vente
au Canada s'améliore rapidement.



Renseignez-vous
AVANT
D'ACHETER

Ce n'est pas quand vous aurez acheté et que
vous verrez, chez votre ami, chez votre voisin,
comment il est agréable et pratique de faire
des conserves avec nos outillages modernes
qu'il sera temps de vous renseigner sur les
avantages qu'offrent

LES APPAREILS "UTILITY"

Attendez que cela ne coûte absolument rien pour recevoir nos circulaires
illustrées, listes de prix et autres renseignements que vous aimerez
avoir. Ecrivez-nous dès aujourd'hui, c'est tout ce que vous avez à faire
et vous éviterez de faire un faux pas.

Les Fabricants de Conserves Domestiques, Limitée
43A Bonsecours - MONTREAL



17

17

17

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

LES OISEAUX INSECTIVORES

Gardiens des champs et des bois

Parmi les ennemis les plus acharnés de l'agriculture, il faut mentionner en premier lieu les insectes. Il ne se passe pas d'années sans que ces petits êtres, innombrables légions, ne viennent ravager l'une quelconque de nos cultures. Ce fait devient évident pour tous, lors des grandes épidémies, alors que chenilles ou sauterelles anéantisent des moissons pleines de promesses ou défeuilleent des arbres magnifiques. Cependant, pour être moins apparent, le mal n'en existe pas moins dans les années qui suivent, puisque les statistiques démontrent que les insectes nuisibles coûtent annuellement à la province de Québec, la jolie somme de \$10,000,000.

Que serait-ce si les insectes vivaient continuellement à l'état épidémique? En l'espace de deux ou trois années, les dégâts s'élèveraient à une centaine de millions de piastres, et ce serait la famine prochaine et inévitable. Par bonheur, la Providence a voulu que ces invasions ne soient que passagères. Elle a mis en œuvre divers facteurs qui tendent sans cesse à ramener au chiffre normal le nombre des ennemis des cultures. Pour maintenir cet équilibre indispensable au succès des récoltes, nous n'avons pas d'auxiliaire plus puissant que l'OISEAU.

C'est un allié nombreux, actif, vigilant, toujours sur la brèche. Sans cesse il harcèle l'ennemi et fait dans ses rangs de vastes trouées. Plus ses armées sont nombreuses, plus la destruction des insectes ravageurs est rapide.

Car l'insecte, c'est pour l'oiseau l'aliment le plus naturel, c'est la friandise recherchée qu'il dévore avec avidité; et c'est pourquoi des milliards d'insectes trouvent chaque année la mort par l'intermédiaire du bec de l'oiseau.

Les savants nous apprennent que si on ouvre l'estomac d'un oiseau des champs on le trouve rempli à moitié ou aux trois-quarts de débris d'insectes. Et c'est à tel point vrai, que, même des oiseaux que nous considérons comme ennemis, par exemple la corneille, absorbent de nombreux insectes et ne se nourrissent de grains qu'à l'époque des semailles.

Personne encore n'a tenté de calculer le nombre d'insectes nuisibles

mangés par les oiseaux qui habitent généralement nos climats, mais il est facile d'imaginer quel chiffre énorme de victimes sert à satisfaire l'appétit de l'oiseau en une seule saison.

C'est précisément de cette façon que se traduit l'action bienfaisante de ces habitants de l'air. Sans leur concours, qui nous est si généreusement dispensé, il ne servirait à rien de semer, les ravageurs auraient tout dévoré avant l'époque de la moisson. Nous devons donc favoriser par tous moyens la rapide multiplication de ces précieux auxiliaires de l'agriculteur. Et alors, comment expliquer qu'un animal si utile soit massacré par ceux-là mêmes qui devraient le protéger? Que penser de ces chasseurs ignorants qui massacreraient à plaisir ces précieux alliés de l'agriculture, c'est-à-dire de la vie?

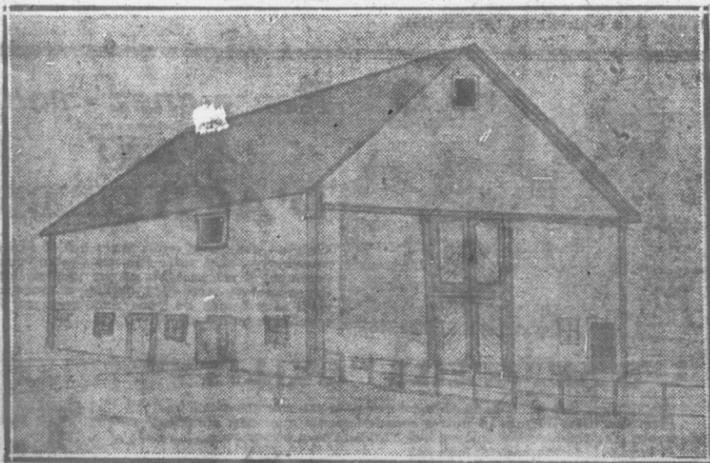
Que penser de ces enfants cruels, qui, l'été durant, parcourent les bois pour dénicher les oiseaux, détruire les œufs qu'une faible mère ne peut protéger, tuer les petits incapables de se défendre?

Que penser de ces êtres maladroits qui semblent être possédés de la manie de tuer sans raison les bêtes les plus inoffensives qu'ils rencontrent?

Le moins qu'on puisse dire des uns et des autres, c'est qu'ils travaillent contre leurs propres intérêts; et, pour un grand nombre qui n'ont pas même l'excuse de l'ignorance, il faut déclarer hautement qu'ils commettent une action injuste et criminelle chaque fois qu'ils agissent ainsi. N'oublions pas, tout d'abord, qu'ils enfreignent les lois du pays et qu'ils s'exposent à des peines sévères; puis, sans nécessité aucune, détruisent des êtres nécessaires à une abondante production agricole. Que! mal les oiseaux leur ont-ils fait? Ils seraient bien embarrassés de le dire!

Comprenons mieux nos intérêts et soyons plus humains; prêchons d'exemple, et nous formerons une génération qui saura mieux utiliser les instruments que la Providence met à sa disposition.

Il faut aimer les oiseaux pour le bien qu'ils nous font sans exiger de nous autre chose que la liberté de voler dans les airs, sans demander d'autre récompense que d'être un plaisir pour les yeux et une joie pour le cœur.



La grange de M. Audet, de Maria, Cté Bonaventure, dessinée par sa fille Maria, 2e prix du concours de mai 1926 pour les élèves-fermiers.

La saveur originale du

CALADA

THE VERT

UNICA

se révèle pleinement dans la tasse.

Aimer les oiseaux, c'est aussi bien les aider. Nous faciliterons la multiplication de ces auxiliaires en distribuant ici et là des maisonnettes qui leur serviront de nid, en éloignant leurs ennemis, en les nourrissant au besoin. Ce faisant, nous aurons conscience de travailler pour une bonne cause. Qu'on ne l'oublie pas: l'oiseau est un ami, guerre à ceux qui le détruisent!

Jules Moineau.

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE
OU LE
MEMENTO AGRICOLE DE
L'INSTITUTRICE

LE SARCLAGE

Le sarclage n'est pas un travail bien intéressant. Il évoque chez nous l'idée de longues journées d'été passées dans les champs de légumes par un soleil brûlant. Au point de vue pratique, il constitue une protection de nos cultures parce qu'il permet d'enlever de nos champs les herbes nuisibles qui font la lutte à nos plantes cultivées. Un vieil agronome de cette province comparait les mauvaises herbes aux enfants naturels de la terre et les bonnes à ses enfants d'adoption. Cette comparaison était bien de nature à expliquer la préférence du sol pour les mauvaises herbes qui deviennent toujours prospères quand on ne songe pas à les arracher.

Les principaux défauts des mauvaises herbes résident dans le fait qu'elles enlèvent au sol l'engrais et l'eau destinés aux bonnes plantes que l'on cultive. Dans les temps de sécheresse surtout, ce défaut est tellement grave qu'il empêche tout simplement les plantes de pousser.

Pour tenir les mauvaises herbes en échec sur les terrains cultivés, il faut

faire justement ce qu'on appelle des "cultures sarclées" parce que ces cultures nous mettent dans l'obligation et nous donnent l'occasion de les nettoyer. L'opération du sarclage n'est pas compliquée; elle est très souvent pratiquée par les enfants quand il faut la faire à la main. Pour faire un bon travail de sarclage, il faut tenir compte de certaines précautions sans lesquelles il n'obtiendrait qu'une demi-efficacité.

Que le travail se fasse d'une façon mécanique ou à la main, l'essentiel est de bien faire mourir les plantes que l'on coupe ou que l'on arrache. Il vaut toujours mieux arracher les mauvaises herbes que de les couper, lorsque les racines ne sont pas trop longues. Il faut de plus sarcler par une température très chaude et ensoleillée afin que les plantes se fanent et sèchent. Certaines mauvaises herbes comme les chicorées et les chardons, ont de très longues racines et doivent être coupées très profondément dans le sol; d'autres comme le pourpier et les plantes grasses, difficiles à faire faner, doivent être retournées ou isolées du sol si l'on ne veut pas qu'elles reprennent la nuit suivante ou à la faveur de la prochaine humidité. Quand la chose peut se faire, on conseille même de ne pas laisser les plantes arrachées sur le sol parce qu'il arrive des cas, comme dans la moutarde et autres crucifères sauvages, où ces plantes continuent à mûrir leurs graines même longtemps après avoir été sarclées.

Le sarclage n'est pas la seule manière d'arrêter le développement des mauvaises herbes, mais c'est cependant celle à laquelle il faut toujours revenir parce que ce travail s'impose chaque année. Les cultures sarclées comme les pommes de terre, les légumes et toutes les productions de jardins, sont d'autant plus prospères qu'elles sont plus nettes. C'est là une vérité qu'il ne faut jamais oublier lorsqu'on exploite une ferme.

André Lesage.

UN REMÈDE EFFICACE POUR LES MALADIES DES FEMMES DIX JOURS DE TRAITEMENT GRATUIT

"Orange Lily" est un remède efficace pour toutes les maladies des femmes. Il s'applique localement et est absorbé dans les tissus douloureux. La matière morte défectueuse de la région congestionnée est expulsée, donnant un soulagement immédiat, mental et physique; les vaisseaux sanguins et les nerfs sont tonifiés et renforcés; la circulation redevient normale. Comme ce traitement est basé sur des principes strictement scientifiques et agit sur la localité actuelle de la maladie, il ne peut qu'être bon dans toutes les formes des maladies féminines, y compris la menstruation retardée et douloureuse, leucorrhée, descente de matrice, etc. Prix \$2.00 la boîte, suffisante pour un traitement de 30 jours.



souffrante qui m'enverra son adresse. Envoyez 3 timbres et votre adresse à Mme Lydia W. Ladd, Dept. 57, Windsor, Ontario.

Vendu partout par les principaux pharmaciens

LA VIEILLE



Employez la POUR FA

SA

et pour tout

DESIN

La lessive votre santé

voire

Soyons

Ne laissons pas qu'il soit possible foyer paternel; c'est une catastrophe dont vous devez vous protéger. — faire son profit, vive chez les jeunes seillers très souvi

— Si tu es pour efface-toi de me imprudent à l'ex irrévérencieux firmité du voisin.

L'enfant reste vivre ailleurs qu L'automne sui classe et le père heureuse injonct fois encore prend

— Qu'est-ce q manger.....

— On travaille — Ou l'on vo voisinage, toléré nir de services preuve que la lettre morte en

— Et la reconn que la valeur d an passa, puis amoureux de j des notes. — ca, s'inquiétait femme, des ch peut-il sortir d inutile?

Un jour, con bombe la fait d derie a mis le dernières attac

VOU

Recevoir rég excellent courrant de to en pièces n vocales.

ABON

"LA

La seule rev et exclusiven blise au pay Parait réguli 36 pages d exclusivemen chansons.

PRIX L'ABON

Numér se sur r

L

CASE I

inale du
DA
ERT
DA
F2
dans la tasse.

astement ce qu'on appelle des
es sarclées" parce que ces cul-
ous mettent dans l'obligation et
nnent l'occasion de les nettoyer.
tion du sarclage n'est pas com-
; elle est très souvent pratiquée
enfants quand il faut la faire à
Pour faire un bon travail de
il faut tenir compte de certaines
ions sans lesquelles il n'obtien-
r'une demi efficacité.

le travail se fasse d'une façon
ue ou à la main, l'essentiel est
faire mourir les plantes que
pe ou que l'on arrache. Il vaut
mieux arracher les mauvaises
ue de les couper, lorsque les
ne sont pas trop longues. Il
plus sarcler par une tempéra-
s chaude et ensoleillée afin que
tes se fanent et séchent. Cer-
mauvaises herbes comme les
s et les chardons, ont de très
racines et doivent être coupées
fondément dans le sol; d'autres
e pourpier et les plantes grasses,
à faire faner, doivent être ret-
ou isolés du sol si l'on ne veu-
les repréner la nuit suivante
veur de la prochaine humidité.
a chose peut se faire, on com-
me de ne pas laisser les plantes
s sur le sol parce qu'il arrive
comme dans la moutarde et
ucifères sauvages, où ces plan-
tinent à mûrir leurs graines
gtemps après avoir été sarclées.
lage n'est pas la seule manière
le développement des mauvai-
s, mais c'est cependant celle à
il faut toujours revenir parce
avail s'impose chaque année.
res sarclées comme les pommes
les légumes et toutes les pro-
de jardins, sont d'autant plus
qu'elles sont plus nettes. C'est
crité qu'il ne faut jamais ou-
qu'on exploite une ferme.

André Lesage.

LADIES DES FEMMES NT GRATUIT

maladies des femmes. Il s'applique
sère morte défœcatoire de la région
ongestionnée est expulsée, don-
nant un soulagement immédiat,
mental et physique; les vais-
seaux sanguins et les nerfs sont
ionifiés et renforcés; la circulation
redonne sa normalité. Comme ce
traitement est basé sur des prin-
cipes strictement scientifiques et
agit sur la localité actuelle de la
maladie, il ne peut qu'être bon
dans toutes les formes de mala-
dies féminines, y compris la
constipation retardée et doulou-
reuse, leucorrhée, descente de
matrice, etc. Prix \$2.00 la boîte,
suffisante pour un traitement de
10 jours.

Un traitement d'essai gratuit
de 10 jours valant 75c. sera en-
voyé gratuitement à toute femme
et votre adresse à Mme Lydia W.

ux pharmaciens

LA VIEILLE AMIE



Employez la Lessive Gillett
POUR FAIRE VOTRE
SAVON
et pour tout nettoyage et
DESINFECTANT
La Lessive Gillett protège
votre santé et économise
votre argent.

Soyons prudents

Ne laissons pas soupçonner aux enfants
qu'il soit possible de vivre en dehors du
foyer paternel; c'est faire ouverture dé-
sastreuse dont voudra—peut-être trop tôt
—faire son profit, la curiosité toujours
vive chez les jeunes et si mauvaise con-
seillère très souvent.

—Si tu es pour faire de ces choses-là —
efface-toi de mes yeux, disait un père
imprudent à l'enfant de douze ans qui
irrévérencieusement se moque d'une in-
firmité du voisin.

L'enfant reste ébahi: on peut donc
vivre ailleurs que chez son papa!...

L'automne suivant, il refusa l'entrée en
classe et le père indigné, répéta la mal-
heureuse injonction dont le petit, une
fois encore prend note.

—Qu'est-ce qu'on fait ailleurs pour
manger.....

—On travaille! fait le père!...

—Ou l'on vole—fait un lourdeau du
voisinage, toléré à grande peine en souve-
nir de services rendus par les parents:
preuve que la reconnaissance n'est pas
lettre morte en cette demeure.

Et la reconnaissance coûte souvent plus
que la valeur des services acceptés. Un
an passa, puis trois. Julien devenait
amoureux de journaux et prenait même
des notes. — "Que peut-il écrire comme
ça, s'inquiétait la mère! — Laisse donc,
femme, des choses de rien surtout: que
peut-il sortir de bon de ce cerveau d'in-
utile?"

Un jour, comme la mèche brûlée d'une
bombe la fait éclater, une nouvelle gron-
derie a mis le feu aux liens, rompant les
dernières attaches de retenue à sa famille.

VOULEZ-VOUS

Recevoir régulièrement tous les mois une
excellente revue musicale, vous tenir au
courant de tout ce qui se crée de nouveau
en pièces musicales instrumentales ou
vocales.

ABONNEZ-VOUS à

"LA LYRE"

La seule revue essentiellement musicale
et exclusivement canadienne-française pu-
bliée au pays.

Paraît régulièrement tous les mois.
36 pages d'intéressantes matières dont 12
exclusivement en morceaux de musique et
chansons.

PRIX DE L'ABONNEMENT { Un an \$2.50
6 mois \$1.25

Numéro spécimen adres-
se sur réception de 25 sous

LA LYRE

CASE 129 - QUEBEC

Chez-nous

Section féminine Le foyer, L'Ecole

Les moyens de réussir

Il y a des gens qui se plaignent d'être sobres, honnêtes et tra-
vailleurs et d'arriver à gagner tout juste leur pain, tandis que d'autres,
avec moins de peines, ont de meilleurs résultats. Il y a bien des raisons
pour lesquelles un homme réussit là où un autre échoue, et d'abord
les aptitudes personnelles qui font que l'un ait le don de faire de l'ar-
gent, tout comme un artiste découvre de la beauté où les profanes ne
voient rien de particulier.

Ce n'est pas un obstacle d'être né dans la pauvreté, ni parfois
de manquer d'instruction ou d'éducation, car la nécessité est un puis-
sant stimulant lorsqu'elle est au service d'une énergie tenace et
persévérante.

Bien des gens échouent parce qu'ils n'ont pas su choisir une
besogne qui leur convient; le meilleur charpentier fera un médiocre
avocat et un mauvais voyageur de commerce serait peut-être bon
comptable. Il faut aimer son travail, le bien comprendre et chercher
toujours à l'améliorer, afin de lui donner toute sa valeur.

Les uns pensent toujours en savoir assez, ils travaillent machina-
lement, les yeux sur l'horloge, et donne un équivalent pour l'argent qu'ils
reçoivent, mais ils refusent de faire le moindre effort supplémentaire.
Ceux qui réussissent agissent autrement, ils se spécialisent et se per-
fectionnent et n'abandonnent leur tâche que lorsqu'elle est terminée.

Emerson disait que celui qui pourrait perfectionner une trappe
pour les souris trouverait un marché même s'il habitait un désert;
c'est encore plus vrai de nos jours où il y a des associations prêtent
à payer n'importe quel prix pour l'employé compétent qui est un
expert dans son métier.

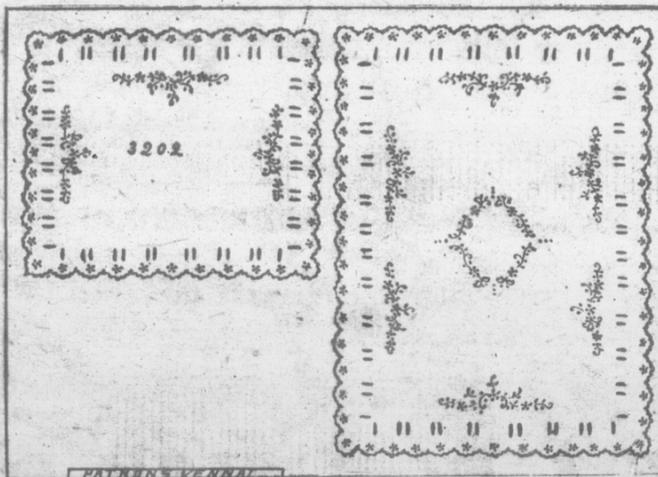
Il y en a qui sont les victimes du mauvais caractère qu'ils n'ont
pas su réprimer. Ils abandonnent des positions lucratives, ils bri-
sent des associations qui leur deviendraient très avantageuses parce
qu'ils ne veulent pas se plier à l'humeur des autres, ce qui est préju-
diciable à l'homme de profession comme au commerçant et à l'em-
ployé. Cela explique comment les clients vont dans un magasin
plutôt que dans un autre, et pourquoi un excellent ouvrier ne devien-
dra jamais contre-maître.

Une femme économe et courageuse contribue pour une bonne
part au succès de son mari, et celle qui est extravagante, négligente
ou malade, peut quelquefois entraver gravement sa carrière.

Des milliers d'hommes en voient journellement d'autres les
dépenser dans la course à la fortune sans pouvoir s'en défendre;
mais la négligence, la paresse, l'indécision, l'extravagance, le désir
de paraître, l'orgueil de ne pas se laisser dépasser par ses voisins sont
à la base de bien des échecs.

Cousine Avette.

La broderie est un agréable passe-temps



Couverture de berceau ou de carrosse 3002 avec orfèvre assorti. Patron en bonnet couverture 25c,
oreiller 20c; perforé 50c et 35c. Papier carbone bleu ou blanc 15c.

Tout estampé sur coton fin toile ou piqué blanc couverture 20 x 27 pos 90c, l'oreiller de 15 x 18,
pos dessus et dessous 60c. Sur pure toile \$1.50 la couverture et \$1.00.

Coton M.F.A. nécessaire à la broderie de l'écheveau 45c la douz.

Demandez notre catalogue de broderie envoyé franco dans tout le Canada sur réception de 35c.

Demandez notre catalogue de musique gratis.

LE BULLETIN DE LA FERME, CASE 129 QUEBEC.

Chaque Paquet
de 10^c de
**PAPIER
MOUCHES
WILSON**
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE
\$8^c VALANT DE N'IMPORTE
QUEL ATTRAPE-MOUCHE
COLLANT.

Ne saillit pas les mains. Vendu
par tous les Pharmaciens, Epi-
ciers et Marchands Généraux.

Un ordre bref mal exécuté a ouvert la
digue d'une série d'invectives et encore:
—Si tu es pour faire comme ça—efface-
toit!

Efface-toit!... L'adolescent ne veut pas
pleurer et, du poing, s'enfonce les larmes
dans les yeux. La mesure d'imprudences
comblée fait renverser l'urne de la curiosité
qu'agite en plus, l'orgueil aux abois de la
nouvelle blessure. En silence, il a repris
son travail, mené à bonne fin, cette fois et
puis — à la nuit — sous les seuls yeux des
étoiles et du bon chien qu'il embrasse,
Julien s'est enfui — nul ne savait où...

C'était l'automne dernier. Ces jours
passés la cour juvénile l'absolvait d'un
premier méfait. Le père prévenu ramena
au cercle familial l'enfant tout l'hiver
pleuré: nul doute qu'il sera guéri de sa
vilaine habitude. Instruisons les enfants
de leurs devoirs, sans menace — ne lais-
sant jamais soupçonner la vie possible
extérieurement de la protection pater-
nelle: un exemple peut être d'utilité.

B. L.

Je me sens prêt à travailler.—"J'ai
soixante-deux ans", écrit M. Nic Died-
richs, de Chipman, Alta. "L'automne
dernier j'ai dû travailler très dur, ce qui
affecta ma santé. Je souffrais de douleurs
rhumatismales dans mes jambes, mes
mains et mes épaules. J'ai employé le
Novoro du Dr. Pierre régulièrement et
je jouis maintenant d'une bonne santé.
Je me sens prêt à travailler". Ce remède
végétal éprouvé, produit également un
bon effet sur les personnes jeunes comme
sur les âgées, il ne manque jamais de
faire du bien. Il n'est pas vendu par l'en-
treprise des droguistes car des agents spé-
ciaux le fournissent. Ecrire au Dr. Peter
Fahrney & Sons Co., 2501 Washington
Blvd., Chicago, Ill.

Pilules GALEGINES



Reconnu par le
monde entier com-
me le remède le
plus puissant pour
le développement
du buste.

Le flacon \$1.00
par la poste.

Brochure explicative

Agence Mondiale d'Importation
46 St. Alexandre Ch. 811 Montréal

MUSICIENS

Nous envoyons la Musique en
Approbation.

Demandez notre catalogue et nos
conditions.

Raoul VENNAT

3770, St-Denis, Montréal.

Le "Bulletin de la Ferme"

Rédaction et Administration

111, Côte de la Montagne, (Edifice Morin)

Revue publiée par le "Bulletin de la Ferme" Ltée.

Imprimée par "Le Soleil Ltée."

Téléphone, 2-4297. • • • • • Cane Postale 128

17

17

17

Hommes et Choses
Chronique Hebdomadaire

(Suite de la page 429)

LE TABAC.—En feuilletant au hasard un vieux bouquin, je tombe sur un article qui traite du tabac, ou plutôt des peuples qui fument et je constate que le Canada figure dans la liste avec une proportion d'un peu plus de deux livres par tête.

Cela ne m'étonne pas, car j'ai toujours entendu dire que pour dessiner un Canadien de manière à le reconnaître, il faut qu'il ait une pipe et un fouet.

Deux livres de tabac par année, ce n'est pas énorme, car je connais des gens qui fument plus que cela en un mois. Comment a-t-on établi la proportion de deux livres par année par tête, je l'ignore, mais il faut croire que cela est vrai.

Le peuple qui fume le plus est le peuple hollandais, qui convertit en fumée plus de sept livres par tête.

Après la Hollande, viennent les Etats-Unis, puis la Belgique, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Norvège, le Danemark, le Canada, la France, la Suède, l'Angleterre, l'Italie, etc.,

La France est le pays où le tabac rapporte le plus à l'Etat, plus de cent millions de piastres, mais on remarque que depuis quelques années, les jeunes gens des classes dirigeantes fument beaucoup moins.

Ce fait a une grande importance et voudrait dire que les jeunes Français étudiant et travaillant beaucoup plus qu'autrefois ont moins le temps de fumer.

Nos bons Canadiens s'imaginent assez facilement qu'en France tout le monde s'amuse et passe son temps à boire et à manger. C'est une idée assez saugrenue. La France ne serait pas ce qu'elle est si ses enfants menaient une vie de bâtons de chaises.

La vérité, c'est qu'en France les jeunes travaillent ferme et que nous ne soupçonnons même pas la somme de travail que produit la jeunesse française dans ce Paris que l'on a si bien nommé la Ville Lumière.

Le génie ne pousse pas comme un champignon: les plus grands talents demeurent stériles sans le travail. Et si l'on juge l'activité intellectuelle d'un pays par la somme des hommes éminents qu'il produit dans tous les domaines, le peuple français est loin d'être un peuple de fainéants.

LES RESSEMBLANCES.— Savez-vous que deux époux se ressemblent plus que frère et sœur? C'est du moins ce que prétendent de grands savants.

Deux époux arrivés à un certain âge, après avoir vécu ensemble une longue série d'années, ayant des idées communes, de la sympathie l'un pour l'autre et soumis aux mêmes conditions d'existence, finissent par se ressembler physiquement.

Le fait est facilement explicable. Il est hors de doute que les conditions physiques ont une action sur la physiologie.

La physiologie des êtres n'est pas immuablement fixe, elle peut au contraire être modifiée suivant les conditions d'existence de cet être et du milieu dans lequel il vit. Lâchez un cheval d'une race dans une file où vit d'une façon différente une autre race de chevaux, le type du premier se modifiera, il finira par ressembler plus ou moins aux chevaux qui l'entourent.

De même pour l'homme: qu'un marin naufragé aborde dans un pays habité par des sauvages. S'il réussit à vivre

au milieu d'eux, à s'acclimater, il arrivera un moment où il aura dans la physionomie quelque chose du type sauvage.

Combien de beaux types de Canadiens sont originaires d'autres races, et cependant rien ne les différencie plus des nôtres, ils ont appris notre langage, pris nos habitudes et jusqu'à notre physionomie; ils sont devenus de vrais Canadiens; leurs noms seuls à consonnance étrangère, Schamback, Dombrowski, McKinnon, etc., rappellent que leurs ancêtres sont venus de loin.

Des paysans, vivant dans les champs, côte à côte, ont tous un air de ressemblance.

Une campagnarde devient facilement une citadine. Bientôt rien ne la différencie plus de ses nouvelles compagnes. De même une citadine se transforme, mais plus difficilement, en campagnarde.

Dans une expérience sur des centaines de sujets on a trouvé plus de ressemblance entre mari et femme qu'entre frère et sœur. Tant que le frère et la sœur ont vécu ensemble au sein de la

famille la ressemblance était produite par la vie commune, par les sensations communes. Du jour où ils ont été séparés, cette ressemblance a été changée et c'est la nouvelle produite par la vie avec l'époux qui l'a remplacée.

Tout cela, bien entendu, doit rester dans la généralité; c'est la règle, mais elle souffre nombre d'exceptions qui ne changent rien au principe.

Pierre Fouille-Partout.

Sa popularité augmente de jour en jour. C'est pourquoi vous devez essayer le

Café PRESIDENT

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Coupon de valeur dans chaque paquet.

Pour les gens pressés

Première messe.—M. l'abbé Jacques de Martigny, ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Gauthier, à la basilique de Montréal, a dit sa première messe à Varennes. La famille Le Moine de Martigny habite Varennes depuis 1668, date de sa fondation.

L'abbé Marcel Beaudry, cousin du nouveau prêtre, du collège de l'Assomption, l'assistait, tandis que M. le curé F. Jobin et l'abbé Bolduc, aumônier du collège Saint-Paul de Varennes, étaient au chœur.

Les travaux de construction de la nouvelle église de Bouctouche, N.-B., ont été commencés. Ils sont sous la direction de M. François Léger, architecte de New-York.

Les savants nous apprennent que si on ouvre l'estomac d'un oiseau des champs on le trouve rempli à moitié ou aux trois-quarts de débris d'insectes.

Assurez-vous

une

Véritable Economie dans la Récolte

avec une

Nouvelle Lieuse

McCORMICK ou DEERING

SI vous possédez une vieille lieuse démodée, voici quelques particularités importantes sur la lieuse McCormick ou Deering modèle 1925, que vous n'avez pas sur votre ancienne lieuse. **Construction meilleure; Coussinets améliorés; Engrenages biseautés et chaînes améliorées; Traction plus légère; Support de rouleau extérieur; Lieuse et noueur perfectionnés; Elévateur flottant sauve le grain. Chariot à ballots amélioré; Camion à languettes pour stabiliser et porter la charge.**

Votre lieuse en est-elle une à 5 pieds de coupe? Rappelez-vous qu'en ces temps où la main-d'œuvre coûte très cher, une lieuse McCormick ou Deering de 7 pieds coupera un tiers de plus à la fois, vous épargnera du temps, du travail et de l'argent.

En employant une lieuse à plus grande capacité et avec améliorations modernes pour la présente moisson, une nouvelle lieuse, peut se payer d'elle-même d'une récolte ou deux, par le grain et le temps qu'elle vous épargne.

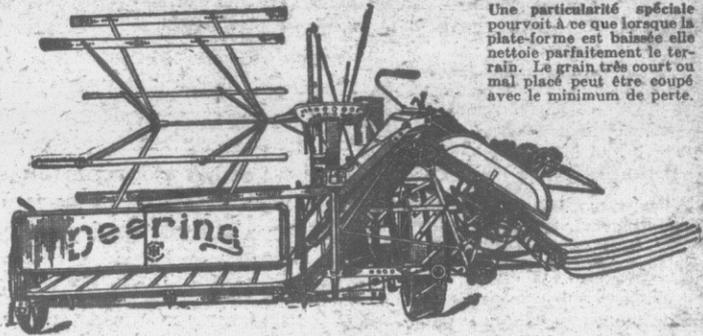
Ne courez pas le risque de perdre votre récolte ou les bénéfices de la vente du grain à prix élevés cette année. Moissonnez la récolte prochainement avec une lieuse McCormick-Deering améliorée.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
of Canada Ltd.
HAMILTON, CANADA.

Succursales de l'Est—Hamilton, London, Ottawa, Ont.,
Montréal, Québec, Qué., St-Jean, N. B.

McCORMICK-DEERING

Ligne de MACHINES POUR LA MOISSON

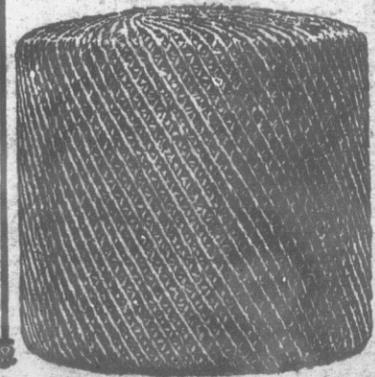


Une particularité spéciale pour voit à ce que lorsque la plate-forme est baissée elle nettoie parfaitement le terrain. Le grain très court ou mal placé peut être coupé avec le minimum de perte.

Ficelle à lieuse "BIG-BALL" (grosse boule)

McCormick Deering International

Garantie pour longueur, force, et pesant. Traitée contre la destruction des insectes. Il vaut mieux vous occuper dès maintenant de commander ce qu'il vous faut de ficelle à lieuse. Prenez les moyens de sauver tout le grain possible, de prévenir les retards et les troubles en commandant une provision de ficelle McCormick-Deering ou International, enroulée dans la commande "grosse boule" avec enveloppe patentée.



Grains

On peut annoncer...

La défense des pertes consiste à utiliser certains bons insecticides.

Pour augmenter les produits de la ferme en temps de sécheresse, il faut utiliser le foin.

Il faut nous aider à mander d'une joie pour...

Le siècle est aussi cruel que mortelles dentelles au...

Dans le pas de raisonnement, Dieu Progrès...

La prudence Sur la l'éternité a...

Il faut la Commission qui avait pour les ex...

de leurs pr au lieu de a aussi de les agricult voie d'acc...

L'Exp 3 au 11 se part à cet...

Les fr rence malh L'atté ayant été tion au ch jardins s'i envoyé au marché de "dumping" à un prix t...

En attend passeront droits ad Nos de protec féliciter, e...

Encor que tout velles pré Dans la déclare tion plus des prod tandis qu au-dessou tendance d'habitu manufac 236 denr dice d'a 172.9. Etats-U général c...

Ne con leté d'aut...

Garde-t des procé...

L'insec le plus na...

Pour les gens pressés

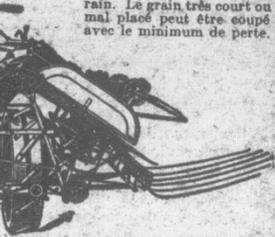
Première messe.—M. l'abbé Jacques de Martigny, ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Gauthier, à la basilique de Montréal, a dit sa première messe à Varennes. La famille Le Moine de Martigny habite Varennes depuis 1668, date de sa fondation.

L'abbé Marcel Beaudry, cousin du nouveau prêtre, du collège de l'Assomption, l'assistait, tandis que M. le curé P. Jobin et l'abbé Bolduc, aumônier du collège Saint-Paul de Varennes, étaient chœur.

Les travaux de construction de la nouvelle église de Bouetouche, N.-B., ont été commencés. Il sont sous la direction de M. François Léger, architecte de New-York.

Les savants nous apprennent que l'on ouvre l'estomac d'un oiseau des champs on le trouve rempli à moitié ou aux trois-quarts de débris d'insectes.

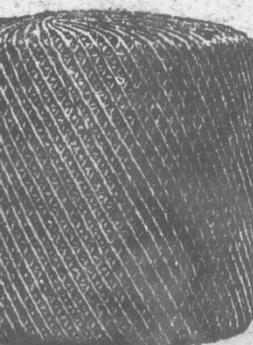
Une particularité spéciale pourvoit à ce que lorsque la plate-forme est baignée elle nettoie parfaitement le terrain. Le grain très court ou mal placé peut être coupé avec le minimum de perte.



icelle à lieuse
"BIG-BALL"
(grosse boule)

McCormick
Deering
International

antie pour longueur, force, et pesantour.
été contre la destruction des insectes.
ut mieux vous occuper dès maintenant
ommander ce qu'il vous faut de ficelle à
e. Prenez les moyens de sauver-tout le
possible, de prévenir les retards et les
bles en commandant une provision de
McCormick-Deering ou Interna-
al, enroulée dans la commande "grosse
" avec enveloppe patentée.



ERING
MOISSON

Grains de sagesse, miettes de bon sens

(Suite de la page 426)

On peut vendre n'importe quel bon produit à la campagne en l'annonçant dans le Bulletin de la Ferme.

La défense des cultures.—Gare aux insectes et aux maladies, des pertes considérables se font souvent dans le mois de juin. Vous pouvez certainement les réduire dans une bonne proportion au moyen de bons insecticides.

Pour augmenter le revenu.—Avant de commencer à récolter les produits de la terre, prenons la résolutions de faire toutes les récoltes en temps. Aucune considération ne doit justifier un retard de la rentrée du foin quand il est à point.

Il faut aimer les oiseaux pour le bien qu'ils nous font sans exiger de nous autre chose que la liberté de voler dans les airs, sans demander d'autre récompense que d'être un plaisir pour les yeux et une joie pour le cœur.

Le siècle des accidents.—Si notre siècle est le siècle de la vitesse, c'est aussi celui des accidents. Il ne se passe pas un jour sans que quelques mortels se fassent écraser par l'auto. Le nombre des morts accidentelles augmente de jour en jour.

Dans tous les domaines l'avancement est désirable, mais il n'y a pas de raisons pour qu'on immole tant de victimes sur les autels du dieu Progrès.

La prudence doit grandir et se moderniser avec le reste.

Sur la route, évitez les accidents d'auto afin de ne par partir pour l'éternité avant votre tour.

Il faudra y penser un peu plus tôt.—Le comité d'agriculture de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, à une réunion qui avait lieu le 8 courant a décidé de clore les délais d'inscription pour les exposants agricoles le 30 août au plus tard. Ceux qui, après cette date, ne se seront pas inscrits, payeront 10 p. c. au lieu de 5 p. c. de leurs primes s'ils participent à l'exposition régionale et 10 p. c. au lieu de 20 p. c., s'ils participent à l'Exposition provinciale. L'on a aussi décidé qu'à compter de l'an prochain, c'est-à-dire 1927, les agriculteurs ne pourront exposer que des animaux accrédités ou en voie d'accréditation.

L'Exposition Provinciale de Québec, sera tenue cette année du 3 au 11 septembre. Nos lecteurs et ils sont nombreux, qui prennent part à cet événement agricole feront bien de prendre note de cet avis.

Les fraises.—Nos producteurs de fraises subissent-ils une concurrence malhonnête de la part des producteurs américains?

L'attention de l'honorable ministre des douanes M. Geo. Boivin ayant été attirée sur ce point récemment, il a décidé de tirer la question au clair et de prendre les mesures nécessaires pour protéger nos jardins s'il y a lieu. Un fonctionnaire spécial du gouvernement a été envoyé aux Etats-Unis pour faire une enquête sur les conditions du marché des fraises et se rendre compte si les producteurs font du "dumping" au Canada, c'est-à-dire vendent leurs fraises chez nous à un prix trop bas, comparativement à celui du marché local américain. En attendant le rapport de ce fonctionnaire, les fraises américaines qui passeront à la douane restent sujettes à l'imposition, plus tard, de droits additionnels s'il est établi qu'il y a eu dumping.

Nos jardiniers se réjouiront d'apprendre que cette sage mesure de protection a été prise en leur faveur. Nous nous permettons de féliciter, en leurs noms, l'honorable Ministre des douanes.

Encore une preuve.—C'est en vain que les pessimistes répètent que tout le pays tire le diable par la queue, car chaque jour, de nouvelles preuves viennent démontrer le contraire.

Dans son dernier bulletin mensuel, la Banque Royale du Canada, déclare que en ce moment, le fermier canadien est dans une situation plus avantageuse que le fermier américain, attendu que les prix des produits agricoles canadiens sont au-dessus du niveau général tandis que le prix moyen des produits agricoles des Etats-Unis est au-dessous. Depuis quelques mois les prix des denrées indiquent une tendance à la baisse bien aux Etats-Unis qu'au Canada, et comme d'habitude, les matières premières sont plus affectées que les produits manufacturés. L'indice du Bureau des Statistiques du Canada pour 236 denrées en avril est 160.6 contre 163.8 en janvier tandis que l'indice d'avril pour les produits agricoles canadiens se maintient à 172.9. D'un autre côté, l'indice du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis est de 146 pour les produits agricoles tandis que l'indice général des prix est à 154.

Ne convoite point le talent ni l'habileté d'autrui.

Profite de l'expérience des autres en lisant ce qu'ils ont écrit.

Garde-toi d'exciter des disputes et des procès.

Traite ton prochain comme tu veux être traité toi-même.

L'insecte est pour l'oiseau l'aliment le plus naturel.

Le sage ne dit rien qu'il ne peut prouver.



HORAIRE DES ÉMISSIONS DE RADIO
Poste CKAC, Montréal.

Jeu, le 17 juin.

4 h. p. m.—Température et rapport de bourse.
4.45 " " " The dansant au Windsor. Eta des routes.

9 " " "—CNRM Concert.

Vendredi, le 18 juin.

1.45 p. m.—Trio de l'hôtel Windsor.

4h. p. m.—Température et rapport de la bourse.

Samedi, le 19 juin.

7. p. m.—Causerie de la Ligue de Sécurité.

7.15 p. m.—Orchestre de l'hôtel Windsor. Etat des routes.

10.30 p. m.—Programme de danse de l'hôtel Windsor.

Landi, le 21 juin.

4. p. m.—Température, Bourse.

Mardi, le 22 juin.

4. p. m.—Température, Bourse.

7. p. m.—Causerie de la Ligue de Sécurité.

8.30 p. m.—Concert par fanfare de St-Lambert.

Mercredi, le 23 juin.

1.45 p. m.—

4. p. m.—Température, Bourse.

Jeu, le 24 juin.

8. p. m.—Discours et musique de la Société Saint-Jean-Baptiste.

POSTE CNRM, MONTREAL, QUE.
(411 mètres)

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA.

Concert de jeudi le 17 juin à 9 heures P.M.

Soirée de la petite Orchestre Elysiennne au poste CNRM.

"O Canada", "Norma" (Bellini)—Valse: "Bail Masqué" (Fletcher) Chant: "Look Down, Dear Eyes" (Fisher) et "Bedouin Love Song" (Pinsutti) par M. W. J. Stephenson, avec accompagnement d'orchestre, baryton.—Entracte: "Plaisir d'Amour" (Martini) par l'orchestre. Petite suite de concert: "Caprice de Nanette"—demande de réponse" le Sonnet d'Amour" et la "Pretillante" par l'orchestre. "Cossaque Revels" (Tschkof) par l'orchestre. Discours.

"Magic of Love" (Vanis) par l'orchestre.—Entracte: Demoiselle Chic" (Fletcher) par l'orchestre.—Chant: "One Fleeting Hour" (Lee) et "Calm as the Night" (Boehm) par M. W. J. Stephenson, baryton, avec accompagnement d'orchestre.—Bate-roule: "Hofman" (Offenback) par l'orchestre.—"Merry Palymates" (Howjill) par l'orchestre. Nocturne: "Opus No. 26" (Chopin) par l'orchestre. Morceau: "Caressing Butterfly" (Bartelemy) par l'orchestre.—Selection: "The Geisha" (Jones) par l'orchestre.

POSTE CNRA, MONCTON N. B.
(312.4 mètres)

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA.

Concert de vendredi le 18 juin à 9 heures P.M.

Service radiotéléphonique du département de l'Agriculture.

Programme musical par le "Sunbeam Club Orchestra of Saint John, N. B., sous la direction de M. Harold H. Williams.

9 heures P. M.

Orchestre de danse du poste CNRA.

Samedi le 19 juin le poste CNRO, à Ottawa, sera silencieux.

A VENDRE.—Quatre cochons Yorkshire venant d'une vieille mère, d'une famille de 15 petits nés le 25 mars. Très beaux sujets au prix de \$15.00 par cochon. Louis Asselin St Charles Bellechasse, P. Qué. 25-26P05.

LA LOI POUR TOUS

RESPONSABILITÉ DES FRAIS.—(Réponse à L. D.)—Q. Mon voisin s'est joint à moi pour prendre une action contre la municipalité. Lorsque nous avons intenté cette action mon voisin s'est engagé à payer la moitié des frais. L'action a été renvoyée et j'ai dû payer les frais, mais mon voisin ne veut plus me rembourser maintenant. Quels sont mes droits?

R. Il est évident que si notre correspondant n'avait pas payé la totalité des frais, l'avocat chargé de la cause aurait pu réclamer des deux demandeurs le paiement de ses frais. Nous croyons que le mieux qui reste à faire pour notre correspondant est de se faire substituer par son avocat dans les droits de ce dernier, contre son co-demandeur. Peut-être pourra-t-il ainsi obtenir le remboursement de la moitié des frais qu'il a payés.

CONVENTION.—(Réponse à E. C.)—Q. L'un des patrons d'une fabrique de beurre ont donné une assemblée où l'on a considéré une soumission pour transporter le beurre à un certain endroit au prix de trente cents par cent livres. On a spécifié également qu'il s'agissait de la pesantour du beurre seulement, et non avec sa boîte. Le secrétaire, renvoyant cette décision dans les livres de la fabrique n'a pas mentionné cette dernière convention. La fabrique doit-elle payer pour le transport des boîtes également?

R. Les deux parties, patrons et soumissionnaire, doivent savoir quelles sont les conventions qu'elles ont faites. Le mieux serait donc, du consentement des deux côtés, de faire la correction voulue dans les livres de la société.

CLOTURE DE LIGNE.—(Réponse à A. C.)—Q. Mon voisin a démolli la clôture de ligne dont il avait la construction et l'entretien, et il l'a reconstruite, en empiétant sur mon terrain de deux pieds. Il y a une cinquantaine d'années que l'ancienne clôture existait au même endroit. Pouvons-nous faire remettre cette clôture sur l'ancien emplacement?

R. Nous croyons que notre correspondant peut faire remettre la clôture au même endroit, car, lorsqu'une clôture est établie depuis plus de trente ans, elle est supposée servir de ligne définitive, puisqu'elle sert de point de départ aux arpenteurs pour établir un nouveau bornage.

BORNAGE.—(Réponse à J. H. L.)—Q. Je possède un morceau de terre d'environ dix arpents. Il n'y a pas de ligne établie entre mon voisin et moi. Il y a deux ans, sans m'en rien dire, mon voisin a tiré lui-même sa ligne, et il m'a demandé d'en clore une partie afin qu'il garde ses animaux. Je me suis conformé à son désir mais j'ignorais si la ligne était bonne ou non. Au mois dernier, le même voisin a continué son bornage, sans m'aviser d'avance; et je me suis alors aperçu qu'il empiétait sur mon terrain d'une largeur de vingt-cinq pieds, à certains endroits. En faisant ce dernier bornage, il a coupé plusieurs de mes arbres. Puis-je réclamer les dommages à mon voisin? Que dois-je faire dans un pareil cas?

R. Notre correspondant ne peut établir ces dommages que s'il est en mesure de prouver que les arbres ont été coupés chez lui. Comme il n'y a pas de borne, il faudra donc en faire établir. Pour cela, notre correspondant devra aviser, par écrit, son voisin, d'accepter à convenir d'un arpenteur pour faire un bornage à l'amiable. Si le voisin refuse d'acquiescer à cette demande, notre correspondant pourra tenter des procédures.



A VENDRE.—Œufs pour incubation, troupeaux d'utilité, \$2.50; Troupeaux contenant mes meilleures sujets d'exposition, \$5.00 par 15 œufs; Œufs d'oies Toulouse, 50c l'unité; Œufs de dindes Bronza, 50c l'unité. Satisfaction garantie ou argent remis. J.-E. Fontaine, St-Guillemme d'Upton. 31-P-05.

POUSSINS D'UN JOUR des races Plymouth Rock barrés, Rhode Island Rouges, Wyandottes blanches, Leghorns blanches, Minorques noir de bonnes lignées, provenant de poules sélectionnées pour la ponte. Donnez vos commandes sans retard. Avec \$1.00 vous donnez votre commande, la balance quelques jours avant l'expédition. Demandez liste de prix à Ferme Avicole de Lavaltrie, Emile Robillard prop., Lavaltrie, Cté Berthier. 22-30-P-08.

PLYMOUTH ROCK BARRÉS—100 poules d'un an, race pure—excellentes pondueuses \$2.75 chacune. Doit faire place pour poulettes. O. Gauthier, 5, rue Montmartre, Pointe-aux-Trembles, Montréal. P05 25-26.

POUSSINS D'UN JOUR.—Plymouth Rock Barrés, Livraison en juillet, \$18 le cent. Donnez votre commande immédiatement d'après cette annonce. O. Gauthier, 5, rue Montmartre, Pointe-aux-Trembles, Montréal. P05 25-26.

ANNONCES NON CLASSIFIÉES

BELLE TERRE située à 14 arpents de l'église St-Louis de Gonzague, Dorchester. Peut garder 3 vaches et chevaux. Peu de roches et très bonne qualité de terre, à vendre à bonnes conditions ou à échanger pour maison près de l'église. S'adresser au Rvd Joseph Alexandre, Prêtre, St Louis de Gonzague, bureau Ravignan, Cté Dorchester. B24.

FERME A VENDRE A WARWICK.—Située au milieu d'un très beau village, sur la route nationale, comprenant environ 100 acres de terre tout en culture. De bonnes sources qui ne tarissent jamais pour pâturages. Terre très plane et fertile, pas de roches. Maison moderne, très confortable service d'aqueduc, etc. Toutes les autres bâtisses en bon état. Conditions faciles à un acheteur sérieux. S'adresser à R. Beumier, Warwick, Cté Arthabaska. 25-26-P10.

Actualités avicoles.

Pincée de conseils

PAR
L. Crevier, secrétaire Ass.
Avicole Provinciale

Ne donnons pas aux jeunes poussins des grains ronds, ils sont trop difficiles à assimiler et digérer. Les grains concassés sont meilleurs et moins dangereux.

Le prochain Congrès Mondial d'aviiculture se tiendra au Canada dans la ville d'Ottawa, du 27 juillet au 4 août, 1927.—Qu'on se le dise et qu'on s'y prépare.

La pâtée préparée à l'huile de foie de morue constitue la meilleure nourriture pour les tout jeunes poulets. En plus d'être digestible cette pâtée a pour effet d'empêcher la faiblesse des pattes chez les jeunes sujets.

La verdure, la viande, le lait, les insectes, le charbon de bois, les coquilles d'huîtres finement concassées ne sont pas tout simplement des douceurs pour les poulets mais ce sont des nécessités.—Si on veut les tenir en bonne santé et les voir grandir, donnons-leur-en.

Du 14 au 19 juin inclusivement, cinquième série des cours abrégés spéciaux d'aviiculture au Collège Macdonald. X Pour toute information s'adresser à M. W. A. Maw, Collège Macdonald, P. Q., ou au Service de l'Aviculture à Québec.

Un nombre considérable de poussins éclore encore d'ici quelques jours, surtout sur les fermes. A moins que ces poussins ne reçoivent une alimentation appropriée, il est à craindre que les poulettes en provenant ne puissent produire suffisamment pour payer leur nourriture.

Enfin ! la température insupportable que nous avons eue en avril et mai semble vouloir disparaître pour de bon, il en est temps car la saison d'incubation et d'élevage en a passablement souffert. Aussi faudra-t-il redoubler de petits soins pour que les poulets éclos au cours

de ces deux mois puissent se développer normalement.

Certaines personnes ont encore la mauvaise habitude d'attacher la poule-mère par la patte, à un pieu ou une clôture et ce afin qu'elle ne s'éloigne pas avec ses petits. Cette méthode est blâmable non seulement parce qu'elle est cruelle pour la poule mais parce qu'elle expose les poussins à être écrasés à chaque minute. Quand la poule fait un effort pour attraper une mouche ou un autre insecte il arrive fort souvent qu'elle blesse et même écrase à mort un ou deux poussins. Nous avons vu des couvées de 14 ou 15 poussins réduits à 3 ou 4 avec ce système. Il est facile d'empêcher une poule de s'éloigner avec sa petite famille. On la tient renfermée dans une boîte sans fond et assez grande pour qu'elle puisse s'y loger confortablement avec ses petits. Un côté de la boîte, la façade, doit être en lattes suffisamment espacées pour que les poussins puissent entrer et sortir à leur gré. Ces derniers ne s'éloigneront pas beaucoup et au premier signe de danger ils se dirigeront vers la boîte. Cet abri sans fond peut être transporté chaque jour sur du gazon frais qui fournira à la poule mère de la nourriture verte et empêchera les poussins de croupir dans la fiente, sans compter que les poux auront moins de facilité à s'introduire et à se multiplier.

Il est temps de semer la navette et le soleil. La première fait une nourriture verte excellente pour l'été et la seconde fournira l'ombre nécessaire aux poulets en élevage.

Ne retardons pas non plus à semer les graines de betteraves, navets, choux de Siam, etc., qui devront servir de nourriture verte au cours de l'hiver prochain.

Fournissez de l'eau pure à vos poulets si vous voulez qu'ils se développent normalement. Les ustensiles ne devraient pas rester exposés au soleil. L'eau doit être changée plusieurs fois par jour, surtout pendant les chaleurs.

Les canetons sont voraces; on devrait les alimenter assez souvent mais peu à la fois.

Frost Clôtures de Basse-Cour Bantam

Augmentent les Profits de la Fermière



Le Canada importe des œufs—élever des volailles est profitable. Comment faire le plus d'argent? En les logeant comme il faut!

Si vous voulez vraiment économiser, servez-vous de la Clôture Frost, Marque Bantam. Elle est plus lourde que le treillis métallique, dure beaucoup plus longtemps—et coûte moins cher!

Les montants de la "Bantam" ne sont espacés que de 6 pouces; les fils du haut et du bas, calibre No. 12, sont assez forts et assez lourds pour soutenir la clôture sans que vous ayez à acheter des supports de bois. Tous les autres fils sont du No. 15½. Elle convient également aux jardins et empêche la volaille d'y entrer. Les fils latéraux sont longs de 6 pouces et espacés de 1 à 3 pouces. Cette clôture empêchera même les poussins de s'échapper. Hauteurs: de 24 à 60 pouces.

La Marque "Bantam", de Frost, est absolument ce qu'il vous faut. Elle vous permettra d'agrandir votre basse-cour!

Le dépositaire de la Maison Frost vous donnera tous détails et prix. Ou, écrivez-nous directement.

FROST STEEL AND WIRE CO., LIMITED
Montreal - Canada
1035F

L'indigestion est la pire des maladies pour les dindonneaux, les oisons et les canetons, et la forte mortalité, chaque printemps, est attribuable, la plupart du temps, à l'incurie de l'éleveur. On soigne trop fortement et ensuite on en subit les conséquences. On a peur de limiter les rations et aussi les résultats sont néfastes.

On prend plaisir à regarder se baigner de tout jeunes canetons, mais on ne réalise pas sur le moment tout le tort qu'ils se font. On doit leur four-

nir des bassins assez profonds pour qu'ils puissent s'y plonger la tête, mais les empêcher de se baigner avant que la plume commence à pousser.

Ne soyez pas surpris si les œufs de vos oies sont clairs; si le jars n'est accouplé avec les femelles qu'au printemps, vous courez neuf chances sur dix que les femelles pondront des œufs non fécondés. Les oies doivent être accouplées à l'automne et le mâle doit cohabiter avec les femelles tout l'hiver.

CONCOURS DE PONTE A L'EST ET A L'OUEST DU QUEBEC.

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1925 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent, dans la colonne de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le plancher ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Abréviations:—Ch.—Chanteclercs;—L. B.—Livournes blanches; P. F. B.—Plymouth Rock Barrées; R. I. R.—Rhode Island Rouges; W. R.—Wyandottes blanches; W. A.—Wyandottes argentées; X.—Parquet en tête; F.—Fève d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

4ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine No 31, finissant le 5 juin 1926.

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	Production hebdomadaire										Total Points	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Calder, C. D.	L. B.	2	6	5	6	5	5	6	6	6	47	994	825.4
2	Dalcourt, E.	L. B.	7	6	5	5	5	5	6	5	5	49	694	630.3
3	Henry, H.	L. B.	3	5	4	2	5	6	6	3	40	1001	882.4	
4	Lachapelle, J. F.	L. B.	5	6	6	5	4	6	1	3	5	46	743	748.5
5	Carr, W. A.	P.R.B.	7	2	4	5	2	6	4	1	5	36	939	894.2
6	Fournier, Hilaire	P.R.B.	5	1	3	7	6	4	5	5	36	1029	943.0	
7	Lafamme, E. K.	P.R.B.	5	3	7	2	2	1	2	6	28	948	865.8	
8	Proulx, J.-A.	P.R.B.	5	5	1	1	3	7	4	5	37	733	623.5	
9	Station Exp. La Ferme	P.R.B.	3	7	5	6	2	5	6	7	5	52	1137	1046.5
10	Station Exp. Ste-Anne	P.R.B.	1	5	3	2	5	6	3	4	6	35	1249	1046.5
11	Collège l'Assomption	R.I.R.	5	5	6	5	6	6	5	5	35	533	567.4	
12	Cormier, Ovide	R.I.R.	7	5	2	5	4	1	24	1011	1066.8			
13	Deroy, Adélar	R.I.R.	5	3	3	5	3	5	2	2	4	34	588	614.6
14	DeRoy, Antoine	R.I.R.	5	7	5	5	6	5	37	646	712.9			
15	Galarneau, Eugène	R.I.R.	4	6	5	3	3	7	0	28	831	805.0		
16	Godbout, J.-A.	R.I.R.	6	5	2	1	1	1	19	834	762.6			
17	Hébert, Jos. C.	R.I.R.	7	4	5	4	5	3	2	2	4	36	830	721.4
18	Paquet, Chas.	R.I.R.	4	1	5	3	5	7	3	6	5	46	1095	896.3
19	Tremblay, J.-H.	R.I.R.	6	7	2	6	5	6	2	6	40	752	730.6	
20	Vallée, J.	R.I.R.	3	5	5	5	5	5	5	23	895	1041.7		
728												17482	16525.6	

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	Production hebdomadaire										Total Points		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
1	Circle Bar P. Farm	L. B.	6	5	5	1	6	5	6	6	5	6	51	1049	1061.6
2	Laurel Poultry Farm	L. B.	5	6	4	6	4	6	5	6	5	4	51	1071	1047.9
3	Montreal W. P. Farm	L. B.	6	6	0	5	4	0	4	5	0	5	35	631	611.6
4	W. M. Parsons	L. B.	6	5	0	4	5	6	5	5	5	46	1171	1126.3	
5	C. D. Calder	L. B.	5	4	6	5	5	4	4	6	5	5	49	1189	1026.3
6	H. J. Hussey	L. B.	3	2	5	3	1	0	4	0	5	23	785	756.5	
7	J. C. Mercer	L. B.	4	5	5	4	5	5	0	5	4	42	1035	948.9	
8	Apple Grove P. Yds	W. B.	5	4	5	5	5	0	0	4	5	39	1044	941.3	
9	Miss R. G. Knight	W. B.	1	3	1	6	6	0	0	5	6	33	964	838.3	
10	Bond Little R.R. 1	W. B.	6	5	5	6	3	3	9	4	0	6	38	1111	1156.9
11	Exp. Station, Len. Qué.	B. R.	1	4	5	0	5	0	6	3	5	5	35	1053	933.3
12	Exp. Station, Len. Qué.	B. R.	5	5	4	3	6	3	6	5	5	46	1025	870.0	
13	Exp. Station, Len. Qué.	B. R.	2	6	6	5	2	7	3	5	6	0	42	1039	868.2
14	H. R. Drew, R. R. 3	B. R.	5	0	5	5	5	7	5	3	6	4	45	617	644.0
15	Mrs. Alex. Mackay	B. R.	5	5	4	6	5	7	5	1	5	5	48	986	964.5
16	Wm. C. Strong	B. R.	6	5	1	5	7	5	4	6	0	4	44	770	666.2
17	John E. Burnet	B. R.	4	6	6	3	5	1	5	6	3	6	45	653	548.8
18	E. K. Lafamme	B. R.	6	6	4	4	5	0	5	4	3	42	726	643.2	
19	Fred Bell	R.I.R.	5	6	6	5	6	5	4	6	5	5	53	839	786.9
20	Oka Agr. Institute	Cha.	4	1	0	4	4	2	5	0	0	20	526	538.3	
827												18284	16799.0		

LE BULLETIN

GRATIS

GARÇONS, reste encore à donner, tel qu'ivoire français étui en cuir, etc. etc. Tou...
 adresse...
 20 aiguilles...
 vrez aussi...
 gratuits. Ecri...
 quelques jou...
 de votre cho...
 Reg'd Dept.

Préparation pour prendre grès m cultu

En 1927 au important de l le au Canada. Le Congrès tenu à Ottawa commencent Des étalage de l'industrie éleveurs can réjouir parce oiseaux dans

1. L'étalage pour chaque
2. Etalage spécialité
3. Etalage

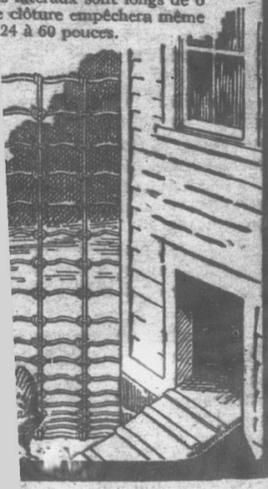
Ces étalage et d'exposit aura pas de posant rece ayant son n cages conte son adresse seaux appa "Programm Songez à un seul co que vous en vendez. Préparez trop tard, grès aura l pour les exposé que Les éle inscrite se obtiendro Eleveurs laissez pe et soyez j Souven poussins bien, ils colorés d idéals à e saison su des mâle inscrite, pas ains (Ar seuls ment in Les o coupleur état po Com en fais que d'h bles po d'Avict Des fournis taire d présidé Le compo J.-E. Québe vice Wilfri Agric Avico Geor Anne vice- niery, Dum Maw C.-J. Hébe La Avic Lucie Avic E. beav Ste- lège secr

Clôtures de Basse-Cour Bantam



Marque "Bantam"

er des volailles est profitable. logeant comme il faut! ervez-vous de la Clôture Frost, que le treillis métallique, dure et cher! espaces que de 6 pouces; les fils assez forts et assez lourds pour acheter des supports de bois. convient également aux jardins si latéraux sont longs de 6 : clôture empêchera même 24 à 60 pouces.



Les bassins assez profonds pour puissent s'y plonger la tête, mais s'écarter de se baigner avant que commence à pousser.

Ne soyez pas surpris si les œufs de sont clairs; si le jais n'est é avec les femelles qu'au prin- vous courez neuf chances sur e les femelles pondront des n fécondés. Les oies doivent ouplées à l'automne et le mâle abiter avec les femelles tout

WYANDOTTES BLANCHES.

Les œufs de 1 à 10. Le "H" se trouve le total de nombre total d'œufs est plus as le relevé total du parquet. W. R. — Wyandottes blan-

noyville.

	7	8	9	10	H.	T.	Total Points
6	6	5	6	51	1049	1061.6	
5	6	5	4	51	1071	1047.9	
4	5	0	5	35	631	611.6	
5	5	5	5	46	1171	1126.3	
4	6	5	5	49	1189	1026.3	
4	D	0	5	23	785	756.5	
0	5	5	4	42	1035	948.9	
0	4	5	5	39	1044	941.3	
0	5	6	5	33	964	838.3	
9	4	0	6	38	1111	1156.9	
6	3	5	5	35	1053	933.3	
6	5	4	5	46	1025	870.0	
3	5	6	0	42	1039	868.2	
5	3	6	4	45	617	644.0	
5	1	5	5	48	986	964.5	
4	6	0	4	44	770	606.2	
5	0	3	6	45	653	548.8	
0	5	4	3	42	726	643.2	
4	6	5	5	x53	839	786.9	
5	0	0	0	20	526	538.3	
					82718284	16799.0	

GRATIS-GRATIS

GARÇONS ET FILLES. Il nous reste encore de magnifiques cadeaux à donner, tel que set de manigère enivoire français, 6 morceaux, dans un étui en cuir, collier de perles, mitaines et ballie de baseball, livres de messe, etc., etc. Tout ce que vous avez à faire c'est de nous envoyer votre nom et adresse. Nous vous enverrons 30 papiers d'aiguilles à coudre, contenant 20 aiguilles chaque papier, que vous vendrez 10 sous chaque. Vous recevrez aussi notre catalogue de primes gratis. Ecrivez aujourd'hui et dans quelques jours vous recevrez le cadeau de votre choix. Premium Mail Order. Reg'd Dept. 15,251 St-Joseph Québec.

Préparons-nous à prendre part au congrès mondial d'avi-culture à Ottawa

En 1927 aura lieu l'événement le plus important de l'histoire de l'industrie avicole au Canada.

Le Congrès Mondial d'Aviculture sera tenu à Ottawa, à la fin de juillet et au commencement d'août.

Des étalages montrant toutes les phases de l'industrie avicole seront montés. Les éleveurs canadiens surtout doivent s'en réjouir parce qu'ils pourront exposer leurs oiseaux dans au moins trois sections;

1. L'étalage national, sur lequel on pourra faire figurer deux trios de chaque variété.
2. Etalages des cercles intéressés à une spécialité et d'autres associations.
3. Etalages d'éleveurs individuels.

Ces étalages comprendront des lignées et d'exposition et du commerce. Il n'y aura pas de concurrence, mais chaque exposant recevra crédit de son étalage en ayant son nom et son adresse annexés aux cages contenant ses oiseaux. Son nom et son adresse et le prix de vente de ses oiseaux apparaitront dans l'imprimé officiel "Programme et liste des exposants".

Songez à ce que cela vous vaudra. En un seul coup, annoncer au monde entier que vous élevez des oiseaux et que vous en vendez.

Préparez-vous dès maintenant. Il sera trop tard, le printemps prochain. Le Congrès aura lieu trop tôt au cours de la saison pour les jeunes volatiles, et il ne sera exposé que des oiseaux adultes.

Les éleveurs de volailles à production inscrite saisiront cette grande occasion et obtiendront une récompense bien méritée. Eleveurs de bons oiseaux d'exposition, ne laissez pas passer les occasions favorables et soyez prêts à récolter largement?

Souvent, avec des soins convenables, les poussins éclos tardivement se développent bien, ils deviennent les oiseaux les mieux colorés de l'année, et ce sont des sujets idéals à exposer au début de l'automne, la saison suivante. On peut en dire autant des mâles de-issus parents à production inscrite, mais il est évident qu'il n'en est pas ainsi des femelles de cette catégorie, car seuls les oiseaux à production officiellement inscrite seront exposés.

Les oiseaux venant des parquets d'accouplement sont rarement dans le meilleur état pour être exposés avant la mue.

Commencez maintenant vos préparatifs en faisant éclore quelques poussins de plus que d'habitude, afin d'en avoir de disponibles pour l'exposition du Congrès Mondial d'Aviculture.

Des renseignements complets seront fournis avec plaisir par E. Rhoades, secrétaire du Congrès, ou George Robertson, président de l'Etalage d'Oiseaux Vivants.

Le comité provincial du congrès se compose comme suit: Président, hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, Québec; MM. J.-D. Barbeau, chef du service de l'avi-culture, Québec; Rév. Fr. Wilfrid, professeur d'avi-culture, Institut Agricole d'Oké; Officiers de l'Association Avicole Provinciale du Québec; MM. Georges Bouchard, M. P. président Ste-Anne-de-la-Pocatière; A.-P. Hillhouse, 1er vice-président, Foster, P. Q.; J.-A. Bernier, 2ème vice-président, Québec; Raoul Dumaine, directeur, Montréal; W.-A. Maw, directeur, Collège Macdonald, P. Q.; C.-J. Wright, directeur, Sherbrooke; J.-C. Hébert, directeur, Montmagny; Dr S. La fortune, président de l'Association Avicole du district de Montréal, Montréal; Lucien Crevier, secrétaire de l'Association Avicole Provinciale et secrétaire du comité. Exécutif: président, M. Jos.-D. Barbeau, Québec, MM. Geo. Bouchard, M.P., Ste-Anne-de-la-Pocatière; W. A. Maw Collège Macdonald; Lucien Crevier, Québec, secrétaire.



"Toute ma vie
Je chante et bois
La bière d'ambre"

... Vieille ballade

IL y a aujourd'hui de la bonne bière brune, brassée par un maître, avec du hou-blôn et du malt de choix—
DOW OLD STOCK ALE

Versez en lentement un verre, et notez la belle couleur noi-sette, son bouquet, son arôme plein et satisfaisant. Et vous admettez: "Ca c'est de la bière!"

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour une bière parfaite sous tous les rapports.

Dow

mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité



LE MARCHÉ

Prix Payés

THE MARKET

SEMAINE FINISSANT LE 12 JUIN 1926

WEEK ENDING JUNE 12th 1926

PRODUITS DIVERS

Prix de remises pour la semaine finissant le 29 mai 1926.

BEURRE		FROMAGE	
Spécial pasteurisé.....	34 1/2c	Blanc	Coloré
No 1 pasteurisé.....	34 1/2c	Spécial. 18 1/2c	Spécial. 18 3/4c
No 1.....	33 1/2c	No 1.....	18c
No 2.....	32 1/2c	No 2.....	17c

Eufs, (Montréal)	Eggs	Sirop d'érable	Maple Syrup
Frais spéciaux.....	38c doz.	En canistres et barils	In case and barrels (returnable)
Frais extras.....	34c "	(retournables), 5	of 5 gallons or more
Frais premiers.....	31c "		
Frais seconds.....	28c "		

Fèves.	Beans	Choix.....	\$1.60 gall.
Blanches } No 1 } Triées à la main	No 1.....		1.45 "
White } No 2 } Handpicked. 4c la lb.	No 2.....		1.30 "
	No 3.....		1.15 "

Sucré d'érable	Maple Sugar	Laine	Wool
	Fins 1 lb. pains	Lavée No 1.....	35c la lb.
	Gros 15c la lb.	Lavée No 2.....	30c "
Choix.....	16c	Non lavée No 1.....	20c "
No 1.....	15c	Non lavée No 2.....	15c "
No 2.....	14c		
No 3.....	13c		

Sirop d'érable	Maple Syrup	Peaux	Hides
En canistres de 1 gallon impérial	In case of 1 gallon (imperial)	Moins de 50 lbs.....	8 1/2c la lb.
Choix.....	\$1.80 gall.	Peaux de bœufs plus de 50 lbs.	6 1/2c "
No 1.....	1.65 "	Peaux de taureaux, pesantes.	5c "
No 2.....	1.50 "	Peaux de veaux de lait.....	13c "
No 3.....	1.35 "	Peaux de moutons.....	75c à 1.25
En barils (non retournables de 5 gal. ou plus)	In barrels of 5 gallons or more	Peaux de chevaux.....	\$2.25 à \$3.50
Choix.....	\$1.70 gall.		(suivant la grandeur)
No 1.....	1.55 "		
No 2.....	1.40 "		
No 3.....	1.25 "		

VOLAILLES VIVANTES

Poules	Fowls	Poulets du printemps	Springs Chickens
No 1.....	29c la lb.	No 1.....	55c la lb.
No 2.....	26c "	No 2.....	45c "
No 3.....	24c "	Ne doivent pas peser moins de 2 lbs.	
Vieux coqs.....	18c "	Vieux dindons vivants.....	26c la lb.
Lapins vivants.....	10c et 12c "	" " abattus.....	28c "
Pigeons vivants (couple).....	30c "		

BEURRE ET FROMAGE

Protégez-vous

Expédiez votre beurre et votre fromage à la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE, la seule organisation qui obtienne les plus hauts prix du marché

BEURRE PASTEURISÉ

Il est très important que les expéditeurs de beurre pasteurisé nous avertissent que leur beurre est pasteurisé afin que ce dernier soit classé et vendu suivant sa qualité.—Adressez-nous, avec chaque expédition, une feuille d'envoi nous indiquant le nombre de boîtes expédiées, le numéro d'enregistrement estampé sur les boîtes, et si le beurre est pasteurisé.—Si vous n'avez pas de feuilles d'envoi, nous vous en enverrons gratuitement sur demande.—Il faut également nous envoyer le reçu original de la compagnie de transport, (Straight Bill of Lading) afin d'éviter tout retard dans la livraison ou erreur de quantité dans la réception.

MARCHÉ DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC — A QUÉBEC —

Eufs, (Québec)	Eggs	Lards frais abattus de Québec.
Spéciaux.....	37c doz.	No 1, 90 à 140 lbs.....
Extras.....	34c "	\$0.20 1/2 la lb.
Premiers.....	32c "	No 2, 140 à 175 lbs.....
Seconds.....	28c "	\$0.19 "
		No 3, 175 à 225 lbs.....
		\$0.17 1/2 "

VOLAILLES ABATTUES

Poulets du printemps	Veaux abattus engraisés au lait.
Choix.....	\$0.35
No 1.....	.30
No 2.....	.25
No 3.....	.20
Poules	
No 1.....	\$0.28
No 2.....	.26
No 3.....	.22
Vieux coqs.....	.15

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

ANIMAUX VIVANTS

Bovillons	Steers	Moutons	Sheep
Extra choix—Selected.....	8c la lb.	No 1.....	7 1/2c la lb.
Choix—Choice.....	7 1/2c "	No 2.....	6 1/2c "
No 1.....	6 1/2c "	No 3.....	5 1/2c "
No 2.....	6c "	Porcs vivants Live hogs	
No 3.....	5c "	Porcs à bacon (choix)	
No 4.....	4 1/2c "	Select Bacon Hogs } 170 à 200 lbs 16c	

Vaches	Taures	Tauraux
Extra choix.....	6c	7 1/2c
Choix.....	5 1/2c	7c
No 1.....	5c	6 1/2c
No 2.....	4 1/2c	5 1/2c
No 3.....	4c	4 1/2c
No 4.....	3 1/2c	4c
No 5.....	2 1/2c	3 1/2c
Taurailles.....	2 1/2c	3 1/2c

Veaux de lait	Porcs légers	Truies	Sows
Choix.....	10c	No 1.....	350 lbs
No 1.....	9c	Sows No. 1 } moins de } 11 1/2c	
No 2.....	8c	Truies No 2.....	350 lbs
No 3.....	7c	Sows No. 2.....	more that } 11c

Adressez vos animaux vivants à Coopérative Fédérée de Québec, Montréal Stock Yard, Pte St-Charles, Montréal, et la correspondance à case postale 326, Montréal.

ANIMAUX ABATTUS

Porc frais	Fresh Pork	Veaux Engraisés au lait	Dressed Calves Milk feed.
No 1, 90 à 140 lbs.....	21c la lb.	Choix.....	13c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.....	20c "	No 1.....	11c "
No 3, 175 à 225 lbs.....	19c "	No 2.....	10c "
		No 3.....	9c "

Les expéditions d'animaux abattus doivent être faites à 114, rue St-Paul-Est, Montréal.

OEUFS FRAIS

Nous obtenons des prix très élevés pour les œufs frais. Expédiez-nous les vôtres dès maintenant. Le marché est avantageux. Nous fournissons les caisses vides, sur demande.

VEAUX ABATTUS

Ne vendez pas vos veaux bon marché. Expédiez-les à la Coopérative Fédérée qui est en mesure de vous obtenir les plus hauts prix.

Sur demande, nous vous adresserons nos cartes d'expéditions ainsi que des instructions sur l'abatage et l'emballage.

Une forte réaction au marché au beurre semaine. Une hausse enregistrée dans les prix.

Cette avance grande activité de la demande a été la semaine précédente sommation immédiate.

La demande de peu plus active que par petite quantité.

Le marché est sans changement vages de la semaine dernier à mai.

Comme la volonté se manifeste fortes augmentations un marché ferme quelques jours.

Come pou tion a été enregistrée.

L'augmentation du marché anglais la part du marché à l'activé.

Les arrivages ment trouvé Un marché d'ici quelques jours.

RE

A

Ren

gentés

pure e

Ec

détails.

Holt

RUE BU

MARKET

JUNE 12th 1926

IVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
BEC

Lards frais abattus de Québec.

No 1, 90 à 140 lbs. \$0.20 1/2 la lb.
No 2, 140 à 175 lbs. \$0.19 "
No 3, 175 à 225 lbs. \$0.17 1/2 "

Veaux abattus engraisés au lait.

choix. \$0.19

o 1.08

o 2.07

o 3.06

tes à notre succursale de Québec.

VIVANTS

outons Sheep

o 1. 7 3/4c la lb.

o 2. 6 3/4c "

o 3. 5 1/2c "

rcs vivants Live hogs

rs à Bacon (choix) } 170 à 200 lbs 16c

lect Bacon Hogs } 170 à 200 lbs 15 1/2c

ro épais.

ick-Smooth Hogs. } 170 à 200 lbs 15 1/2c

ré à étal.

ep Hogs. 120 à 170 lbs. 15 1/2c

rcs lourds.

teavies. 220 à 270 lbs. 14 1/2c

ra lourds plus de } 270 lbs. 14c

t. heavies } over

rcs légers. moins de } 120 lbs

hts ; Feeders } less than } 15c

ies No 1. moins de } 350 lbs

ies No. 1. under } 11 1/2c

ies No 2. plus de } 350 lbs

ies No. 2. more than } 11c

adressez vos animaux vivants à Coopé-

ve Fédérée de Québec, Montréal

ck Yard, Pte St-Charles, Montréal,

sa correspondance à case postale 326,

ontréal.

ABATTUS

ux Dressed Calves

raissés au lait Milk feed.

ix. 13c la lb.

L. 11c "

2. 10c "

3. 9c "

être faites à 114, rue St-Paul-Est.

ABATTUS

marché. Expédiez-les à la

sure de vous obtenir les

urons nos cartes d'expédi-

l'abatage et l'emballage.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHÉS

SECTION DES CONSIGNATIONS.

SEMAINE DU 5 AU 12 JUIN 1926

BEURRE

Une forte réaction s'est fait sentir sur le marché au beurre dans le cours de la semaine. Une hausse sensible a été enregistrée dans les prix.

Cette avance de prix serait due à la grande activité des acheteurs locaux, dont la demande a été plus considérable que les semaines précédentes soit pour consommation immédiate ou pour entreposage.

La demande du marché anglais a été un peu plus active mais les achats n'ont été que par petite quantité.

Le marché américain a été stationnaire sans changement dans les prix. Les arrivages de la semaine sont moindres que l'an dernier à même date.

Comme la demande actuelle semble vouloir se maintenir active, à moins de fortes augmentations dans les arrivages un marché ferme est à prévoir pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

Comme pour le beurre, une forte réaction a été enregistrée dans les prix du fromage.

L'augmentation de la demande du marché anglais et quelques demandes de la part du marché américain ont été de nature à activer notre marché.

Les arrivages de la semaine ont facilement trouvé preneurs aux derniers prix. Un marché stable est à prévoir pour d'ici quelques jours.

OEUFS (Québec)

Les temps froids que nous avons eus ont retardé la consommation des œufs, et par compte la qualité est très bonne pour la saison. Plusieurs continuent à mettre des œufs en entrepôt et les bonnes qualités d'œufs sont très recherchées. Les prix ont monté d'un sou au cours de la semaine et le marché semble stationnaire pour d'ici quelque temps.

OEUFS (Montréal)

Le marché des œufs se maintient très ferme. La demande est forte. La consommation du marché local pourrait absorber des quantités beaucoup plus considérables. Les prix ont monté quelque peu, au cours de la semaine dernière. A la fin de la semaine les œufs frais spéciaux se vendaient environ 38c. La production semble commencer à décliner quelque peu. Sur le marché de Montréal, au cours de la semaine il n'est venu que de très petites quantités d'œufs de l'étranger, et on prévoit que le marché se maintiendra ferme au moins pendant quelque temps.

PATATES

Le marché des patates est à la baisse. Le principal fournisseur du marché de Montréal, depuis quelque temps, semble être l'Île-du-Prince-Édouard. Les arrivages du bas de la province de Québec ainsi que du Nouveau-Brunswick continuent d'être très faibles. Il vient encore sur le marché de Montréal des patates de l'Ouest, mais le prix semble plutôt déterminé par celles de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces jours derniers, celles-ci se vendaient par quantités de wagon, f. a. b. Montréal, \$1.75 et \$2.00 par 90 livres. Les autres patates qu'il y avait sur le marché se vendaient quelques-unes aux mêmes prix, d'autres à prix inférieurs, dans certains cas on trouvait jusqu'à 50 à 75c de différence. Les commerçants, qui sont généralement les mieux renseignés, prétendent qu'il reste encore de grar des quantités de patates disponibles, et prédisent une nouvelle baisse des prix d'ici à quelques jours. Ils affirment même que le prix des vieilles patates descendra probablement jusqu'à \$1.00 par 80 livres.

SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Le marché du sucre et du sirop d'érable se maintient toujours à peu près le même. Les prix n'ont pas varié depuis quelque temps. Il n'arrive que très peu de produits nouveaux sur le marché et la vente se fait lentement, comme c'est l'habitude après que la saison des succès est passée.

Le sirop qui a été mis en conserves à Québec, sous la direction du ministère de l'agriculture, au cours du mois d'avril dernier semble très recherché et les consommateurs se plaisent à répéter qu'il a bien conservé toute sa saveur du jour de la cuisson.

LES FEVES ET POIS.

Le marché des fèves semble inaltérable. Il ne s'est produit aucun changement au cours de la semaine dernière. Le prix des fèves canadiennes s'est maintenu malgré les offres de fèves étrangères, particulièrement les danubiennes, qui ont été offertes. On ne prévoit pas qu'il se fasse de grand changement de prix avant la nouvelle récolte. Les approvisionnements sont suffisants et la demande est normale. Cependant, la vente des fèves de qualité inférieure se fait très difficilement.

Quant aux pois, il n'y a rien de nouveau à rapporter. Le marché suit son cours normal. Les prix se maintiennent. La demande est régulière.

VEAUX ABATTUS

Les arrivages de veaux abattus qui avaient été bons au cours de la semaine précédente ont subi une légère diminution au cours de la semaine dernière. La demande s'est maintenue bonne et les prix étaient très fermes. Il est visible que le marché pourrait absorber une quantité plus considérable de veaux.

PORCS ABATTUS

Le marché des porcs abattus s'est maintenu très ferme au cours de la semaine dernière, avec une légère augmentation des prix. La demande continue d'être très bonne. Les arrivages ont faibli quelque peu. Il n'y a rien de bien nouveau sur la qualité. Il arrive encore des porcs trop pesants, mais en général on constate une tendance à mettre les porcs sur le marché avant qu'ils aient atteint 300 livres.

(Suite à la page 443)

RENARDS A VENDRE

Renardeaux noirs argentés de 1926 de race pure et robustes.

Ecrivez-nous pour avoir détails.

Holt, Rensfrew & Co.
Limited

RUE BUADE QUÉBEC

LA VERITABLE MELASSE

Extra Fancy des BARBADES

LA MARQUE "BEMA"

C'est un aliment pour tous les jours et toute l'année

Riche en Vitamines
Saine et Délicieuse

Ne se vend qu'en quantité chez tous les bons épiciers



Cette marque de commerce qui est imprimée sur chaque baril est votre garantie et la garantie de votre épicier que le contenu est bien le mélassage la plus renommée du monde entier.



Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114 rue St-Paul Est Montréal, Case postale 326. Dépt. des achats

Les prix ci-dessous sont ceux en vigueur aujourd'hui. Ils sont sujets à changement sans avis.

Mode de paiement : traite, ou mieux, argent comptant avec la commande.

FARINES

A pain le sac	A engrais le 100 lbs.
Crème de l'Ouest, 1ère patente \$4.30	Farine commune Pilote \$3.20
"Castle" 2ème patente 4.05	Idéale 2.25
"Winnipeg" (forte à boulanger) 3.95	
A pâtisserie	Gruau
"Silver Moon" \$3.50	D'Avoine (sac de 90 lbs.) \$3.15

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Simple la tonne	Composés le sac
Son \$29.00	Moulée spéciale:
Gru Rouge 31.00	Pour les veaux (50 lbs.) \$2.25
Gru Blanc, (middlings) 38.00	
Criblures de blé moulues:	Moulées Monarch:
En poches neuves \$31.50	Pour les poulets 3.00
En poches usagées 30.50	Pour engraisser 2.40
Criblures de blé non-moulues 26.00	De luzerne très fine 2.25
Tourteaux de lin 2.30	Pour activer la ponte 2.60
Blé d'Inde rond 1.80	
Blé d'Inde moulu 1.90	Grains Monarch:
Blé d'Inde cassé 1.90	Pour poulets, (Chick feed) 3.00
Moulée d'avoine pure 2.10	Pour volailles 2.50
Moulée d'orge pure 1.95	Pour développer les poulets 2.70
Avoine d'alimentation No 1 2.00	
Blé, engrais No 1 2.50	

Ces prix s'appliquent à des commandes par wagons complets de 500 sacs ou plus. Pour quantité moindre, ajoutez 15c par sac. Fret payable de Montréal.

GRAINS ALIMENTAIRES

Avoine Exp. imm.	Blé d'Inde jaune
No 2 C. W. (Tough) 59c	Expedition immédiate
No 3 C. W. (Tough) 57½c	No 2 Séché 89c
No 1 d'alimentation (Tough) 55c	No 3 Séché 86c
No 2 Standard 52½c	F. A. B. Montréal, payable fonds américains.
Blé à engrais No 6 1.30	Orge le minot.
Blé d'Inde Argentin.	Orge de l'Ouest No 4 76c
Livraison en juillet 88c	Orge d'alimentation 74c

Les prix des grains sont pour chars complets en grenier.

Les secrétaires de coopératives sont priés de communiquer avec nous à nos frais, pour s'assurer que les prix que nous publions sont encore en vigueur avant de grouper leurs commandes.

PROVISIONS POUR LA MAISON

BEURRE	Boîte de Prix	Fèves jaunes en gousses, de qualité
Pasteurisé, pains 1 lb.	50 lbs 37c	Choix "Fédérée" \$1.45
Pasteurisé, solide	56 " 36½c	N.B.—Nous ne vendons pas moins que la caisse complète contenant deux douzaines de boîtes.
No 1 (choix), pains 1 lb.	50 " 36c	SIROP D'ERABLE PUR :
No 1 (choix), solide	56 " 35½c	Canistre d'un gallon \$2.20
FROMAGE :		SUCRE D'ERABLE PUR :
Fromage paraffiné et coloré en meules d'environ 25 lbs.	23c	Pain d'une livre 20c
Fromage fort, blanc, en meules de 25 lbs.	27c	Pain de 2 à 3 livres 18c
Fromage paraffiné coloré en meules de 5 lbs.	23c	SAINDOUX PUR :
Fromage d'Oka, en meules de 5 lbs.	30c	Seaux de 20 lbs 18c
OEUFS :	la doz.	Tinettes de 60 lbs 17½c
Frais Extras 38c		Boîtes de 56 lbs 17½c
" Premiers 35c		Boîtes de 50 lbs, en pains de 1 lb. 19c
" Seconds 32c		Caisse de 60 lbs, en chaudière de 3 lbs 18½c
Caisnes de 30 douz. (caisses comprises)		Caisse de 60 lbs, en chaudière de 5 lbs 18½c
SPECIAL		SIROP D'ERABLE PUR EN CONSERVE
* Miel Caisnes Blanc Ambré Brun		Boîte de 80 onces, la boîte \$1.10
24 chaud., 2½ lbs. 13½c		Boîte de 37 onces, la boîte .60
12 chaud., 5 lbs. 13c 12c 11c		(Les caisses contiennent 12 boîtes)
6 chaud., 10 lbs. 12½c 11½c 10½c		Ces boîtes sont fermées hermétiquement et conservent au sirop toute sa saveur.
Chaudières 30 lbs 12c 11c 10c		GRAISSE COMPOSEE
Chaudière de 60 lbs 10c 9c		Chaudières de 20 lbs 15c
* Fèves (Par poches de 120 lbs) la lb.		Tinettes de 60 livres 15½c
Blanches No 1 5c		Caisnes de 60 lbs, en chaud. de 3 lbs 16c
Par quantité de 5 poches ou plus 4½c		Caisnes de 60 lbs en chaudières de 5 lbs 16
Par quantités de 10 poches et plus 4½c		LARD SALE :
* Pois (Par poches de 120 lbs) la lb.		Gras, 30 à 40 morceaux, 200 livres \$42.00
No 1 garantis bien cuisants 5c		½ baril, 100 livres 22.25
Par quantité de 5 poches et plus 4½c		Gras de dos 40 à 50 morceaux 200 lbs. 41.00
Par quantité de 10 poches ou plus 4½c		Gras d'épaule 25 à 35 morceaux 200 livres 35.00
Tabacs, en mains, Paquet de 25 lbs		LAINE
Grand Rouge, Grand Havane et Connecticut, 1 lb. 29c		Laine lavée 40c la livre
Comstock, 1 lb. 30c		Laine non lavée 27c
Bleu fort, 1 lb. 29c		Viandes Fumées
Rose Quesnel, 1 lb. 38c		Jambons (fesses) 10 à 15 livres: la livre 34c
Quesnel, ½ lb. 46c		" (fesses) 15 à 20 livres: 33c
Conserves Alimentaires la douz.		" (épaules) 4 à 8 livres: 26c
Tomates de qualité choix "Fédérée" \$1.40		" (rolls) 3 à 6 livres: 30c
Caisse de 24 x 2½ s.		Bacon (flancs) 8 à 12 livres: 32c

PEINTURE "FEDEREE"

Peinture de 1ère qualité pour tous les usages

Peinture pour maison, intérieur et extérieur, aussi peintur à plancher	EMAIL BLANC (Première qualité)
Couleurs ordinaires	Bidon, 1 gallon le gallon \$6.50
No 36 Vert à jalousie	Bidon, ½ gallon 3.40
No 37 Vermillon	Bidon, ¼ gallon 1.79
Blanc Intérieur et extérieur	Bidon, 1 chopine .95
Baril, en v. 50 g. \$3.20	Bidon, ½ chopine .60
½ bar, en v. 30 g. 3.20	VERNIS A PLANCHER "Everlastic"
Bidon, 5 gall. 3.40 3.90 4.30 3.75	Bidon, 1 gallon le gallon \$4.05
Bidon, 1 gall. 3.45 4.00 4.40 3.85	Bidon, ½ gallon 4.50
Bidon, ½ gall. 3.60 4.15 4.55 4.00	Bidon, ¼ gallon 5.00
Bidon, ¼ gall. 3.75 4.30 4.70 4.15	Bidon, 1 chopine 5.60

Peinture à voitures et instruments aratoires

Couleurs ordinaires	Vermillon
Bidon de ½ gall \$ 3.00	\$ 3.65
Bidon de ¼ gall 3.15	3.80

— SPECIAL —

PEINTURE A GRANGE

Baril (en v. 50 gal) \$1.15 \$1.55 \$1.50
½ baril, en v. 30 g. 1.15 1.60 1.55
Bidon, 5 gallons. 1.15 1.70 1.65
Bidon, 1 gallon 1.70 1.80 1.75
Tous les prix ci-haut sont par gallon

TEINTURE AU-VERNIS

Bidon, 1 pinte la pinte \$1.00
Bidon, 1 chopine la chopine .55
Bidon, ½ chopine la ½ chop. 30

TEINTURE A BARDEAUX

Couleurs Gris-vert ordinaires	Gris-vert ordinaires
½ bar. (env. 30 g.) \$1.35 \$1.40	\$1.40
Bidon de 5 gallons. 1.50 1.55	1.55
Bidon de 1 gallon. 1.60 1.65	1.65

VERNIS "GOLD MEDAL"

Pour tous les usages

Bidon, 5 gallons le gallon \$3.80
Bidon, 1 gallon 3.90
Bidon, ½ gallon 4.10
Bidon, ¼ gallon 4.40
Bidon, 1 chopine 4.60

Blanc de plomb pur, étiquette du gouvernement, le 100 lbs. \$13.50
En chaudières de 25 livres

Fret payé pour toute commande au montant de \$25. ou plus de Peinture pour Maison, Peinture à Plancher, Teinture à vernis, Peinture à Voiture et Instruments aratoires, Peinture à Grange, Blanc de Plomb et Vernis.
Blanc de Plomb pris à nos entrepôts de Montréal, \$0.50 de moins le 100 livres.

Prix sur demande pour huile de lin crue ou bouillie, térébenthine, shellac, couleurs en poudre ou à l'huile, mastic, etc.

Demandez nos cartes de couleurs. Pour éviter les erreurs, toujours mentionner la couleur et le numéro.

DIVERS

* GAZOLINE FEDEREE le gal.	ALIMENTS POUR VOLAILLES le sac
1ère qualité 26c	Farine de viande, 60% Prof. 4.00
* PETROLE FEDEREE: le gal.	" " 55% 3.65
1ère qualité 23½c	Farine de viande et d'os 50% 3.50
* SEL : Prix:	Os broyés 2.95
Sel en pierre, sac de 100 lbs. \$1.15	Farine d'os broyés 2.90
Gros sel, sac de 140 lbs. 1.25	Ecailles d'huîtres 1.30
Demandez nos prix pour wagon complet.	Charbon de bois (sacs de 50 lbs) 1.50
"PAPIER A COUVERTURE"	F. A. B. Nos entrepôts.
Marque "Fédérée" (deux côtés caoutchoutés)	HUILES:
1 pli le rouleau \$2.00	Huile à cylindre à vap. Fédérée legal 85c
2 plis " 2.35	Huile à cylindre à vap. Fédérée 60c
3 plis " 2.75	Huile à cylindre à vap. Fédérée 50c
MARQUE "CC" (deux côtés caoutchoutés)	Huile à séparateur à bras 40c
1 pli le rouleau \$1.40	Huile à séparateur à vapeur 60c
2 plis " 1.70	Huile à séparateur à vapeur 65c
3 plis " 2.10	Huile à engin à gazoline 48c
PAPIERS secs à lambris. (Pour intérieur)	Huile à engin à gazoline 42c
Pesanteur: 16 livres, 32" de large	Huile à engin à gazoline 36c
400" carrés, le rouleau \$0.60	Huile à tracteur 80c
Papiers goudronnés à lambris.	Huile à moteur, 1ère qualité
Pesanteur: 25 livres, 32" de large	Légère, Médium, Pesante 70c
400" carrés, le rouleau \$0.90	Huile à transmission 65c
F. A. B. Nos entrepôts.	Huile à harnais 60c
FORMALINE 40%	Huile à harnais, bidon de 1 gal. \$1.10
24 bouteilles d'une chopine \$10.00 la caisse	N. B.—Par demi-baril, ajouter 3 sous par gallon; pour quantité moindre, 25 sous par gallon.
12 bouteilles d'une chopine \$ 5.50 la caisse (bouteilles et caisse gratis.)	F. A. B. Montréal
½ gallon, 5 livres net. \$ 0.17 la livre.	Graisse à essieux:
1 gallon, 10 livres net. \$ 0.15 la livre.	Caisse 36 x 1 lb. la caisse \$4.65
5 gallons, 50 livres net. \$ 0.14 la livre.	Caisse 34 x 3 lbs. 8.80
(Prix des cruches vides ½ et 1 gallon \$0.60; 5 gallons, \$2.60.) Prix des cruches remboursable contre renvoi au frais de l'acheteur.	Caisse 12 x 5 lbs. 7.10
Vaporisateurs (réservoir en verre).	Chaudière 10 lbs. 1.20
1 chopine, \$0.75 chacun; 1 pinte, \$.90 chacun.	Chaudière, 25 lbs. 2.50
	Graisse à Godet No 3 (cup Grease):
	Caisse 36 x 1 lb. la caisse \$6.55
	Caisse 24 x 3 lbs. 11.60
	Caisse 12 x 5 lbs. 9.00
	Caisse 6 x 10 lbs. 8.00
	Chaudière 25 lbs. la chaud. 3.00
	F. A. B. Nos entrepôts.

LA C

SECTION DS

Les prix du blé on cours de la semaine des exportations a été et la demande locale bonne.

Le marché des aut même marche que le de noter que les prix avant tous les autres

Au cours de la ser forte demande d'engr teurs américains. La maintenue bonne et fermes au même niv précédente. Le son gru rouge, \$31.; le gr

Les prix de la farine la semaine dernière, dans la semaine précédente hausse des prix locale est assez bon d'exportation. La vendait, la semaine dernière patente, \$ à boullager, \$3.95.

Le marché des grains pose. Pratiquement saison sont faits et mencent à songer à l Il se vend encore Soleil, particulièrement sic. Les cultivateur cer leurs commandes afin de ne pas s'exp prix ou un manque chez leur fournisseur

Le traitement à l de semence est très agronomes du mini Ce traitement proté les maladies qui p les récoltes. En pre les cultivateurs ser par l'abondance et ment; il existe de 40%, à des prix ré La manière de tr maline est fort sim dans une formule in de chaque récipient

Les cultivateurs bonnes récoltes cor des engrais chimiqu Parmi les plus res suivants:

- Superphosphate
- Muriate de Potasse
- Sulfate de Potasse
- Nitrate de Soude
- Sulfate d'Ammoniaque

Il existe un eng phate Thomas Be d'acide phosphori demande pour les engrais simples s'es a pas de changem

Pour remplacer l momentanément r avantage à employ lité supérieure; c'e recommandable p volailles, des anim ches laitières. Les

Les ventes de p de plus en plus ac croire qu'un bon veut couvrir d miser la nouvelle recherche surtout de papier; c'est Quelques sous ou dépensés aujourd' miser des cantine Avec un bon toi qu'il contient son

de Québec

des achats

ent sans avis.

ide.

DEREE"

pour tous les usages

MAIL BLANC (Première qualité)	
don, 1 gallon	le gallon \$6.50
don, 1/2 gallon	" 3.40
don, 1/4 gallon	" 1.79
don, 1 chopine	" .95
don, 1/2 chopine	" .60

VERNIS A PLANCHER "Everlastic"	
don, 1 gallon	le gallon \$4.05
don, 1/2 gallon	" 4.50
don, 1/4 gallon	" 5.00
don, 1 chopine	" 5.60

VERNIS "GOLD MEDAL"

Pour tous les usages

don, 5 gallons	le gallon \$3.80
don, 1 gallon	" 3.90
don, 1/2 gallon	" 4.10
don, 1/4 gallon	" 4.40
don, 1 chopine	" 4.60

anc de plomb pur, étiquette du gouvernement, le 100 lbs. \$13.50

En chaudières de 25 livres

Prêt payé pour toute commande au montant de \$25. ou plus de Peinture ur Maison, Peinture à Plancher, peinture à vernis, Peinture à Voiture Instruments aratoires, Peinture à ange, Blanc de Plomb et Vernis.

anc de Plomb pris à nos entrepôts de Montréal, \$0.50 de moins le 100 livres.

ix sur demande pour huile de lin crue ou bouillie, térébenthine, shellac, couleurs en poudre ou à l'huile, mastic, etc.

mandez nos cartes de couleurs. ur éviter les erreurs, toujours mentionner la couleur et le numéro.

MENTS POUR VOLAILLES

rine de viande, 60% Prof.	le sac 4.00
" " 55%	" 3.65
rine de viande et d'os 50%	" 3.50
broyés	" 2.95
rine d'os broyés	" 2.90
ailles d'huîtres	" 1.30
arbon de bois (sacs de 50 lbs)	" 1.50

F. A. B. Nos entrepôts.

ILES:

ile à cylindre à vap. Fédérée legal	85c
ile à cylindre à vap. Fédérée	60c
ile à cylindre à vap. Fédérée	50c
ile à séparateur à bras	40c
ile à séparateur à vapeur	60c
ile à séparateur à vapeur	65c
ile à engin à gazoline	48c
ile à engin à gazoline	42c
ile à engin à gazoline	36c
ile à tracteur	80c
ile à moteur, 1ère qualité	70c
Légère, Médium, Pesante	65c
ile à harnais	60c
ile à harnais, bidon de 1 gal.	\$1.10
N. B. — Par demi-baril, ajouter 3 sous	
gallon; pour quantité moindre, 25 sous	
gallon.	
F. A. B. Montréal	
aisse à essieux:	
aisse 36 x 1 lb.	la caisse \$4.65
aisse 34 x 3 lbs.	" 8.80
aisse 12 x 5 lbs.	" 7.10
audière 10 lbs.	" 1.20
audière, 25 lbs.	" 2.50
Fraise à Godet No 3 (cup Grease)	
aisse 36 x 1 lb.	la caisse \$6.55
aisse 24 x 3 lbs.	" 11.60
aisse 12 x 5 lbs.	" 9.00
aisse 6 x 10 lbs.	" 8.00
audière 25 lbs.	la chaud, 3.00

F. A. B. Nos entrepôts.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

SECTION DES ACHATS.

SEMAINE DU 5 AU 12 JUIN 1926

BLE

Les prix du blé ont monté un peu au cours de la semaine dernière. Le volume des exportations a été assez considérable et la demande locale s'est maintenue très bonne.

Le marché des autres grains a suivi la même marche que le blé, mais il convient de noter que les prix de l'avoine ont monté avant tous les autres grains.

ENGRAIS

Au cours de la semaine, il y a eu une forte demande d'engrais de la part d'acheteurs américains. La demande locale s'est maintenue bonne et les prix sont restés fermes au même niveau que la semaine précédente. Le son s'est vendu \$29.; le gru rouge, \$31.; le gru blanc, \$38.

FARINE

Les prix de la farine sont restés, pendant la semaine dernière, les mêmes que pendant la semaine précédente, malgré la légère hausse des prix du blé. La demande locale est assez bonne et il se fait un peu d'exportation. La première patente se vendait, la semaine dernière, \$4.30; la deuxième patente, \$4.05; la farine forte à boulanger, \$3.95.

GRAINS DE SEMENCE

Le marché des grains de semence se repose. Pratiquement tous les achats de la saison sont faits et les fournisseurs commencent à songer à l'an prochain.

Il se vend encore du Blé d'Inde et du Soleil, particulièrement le Géant de Russie. Les cultivateurs feraient bien de placer leurs commandes de plus tôt possible, afin de ne pas s'exposer à une hausse de prix ou un manque d'approvisionnement chez leur fournisseur.

FORMALINE

Le traitement à la formaline des grains de semence est très recommandé par les agronomes du ministère de l'Agriculture. Ce traitement protège les semences contre les maladies qui peuvent compromettre les récoltes. En prenant cette précaution, les cultivateurs seront payés au centuple par l'abondance et la qualité du rendement; il existe de la formaline garantie à 40%, à des prix réellement bas.

La manière de traiter les grains à la formaline est fort simple; elle est contenue dans une formule imprimée sur l'étiquette de chaque récipient.

ENGRAIS CHIMIQUES

Les cultivateurs soucieux d'obtenir de bonnes récoltes continuent de se procurer des engrais chimiques de qualité supérieure. Parmi les plus recommandés, on note les suivants:

Superphosphate	10% Ac. Ph. Asa.	125 lbs
Muriate de Potasse	48% de Potasse	200 "
Sulfate de Potasse	48% de Potasse	200 "
Nitrate de Soude	16% d'Azote	200 "
Sulfate d'Ammoniaque	20% d'Azote	200 "

Il existe un engrais excellent le phosphate Thomas Belge, qui contient 16% d'acide phosphorique assimilable. La demande pour les engrais composés et les engrais simples s'est accrue, mais il n'y a pas de changement dans les prix.

CRIBLURES

Pour remplacer les sons et grus qui sont momentanément rares, les cultivateurs ont avantage à employer les criblures de qualité supérieure; c'est un sous-produit très recommandable pour l'alimentation des volailles, des animaux et surtout des vaches laitières. Les prix se maintiennent.

PAPIER A COUVERTURE

Les ventes de papier à couverture sont de plus en plus actives et on est porté à croire qu'un bon nombre de cultivateurs veulent couvrir des bâtiments pour remiser la nouvelle récolte. Les acheteurs recherchent surtout les meilleures qualités de papier; c'est très sage de leur part. Quelques sous ou quelques dollars de plus dépensés aujourd'hui peuvent en économiser des centaines plus tard.

Avec un bon toit, le bâtiment et tout ce qu'il contient sont bien protégés. Il est

très important de voir à ce que les joints soient hermétiques et que les raccordements soient bons. Le meilleur moyen de bien conserver un bâtiment c'est de commencer par le bien couvrir. La valeur d'une propriété mal entretenue ne tarde pas à baisser.

GAZOLINE ET HUILES

Il est très important pour le bon fonctionnement et la conservation des moteurs et machineries, d'employer une huile de bonne qualité. On ne saurait jamais être trop soigneux sur ce point.

Procurez-vous de l'huile à moteur, à tracteur, à transmission, à machine, à séparateur, à harnais; de la graisse à essieu, à godet; du pétrole et puis de la gazoline soit en baril de 45 gallons ou en quantité moindre.

Pour vos besoins de la ferme commandez sans plus d'hésitation un baril d'huile et de gazoline; et il n'est pas prudent d'en manquer, surtout à cette saison-ci.

PEINTURE

Le marché des peintures, particulièrement celles qui sont destinées à l'entretien des granges et remises de ferme, traverse une de ses périodes les plus actives car presque tous les bons cultivateurs achètent ce dont ils ont besoin pour rafraîchir leurs bâtiments pendant la période de répit entre les semences et les premières récoltes.

Il en est des peintures comme des huiles. Il y en a une espèce qui convient tout particulièrement au travail à être exécuté. Or le cultivateur doit choisir la peinture qui lui est destinée aux murs intérieurs de la maison, ou à l'extérieur, ou aux granges et dépendances ou aux instruments aratoires.

Devant l'embarras du choix, il est bon de prendre les avis et les recommandations d'une maison connue qui puisse fournir des produits de première qualité.

TÔLE

La grève des mineurs en Angleterre commence à avoir des conséquences graves sur le marché de la tôle. En effet, en Angleterre, l'exportation de la tôle, comme de tous les autres produits, est presque paralysée. Il s'en suit que la bonne tôle anglaise devient de plus en plus rare sur le marché canadien. Les bonnes maisons en ont encore un certain approvisionnement, mais il est probable qu'il ne tardera pas à s'épuiser si la grève des mineurs anglais continue. Il faudra alors se contenter des tôles de qualité inférieure, sans compter qu'on peut s'attendre à une hausse considérable des prix. Il est donc très prudent de faire provision le plus tôt possible de la tôle que l'on prévoit utiliser au cours de l'année. Les travaux de construction et de réparation sont plus actifs que jamais. Les acheteurs de tôle recherchent généralement un produit de bonne qualité parce qu'ils n'aiment pas à recommencer leurs travaux de toiture au bout de quelques années.

Les plafonds et murs métalliques sont faits pour être employés dans tous les genres d'édifices, soit privés ou publics. Ils devraient être employés dans les hôpitaux et maisons d'école, parce qu'ils sont hygiéniques; dans les églises, et les salles publiques à cause de leurs qualités acoustiques et de leurs grands effets décoratifs; dans les bureaux, les magasins et les résidences, parce qu'ils sont propres, et à l'épreuve du feu et qu'ils ajoutent à l'apparence générale. Ils sont très faciles à ériger et il peuvent aussi être peints en différentes couleurs.

BROCHE A CLOTURE

Le marché de la broche à clôture est très actif depuis le commencement du printemps. Le volume des ventes, la semaine dernière, semblait plus considérable qu'à la même date l'an dernier. Cet état de chose signifie-t-il que l'élevage des animaux augmente dans notre Province et que pour cette raison les cultivateurs doivent employer plus de broche pour faire des enclos? C'est assez difficile à dire car l'augmentation des ventes de broches à clôtures peut très bien n'être que le résultat du fait que les cultivateurs entretiennent mieux leurs fermes.

Quoiqu'il en soit les commandes sont très nombreuses et les approvisionnements

Nous achetons la Crème et les Oeufs à l'année

NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

ECRIVEZ-NOUS

J. Joubert LIMITEE

975, rue St-André

MONTREAL

diminuent naturellement. Il est très prudent d'acheter immédiatement ce dont on prévoit avoir besoin au cours de la saison. S'il est un point très important sur lequel on doit attirer l'attention des acheteurs c'est de n'employer qu'une broche qui a fait ses preuves afin de ne pas avoir à recommencer le même travail au bout de quelques années.

GROSSEL

Les importations de gros sel anglais (Liverpool) ont diminué depuis quelque temps à cause de la grève des mineurs et on se demande si l'approvisionnement ne manquera pas avant longtemps, si la grève continue. Les coopératives locales, cercles agricoles et autres groupements de cultivateurs qui, chaque année, ont besoin d'un bon approvisionnement de sel feraient bien de placer leurs commandes le plus tôt possible afin d'éviter des déceptions.

MOUTONS ET AGNEAUX

La plus grande partie des moutons et agneaux mis en vente à des bas prix étaient des vieux moutons et presque tous de qualité médiocre. Quelques agneaux du printemps se sont vendus à la pesée de \$15. à \$18. les cent livres. Les moutons se sont vendus plus facilement se vendant de \$4.00 à \$7.50 les cent livres selon la qualité.

PORCS VIVANTS

Les porcs étaient rares et les prix marquaient une autre avance sur la semaine précédente et établissent un nouveau record pour les ventes récentes. Des lots de porcs de bonne pesanture et qualité se sont vendus, lundi, \$15.75 et mercredi ils atteignent \$15.90 et \$16.00 pour quelques petits lots. Les porcs pesants furent plus difficile à vendre et rapportèrent de \$13.00 à \$15.25 selon la qualité et le nombre des porcs en vente. Les truies trouvèrent acheteurs à des prix variant de \$11.00 à \$11.50.

VOLAILLES VIVANTES.

Les poules grasses de bonne qualité sont très recherchées. Le marché de Montréal en absorbe de grandes quantités. Les arrivages ont augmenté. Les poules bien préparées, se vendent bien, mais les prix ont subi une baisse d'un sou. Le demande continue d'être bonne. Le prix des poulets a baissé de 5 cents au cours de la semaine dernière.

OXYMEL (à l'Eucalyptus)

Ce nom ne vous dit peut-être pas grand chose; mais si vous employez jamais une bouteille de remède qui le porte "Jamais vous ne l'oublierez". Le bien qu'il vous aura fait vous portera à le bénir pendant le reste de vos jours. Il n'a pas la prétention de guérir de tous les maux, mais il en prévient plusieurs. Employé en temps, il vous évitera la bronchite, peut-être même la tuberculose, et dans tous les cas, soulagera vos maux de gorge, votre toux et toute affection du larynx. Doux à prendre, il ne contient aucune drogue nuisible et est recommandé par des autorités médicales. Toutes les bonnes pharmacies le vendent. Prix \$0. par maille \$0. P. LaRose, fabricant, 126, rue Garneau, Québec.

IL EST TEMPS D'Y SONGER SERIEUSEMENT

Vos vaches maintenant en pacage vous fourniront une plus forte production de lait, partant un meilleur rendement de crème. Les profits résultant de la vente de votre crème peuvent être augmentés si vous la confiez à une laiterie en lieu de vous payer les PLUS HAUTS PRIX DU MARCHÉ. Or en faisant

VOS EXPEDITIONS DE CREME

régulièrement chez nous, vous les confiez à la laiterie la mieux organisée de Québec, qui de tout temps et à toute époque de la saison a payé les plus hauts prix à ses patrons. Commencez alors dès aujourd'hui à expédier régulièrement à

LA LAITERIE FRONTENAC LTEE

LES PIONNIERS DU COMMERCE DE CREME A QUEBEC

142 RUE DE L'EGLISE

QUEBEC

Achetez et vendez par le moyen des petites annonces

EN TOUT TEMPS

Nous payons les plus hauts prix pour la

CREME

Nous effectuons les remises promptement.

Commencez dès maintenant à nous faire vos envois régulièrement.

LAITERIE DE QUEBEC

75, Avenue du Sacré-Coeur, Québec.

DENTISTES DOCTEURS HOULE & LAFOREST CHIRURGIENS DENTISTES Spécialité: Extraction des dents et nerfs dentaires absolument sans douleur. 76, Rue St-Joseph, Québec.

DIVERS

VOULEZ-VOUS RIRE?—Demandes Oracls du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces, monologues, chansons, livres rares, curieux, magie. Edg. Hartman, 4804 Saint-Denis, Montréal, j.n.o.

AGENTS DEMANDES.—Voulez-vous faire de l'argent facilement? Laissez-nous vous partir dans un commerce profitable avec la ligne réelle des Produits Watkins. Pas de faillite possible. Territoires exclusifs. The J.-R. Watkins Company, 379 Craig West, Montréal. 28 28 Po 6

AGENT DISTRIBUTEUR.—Demandé dans chaque paroisse, pour une compagnie reconnue responsable, pour organiser la vente de nos paratonnerres "Security" avec garantie. Très fort profit pour l'homme actif, honnête et bien recommandé. Aura l'aide de notre agent général pour faire sollicitation. Faire application immédiatement à "Security Lightning Rod Co., Reg'd., No. 100, 8ve Avenue, Québec. 27-29 x 77

AVIS.—M. Jos. Blanchette, South Durham, Qué. Station d'expédition Lisgar, Qué. Manufacturier et fabricant d'articles en laine tels que: écharpe, étoffe, drap de lit, chape, couverture de voiture, machine à laver, etc. Nous fournissons sur demande des échantillons et prix que nous payons pour la laine lavée et non lavée, une commande d'essai vous donnera satisfaction. 24-25 P05

CHASSEURS.—Je prends de 45 à 60 renards par 4 à 5 semaines. Je puis enseigner à tout lecteur de ce journal comment le faire. Ecrivez pour avoir renseignements. W. A. Hadley, Stanstead, Qué. 17-25—P-06

DES CENTAINES de cultivateurs, de laitiers et autres gagnent de l'argent extra en nous expédiant toutes sortes de vieilles peches ou vieux sacs. Vous pouvez faire comme eux. Nous payons le fret et les plus hauts prix. Ecrivez-nous, nous vous fournirons renseignements et étiquettes d'expédition. Il n'y a pas de quantité trop forte ou trop petite. Ecrivez dès maintenant à Sendel & Gordon 21 rue Duke Montréal. X-09

DIX FARCES à faire, 12 à conter; 15 Tours amusants, 12 Secrets cabalistiques, 25 Procédés industriels, 10 cents. Edouard Hamon, Fils, 257 Marie-Anne, Montréal. 23-25 P-05

GAGNEZ DE L'ARGENT DANS VOTRE VILLAGE.—Nous avons un système nouveau qui assure des revenus tout en annonçant un but vraiment canadien. Nous avons besoin de représentants sérieux, soit pour établir un Studio Photographique soit pour vendre nos Produits d'Art. Demandes pour Livret illustré. Arto-Photo, Ancienne-Lorette, Comité de Québec, P. Q. x 57

HOMME SÉRIEUX qui désire un beau centre commercial, pour manufactures, avec avantages. Ecrire pour détails, Casier 143, Terrebonne, P. Q. B-25

MESDAMES.—Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsea, produit importé de Paris. Employé par toutes les actrices. Ecrivez pour notice gratuite avec attestation. French Beauty Products. Dept. R., boîte postale Times Square 184 New-York, U. S. A. 28-32—P57

POUR RIRE.—Douze nouveaux tours de magie, avec gros catalogue de farces, attrapes, illusions, comédies, récitations, 10 cents. J. B. Hamon, 259 Marie-Anne, Montréal. 23-25 P05

TABAC CANADIEN.—En feuilles et haché, au plus bas prix. Demandes ma liste de prix et échantillon, 10 cents. Manufacturé par Hermas Lamarche, St-Roch l'Aschigan, Cité l'Assomption, P. Q. B 25

TRACTEUR.—J'offre en vente tracteur Titan 10-20 International complet avec charrires en bon ordre. Aussi moulinage acier 12 pouces et un drum acier 45 gal. Le tout valant \$1,200.00 offert à grand sacrifice pour \$500.00. Besoin d'argent. Echangeait pour truck Ford. S'adresser à Edmond Bréel St-Berthélemi, Cité Berthélemi, Qué. P-66

75 ETALONS PERCHERON, BELGE, CLY-DESDALE, HACKNEY et CANADIEN A VENDRE.—Deux grosses importations justement arrivées. De vrais bons marchés pour prompts acheteurs. Arnold & Son, Grenville, Qué. 22-24—P05

AUTOMOBILES USAGES.—Tout acheteur d'automobiles usagées devrait se faire un devoir avant d'acheter un auto quelconque de visiter les automobiles vendues par C.-L. Plamondon. Tous ces autos ont été réparés à neuf et peuvent être essayés sur demande. A en juger par les annonces paraissant dans ce journal nos prix sont de moitié moindres que n'importe quel autre garage dans Québec. Venez et jugez. 43 rue de la Couronne.

AUTOS USAGES. WILLYS-KNIGHT touring, 5 passagers en excellente condition de marche, pneus de première qualité, bourrures de cuir très propre pour \$800.00 seulement. S'adresser à C.-L. Plamondon, 72 rue Charest ou 43 de la Couronne.

FORD TOURING, modèle 1925, de septembre 2 mois d'usage seulement, prix \$375.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 72 rue Charest ou 43 de la Couronne.

RUNABOUT FORD avec starter mécanique en parfaite condition pour \$150.00 seulement. C.-L. Plamondon, 72 rue Charest ou 43 de la Couronne.

CHEVROLET TOURING 5 passagers avec "seat covers" complet, très belle apparence. \$225.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 72 rue Charest ou 43 de la Couronne.

FORD TOURING en bon ordre, ayant besoin d'un peu de réparation, pour \$90. S'adresser à C.-L. Plamondon, 72 rue Charest ou 43 de la Couronne.

FORD TOURING avec démarreur très bons pneus, engin en très bon ordre. \$150.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 72 rue Charest ou 43 de la Couronne.

MAXWELL 1923, peinture de première qualité, très bons pneus, engin en parfaite condition, sous tous les rapports. \$375.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 74 rue Charest ou 43 de la Couronne.

STUDEBAKER SPECIAL Six 1922, 5 passagers pneus, moteur en très bonne condition, sous tous les rapports \$760.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

BRISCO 5 PASSAGERS très belle apparence, moteur de première classe, \$250.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

CHANDLER 7 PASSAGERS semi sedan très bon char pour taxi, en bon ordre, \$500.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

McLAUGHLIN 7 PASSAGERS touring, un vrai bargain, le tout en bonne condition, \$625.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

CHEVROLET TOURING 5 passagers 1922, en bonne condition pour \$250.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

OVERLAND MODELE 90, moteur, pneus, carrosserie peinturée, top, le tout de première qualité pour \$295.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

OVERLAND COUPE modèle 1923, un bargain exceptionnel à \$325.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

STUDEBAKER ROADSTER le tout en bonne condition pour \$300.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

FORD LIGHT DELIVERY Runabout en bon ordre, \$160.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

COLE 8 MODELE sport en condition comme un char neuf, top peinturé, pneus, genre roadster. 4 passagers \$800.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

GRAY-DORT 5 passagers, 1923, peinture neuve, pneus extra, moteur en très bon ordre. \$375.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

FORD TUDOR MODELE 1925, 5 passagers n'ayant servi que deux mois, pneus, ballon, absolument neuf. \$495.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

STEPHENS 7 PLACES peinture, fini Duco, trois ans d'usage seulement, pneus extra, \$850.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

WILLYS OVERLAND SIX très propre, moteur en parfaite condition, un bargain, \$525.00, vraiment exceptionnel. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

WILLYS KNIGHT 7 places, peinturé et verni, moteur en parfaite condition, pneus de première classe pour \$600.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

STUDEBAKER 7 places, overhaulé, peinturé et verni, pneus neufs et un de relais à \$890.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

LOZIER 5 PASSAGERS, moteur en ordre et très propre, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

REGO 5 PASSAGERS dernier modèle, fini Duco comme un neuf pour \$895.00. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

McLAUGHLIN ROADSTER 45, extra sous tous les rapports pour \$375.00 seulement. S'adresser à C.-L. Plamondon, 43 rue de la Couronne ou 74 rue Charest.

PRIX DU MARCHÉ --- Dernière heure

Table listing market prices for various goods including Butter, Fromage, Foin, Oeufs, Sirop d'érable, and Patates, with prices per unit.

ANIMAUX A VENDRE advertisement with an illustration of a cow.

Fermes, Fromageries, Beurreries advertisement with an illustration of a farm building.

A VENDRE.—Ayrshire veaux et taureau d'un troupeau en voie d'accréditation (aucune réaction). Chester très beaux, issus d'une mère primée à Beauville. Ferme du Séminaire, St-Victor de Tring, Cité Beauce, P. Q. 24-26 P-05

A VENDRE un taureau gris de deux ans Durham (Short Horn). Aussi 2 veaux mâles du printemps venant d'un troupeau accrédité et venant de bonne laitière. S'adresser à Jean Lemieux, St-Bernard, Cité Dorchester, P. Q. B-25

A VENDRE.—Chester Blanc et Ayrshire un taureau de un an et un de deux ans, et aussi de l'année. Ruisseau portées de Chester Blanc de choix, nés les premiers jours de mai, sur prix de: mâles \$11.00 à six semaines, femelles \$10.00. Moutons Leicester, cuifs de Canard Rouen. Thimothée Gagnon, St-Arsène, Cité Témiscouata. B-24

A VENDRE.—Sept femelles Grand Yorkshire, âgées de trois mois, pesant chacune environ 90 lbs. livrables immédiatement. Pour renseignements supplémentaires et prix de vente, s'adresser à Ferme de Deschambault, B. P. La Gorgendière Portneuf, P. Q. X-55

A VENDRE.—2 taureaux Shorthorn enregistrés descendant de troupeau accrédité et sous contrôle; le mâle a donné 4,000 livres de lait dans trois mois et la mère du père, 3,400 dans 66 jours. S'adresser à D. Nap. Labonne, Labonneville Cité Compton, P. Q. 22-24—P05

AYRSHIRE.—Un beau bouf de 20 mois accrédité; Coehons Yorkshire, nés en février, Chester, en mars. S'adresser à Jos. Leclerc & Fils, Saint-Charles, Bellechasse, P. Q. 22-26 P-05

DEMANDE A ACHETER.—Jeunes cochons de trois semaines et plus pour engrais. S'adresser à M. Achille Chartrand, Terrebonne, P. Q. B-24

HOLSTEIN A VENDRE.—Nous avons décidé de discontinuer le commerce de lait. Nous offrons 60 Holsteins dont des vaches laitières, des génisses, veaux du printemps et taureaux prêts pour le service. Lignes de records mondiaux—troupeau complètement accrédité. Prix exceptionnellement bas pour prompts acheteurs. Pour détails, écrivez à Arnold & Son, Grenville, P. Q. 22-24x08

RENARDS ARGENTÉS A VENDRE.—Couples de renards argentés enregistrés aux annales nationales canadiennes du bétail à Ottawa à vendre prix raisonnable. Raoul Sauvage, Granby, Qué. 27-30 P05

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE—CERCLES AGRICOLES.—J'offre en vente actuellement à prix fort raisonnables ce qu'il y a de mieux en fait de veaux mâles Ayrshire du printemps. Egalement taureaux d'un an et demi. Tous ces sujets proviennent d'ancêtres enregistrés au Livre d'Or. Le père est considéré comme le plus beau sujet reproducteur de la Province. Tous ces sujets sont garantis de première classe. Ecrivez sans retard à Arthur Pettigrew, Isle Verte, Cité Témiscouata, P. Q. Hétez-vous la quantité est limitée. P05 22-24

TAUREAU CANADIEN de trois ans enregistré supérieur, aussi deux veaux mâles de même race provenant de parents au livre d'Or. Cause de vente consanguinité. Pour plus de renseignements s'adresser à Louis Bernier, St-Alexandre, Cité Kamouraska. B-24

VACHE CANADIENNE.—Une belle vache canadienne pouvant donner de 40 à 55 lbs de lait par jour, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Auguste Lavoie, boîte rurale 255, L'Islet, P. Q. B-24

ATTENTION.—50 belles terres à vendre dans une des plus belles parties des cantons de l'Est, dans le comté de Missisquoi Qué., Demandes les circulaires et elles vous seront envoyées par le retour de la maille. Pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Freilighsburg, Qué. 23-27 x07

AU CULTIVATEUR DU DISTRICT DE QUEBEC.—Expédiez votre crème à LAURIER CREMERIE, Laurier Sts., P. Q. Nous achetons la crème et nous garantissons les plus hauts prix du marché du beurre de la semaine. Nous ne faisons pas de prix à l'avance. Pour plus de renseignements écrire à M. Eug. Faucher, St-Flavien de Lotbinière, propriétaire. B-33

A L'ASSOMPTION sur route Montréal Québec terre à vendre avec sucrerie, bois et roulant complet tel, silo, tracteur truck auto Tudor. Bel équipement complet de ferme, chevaux, vaches, voitures etc. Le tout \$20,000.00. Cause de vente: Propriétaire à l'hôpital suite d'accident. Ecrire pour détails à Ovide Brouillette, L'Assomption, P. Q. 25—65P—B-28

FERME A VENDRE A COATICOOK 150 acres; 35 dans les limites de la voie avec roulant; 15 vaches, 3 chevaux, machines, voitures etc. et hiver; bâtis à 5 arpents de l'église et du couvent et de la grosse manufacture de coton Penman et de trois arpents du Bureau de Poste et du magasin. Eau à la maison et à la grange; lumière électrique. Prix \$10,000, dont \$4,000, comptant, hypothèque à conditions faciles. Pour informations s'adresser à E. Thibodeau, Boîte 220, Richmond, P. Q. 23-25 P 05

GRAND SACRIFICE plus belle terre de Bromptonville, voisine de l'école, un mille de la ville troisième terre moulin à papier, un autre en construction, 100 arpents en culture; 50 en pâturage et bois. Roulant moderne, animaux enregistrés accrédités. Denis Rainville, Bromptonville, P. Q. B-28-1-06

GRANDE BOUTIQUE de forge ou garage à vendre ou à louer, grandeur 50 par 30 pieds, fini plancher en ciment, grand emplacement 100 pieds carrés sur la grande route nationale et de l'ouvrage pour deux hommes. Honoré Gouliard, Gould village, route No. 3, P. Q. B-27

PLUSIEURS BONNES TERRES A VENDRE près de la rivière Chaudière. Des fermes pouvant garder vingt vaches chacune. Aussi deux taureaux Durham enregistrés et provenant de bonnes vaches laitières. S'adresser à Onésime Francœur, St-Samuel de Frontenac, P. Q. B-25

TERRE A VENDRE cent cinquante acres de terre avec bâtisses et roulant à vendre tout en parfait ordre. Bonnes conditions s'adresser à Joseph Roberge, Stuckley Nord Cité Shefford, P. Q. B-23

TERRE A VENDRE.—220 arpents en culture et une terre à bois tous les instruments aratoires, voitures de toutes sortes gros roulant d'animaux, bonnes bâtisses, eau partout. Le tout pour \$7,500.—Jos. Pierre Guay, Beaumont Est, P. Q. B-25

TERRE A VENDRE.—Bonne terre en bon ordre bonnes bâtisses 120 arpents, grosse sucrerie. Située à 3 1/2 milles de l'église, 12 arpents de l'école. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à Honoré Routhier, St-Pierre de Broughton, Comté Beauce, P. Q. B-25

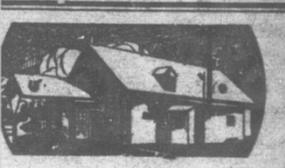
(Suite à la page 437)

LA Consultation AVIS IMPORTANT DROIT DE PROPRIÉTÉ A PROPOS DE TRANSPORT D'OBJETS RESPONSABLE

17 JUIN 1926

--- Dernière heure

36 1/2 c à 36 1/2 c la livre
35 1/2 c à 35 1/2 c la livre
34 1/2 c à 34 1/2 c la livre
19 1/2 c à 17 1/2 c la livre
\$13.00 à \$14.00 la tonne
\$10.00 à \$11.00 la tonne
37c la douzaine
35c la douzaine
32c la douzaine
28c la douzaine
\$1.65 à \$1.85 le gallon
\$1.55 à \$1.70 le gallon
\$1.40 à \$1.60 le gallon
\$1.25 à \$1.45 le gallon
16c à 16 1/2 c la livre
14 1/2 c à 15 1/2 c la livre
14c à 14 1/2 c la livre
13c à 13 1/2 c la livre
\$1.75 à \$2.00
\$1.60 à \$1.75
\$1.60 à \$1.75
B. Montréal



Fromageries, Beureries

ATTENTION.—50 belles terres à vendre dans une
des belles parties des cantons de l'Est, dans le
de Missisquoi Qué., Demandes les circulaires
vous seront envoyées par le retour de la
Pour autres informations, adressez-vous à
rose, agent d'immeubles, Freighsburg, Qué.
23-27-307

CULTIVATEURS DU DISTRICT DE QUE.—
Expédiez votre crème à LAURIER CRÈ-
RIE, Laurier Sts., F. Q. Nous achetons la crème
à garantissons les plus hauts prix de marché
de la semaine. Nous ne faisons pas de
l'avance. Pour plus de renseignements écri-
rez, M. Beag, Pascher, St-Flavien de Lotbinière,
Qué. B-3

ASSOMPTION sur route Montréal Québec
vendre avec sucrerie, bois et roulant complet
tracteur, tracteur auto Tador, Bel'équipement
de ferme, chevaux, vaches, voitures etc.
\$20,000.00. Cause de vente: Propriétaire
vital suite d'accident. Écrivez pour détails à
Boullellette, L'Assomption, P. Q.
23-25 P 8

ME À VENDRE À COATICCOOK 150
35 dans les limites de la ville avec roulant:
chea, 3 chevaux, machines, voitures etc et
bâtis à 5 arpents de l'église et du couvent
la grosse manufacture de coton Fenman et
arpents du Bureau de Poste et du magasin,
la maison et la grange; lumière électrique
10,000.00, dont \$4,000.00 comptant, hypothèque
littens faciles. Pour informations s'adresser à
Bouillon, Boite 220, Richmond, P. Q.
23-25 P 85

ND SACRIFICE plus belle terre de Bromp-
le, voisine de l'école, un mille de la ville trou-
terre moulin à papier, un autre en construc-
100 arpents en culture, 50 en pâturage et
Roulant moderne, animaux enregistrés ac-
S. Denis Rainville, Bromptonville, P. Q.
1-106

NDE BOUTIQUE de force ou garage à
ou à louer, grand 80 par 30 pieds, fini
en ciment, grand emplacement 100 pieds
sur la grande route nationale et de l'ouvrage
deux hommes. Honoré Gombier, Gouid
, route No. 3, P. Q. B-27

SIÈRES BONNES TERRES À VENDRE
à la rivière Chaudière. Des fermes pouvant
vingt vaches, charrues. Aussi deux taureaux
m enregistrés et provenant de bonnes vaches
s. S'adresser à Onésime Francoeur, St-
de Frontenac, P. Q. B-25

RE À VENDRE cent cinquante acres de
avec bâtisses et roulant à vendre tout en
ordre. Bonnes conditions s'adresser à
Roberge, Stuckley Nord C46 Shefford,
B-23

RE À VENDRE.—220 arpents en culture et
ère à bois tous les instruments aratoires, voi-
le toutes sortes gros roulant d'animaux, bon-
tisses, eau partout. Le tout pour \$7,500.—
terre Guay, Beaumont Est, P. Q. B-25

RE À VENDRE.—Bonne terre en bon ordre
bâtisses 120 arpents, grosse sucrerie. Située
milles de l'église, 12 arpents de l'école. À
à bonnes conditions. S'adresser à Honoré
ler, St-Pierre de Broughton, Comté Beauce,
B-35

(Suite à la page 437)

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Letarte & Rioux, avocats du Barreau de Québec.

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants, que cette page intéresse sont instamment
priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1o Seuls les abon-
nés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande
de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le corres-
pondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin;
3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires,
usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas
extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre
le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immé-
diatée, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

DRIT DE PROPRIÉTÉ.—(Réponse à E. B.)—
Q. J'ai acheté une herse en société avec un voisin.
Ce dernier a vendu un terrain sans mentionner, et
l'acheteur prétend que la herse qui nous appartient
et qui a été trouvée en possession de son vendeur
devient sa propriété, en vertu du contrat. Puis-je
faire valoir mes droits de propriété?

R. La vente de la chose d'autrui étant nulle, le
contrat de vente par lequel l'associé de notre corres-
pondant a vendu tous ses biens ne peut affecter les
droits de propriété que notre correspondant possède
sur l'instrument aratoire en question. Il peut donc
prendre action, après avoir fait une mise en demeure
référé, sommant l'acheteur de lui livrer la herse,
contre remboursement de la part de l'autre
sociétaire, ou encore le sommer d'avoir à lui payer
la moitié de la valeur de cet instrument.

A PROPOS DE VENTE.—(Réponse à A. L.)—
Q. Je suis devenu propriétaire d'un terrain qui a
été vendu par le conseil de comté, et qui n'a pas été
rachaté dans les deux ans de la vente. Depuis que
les deux ans sont écoulés, l'ancien propriétaire est
venu sur son terrain, s'est emparé de la broche à
clôture, et a enlevé un certain nombre de perches,
prétendant que le tout appartenait à son beau-frère.
L'ancien propriétaire du terrain a-t-il ces droits?

R. En vertu du code municipal, et pour avoir un
titre définitif, notre correspondant devrait, deux
ans après la vente, demander au conseil de comté de
lui donner un titre de propriété définitif. Mais,
même en l'absence de ces derniers titres, nous
croions que notre correspondant peut s'opposer à
ce que l'ancien propriétaire enlève de son terrain
tout objet mobilier incorporé soit aux clôtures, soit
aux bâtisses. Le fait qu'une herse-personne n'a pas
été payée de la broche ou du bois incorporé aux bâ-
tisses ou aux clôtures ne lui donne pas le droit de
venir l'y chercher; elle n'a pas le droit de poursuivre
en renouvellement du prix de vente, les personnes à
qui elle a fait crédit.

TRANSPORT D'ACTION.—(Réponse à N. F.)—
Q. J'ai acheté la part d'un sociétaire possédant
dans une société de fromagerie. À ce moment,
mon vendeur avait fait cession de ses biens, mais il
avait réglé avec ses créanciers au moyen d'un
concordat. Les syndics à la faillite ont pas vendus
cette part, et mon vendeur n'a jamais signé d'autres
transfert, excepté celui qu'il a signé en sa faveur.
Puis-je réclamer les dividendes qui n'ont pas été
payés sur cette part?

R. Du fait que l'action que possédait le vendeur
n'a pas été prise par la faillite, il pouvait en faire
l'objet d'une transaction légale. Or, notre corres-
pondant, si le transport d'action a été opéré sui-
vant la loi et les règlements de la société, a certaine-
ment le droit de faire payer les mêmes dividendes
qui ont été payés aux autres actionnaires par un égal
nombre de parts.

RESPONSABILITÉ.—(Réponse à L. B.)—Q.
J'ai travaillé pour un contracteur qui m'avait promis
de répondre des gages de mes hommes sans
fixer de maximum; plus tard ce même contracteur
réduisit sa responsabilité pour lesdits gages à
\$60.00 par mois. Lorsque le chantier fut terminé,
le contracteur prétendit que j'étais endetté envers
lui pour une certaine somme et me demanda de
signer un billet en règlement. Il réclame pour les
gaches et les arbres que j'ai laissés sur le terrain
où j'ai fait la coupe de bois, mais il ne s'est jamais
plaint de cela avant notre règlement. Suis-je respon-
sable?

R. Notre correspondant devra payer sa dette si
son crédit est inférieur à son débit, car personne n'a
le droit de s'enrichir aux dépens d'autrui. Le fait
de n'avoir pas été averti qu'il était en dette au
cours de l'ouvrage ne nous paraît pas une raison
suffisante pour le libérer. Sa responsabilité est dis-
cutable en ce qui concerne les arbres et les souches
laissés sur le terrain vu qu'il n'a jamais été avisé
qu'il devait les enlever.

VENTE ET COMMISSION.—(Réponse à S.
T. L.)—Q. Un cultivateur a signé un contrat avec
une compagnie pour faire vendre sa terre. À cette
occasion il y eut un écrit signé par les deux parties;
entre autres clauses, le cultivateur s'engageait à
payer à la compagnie une somme de \$5.00 par cent
piastres si la vente se faisait; si la vente ne se faisait
pas le client promettait de payer tout de même un
pour cent de commission. Cette dernière clause
est-elle légale?

ESSEYEZ



MURINE YEUX
POUR LES
YEUX
HERITÉS PAR LE
SOLEIL, le Vent, la Poussière et la Cendre

Ayez constamment les yeux propres et
en santé, en employant MURINE.
Les animaux souffrent des yeux comme
l'être humain, on en ploies MURINE aussi
pour les Chevaux, Vaches, Porcs, Chiens,
et autres animaux.

MURINE EYE REMEDY Co
9 East Ohio St. Chicago, U. S. A.

R. Le contrat fait la loi des parties et ne peut,
être attaqué dans ce cas que s'il est entaché de frau-
de. Comme conclusion, nous devons dire que le
cultivateur devra payer la commission de un pour
cent, mais il aura le droit de savoir auparavant si la
compagnie a fait quelques démarchés ou s'est occu-
pionné quelques frais pour parvenir à la vente de
l'immeuble. Car, s'il n'y a eu aucun travail de fait
pour parfaire le contrat, il est clair que le cultiva-
teur aura raison de refuser de payer cette dernière
commission.

VACANCE AU CONSEIL MUNICIPAL.—(Ré-
ponse à J. L. F.)—Q. Le code municipal dit qu'un
vacance dans un conseil municipal doit être rem-
plie dans les quinze jours qui suivent cette vacance.
Advenant le cas où la chose n'a pas été faite dans les
délais le conseil peut-il ensuite remplir cette vacan-
ce sans recourir nécessairement au lieutenant-gou-
verneur afin de faire ces nominations.

R. C'est le ministre des affaires municipales et
non le Lieutenant-gouverneur qui doit, d'après un
amendement au Code, faire les nominations néces-
saires lorsque le conseil refuse ou néglige de remplir
la vacance dans les délais de quinze jours fixés.
Cependant, d'après l'article 321 du Code municipa-
l, le conseil a le droit de remplir cette vacance,
même après le délai de quinze jours, si le ministre
ne l'a pas fait lui-même.

PENSION ET RESPONSABILITÉ.—(Réponse
à A. D.)—Q. Un individu a confié à une autre per-
sonne un couple de renards dont elle devait avoir
soin moyennant rémunération. Or, au moment où
celui qui soignait ces animaux qu'il avait en pension
ouvrait la porte du feneclos pour leur donner leur
nourriture, un des renards s'est élané dans l'ou-
verture et s'est échappé; malgré toutes les recher-
ches il ne put être capturé. Le propriétaire des ani-
maux a-t-il le droit d'en réclamer la valeur?

R. S'il y a eu négligence ou faute de quelque nature
de la part de celui qui gardait les animaux en pen-
sion, il peut être tenu responsable du prix de ces
animaux qu'il s'enfuit ou qu'ils disparaissent
de quelque autre manière. La cause se résume
à une question de preuve; mais nous croions qu'il
y aurait présomption de négligence de la part du gar-
dien de l'enclos, et qu'il lui faudra établir que la
disparition des animaux est dû à une force majeure
sur laquelle il n'avait aucun contrôle.

A PROPOS D'UNE VENTE PAR SHERIFF.—
(Réponse à J. A. E.)—Q. Mon auteur a acheté une
terre à une vente faite par le sheriff, et me l'a ensuite
transmise par acte authentique avec garantie
contre tout trouble et éviction. Depuis que j'ai pris
possession de cette terre, mon voisin prétend que la
moitié des terres comprises dans la vente du sheriff, est sa
propriété et, comme je refusais de reconnaître ses
droits, il a coupé de bois sur le dit lot et je me suis
vu obligé d'occuper de faire saisir ce bois. Ai-je raison
de maintenir mon droit de propriété?

R. En admettant que votre voisin soit en mesure
de prouver qu'il est réellement propriétaire de la
partie du lot vendu par le sheriff, nous croions que
vous pouvez faire annuler le décret c'est-à-dire la
vente du sheriff; mais il vaudra mieux pour vous ré-
couvrir contre votre vendeur, s'il est soluble.

Quant à la contestation engagée à la suite de la
coupe de bois faite sur le lot contesté, je crois que
l'issue en est douteuse. En effet, la vente de la chose
d'autrui est nulle et la preuve pourrait vous être
défavorable.

CLOTURE.—(Réponse au même).—Q. Une ferme
est bornée au chemin public sur deux côtés,
j'ai demandé à la municipalité de clore une partie
du terrain le long de ces chemins auxquels je
suis tenu; la réponse, d'abord favorable, a ensuite
été négative. Suis-je obligé à faire toutes ces clô-
tures?

R. Lorsqu'il s'agit d'un chemin de front, il est
évident que les clôtures sont à la charge du proprié-
taire; mais lorsqu'un route sépare un terrain en
deux ou plusieurs parties, il ne doit pas être laissé
au propriétaire de ce terrain plus de clôture à faire
le long de la route qu'avant son établissement. Ces
clôtures font parties des travaux du chemin. (Art.
474 C. M.). Nous conseillons au cas de dernier
cas, si elle n'a pas d'effet, il faudra voir un avocat.

LICENCE OU TAXE SUR LES CHIENS.—(Ré-
ponse à L. T.)—Q. Le conseil d'un petit village
peut-il imposer une taxe sur les chiens. Même village
que ceux-ci ne causent aucun dommage. Dans le
cas où un chien est trouvé errant, n'importe qui
peut-il le tuer? Quel doit percevoir ces taxes?

R. Par règlement, une municipalité peut imposer
une taxe de pas plus de deux piastres sur les chiens
de la localité. Il peut être ordonné que personne ne
sorte ou ne laisse sortir un chien non muselé ou
muni d'une longe. En vertu des statuts provinciaux,
on peut tuer un chien errant sur le terrain d'un autre
que son propriétaire lorsque ces animaux sont
réputés vieux ou mangeurs de moutons.

VOS IMPRIMES

POUR VOTRE COMMODITÉ
nous mettons à la disposition de la clientèle de la cam-
pagne et du district, notre service d'impression. Nous
sommes outillés pour exécuter tous travaux d'impres-
sions, entre autres :
FORMULES, LETTRES DE
EN-TÊTES DE LETTRES, FAIRE-PART
CIRCULAIRES, FACTURES, Etc., Etc.
Nos prix sont modiques. Demandez cotations
Prompte livraison.
LE SOLEIL, Ltée
(Département de l'Imprimerie)

le cours d'eau, d'intervenir afin d'empêcher les dom-
mages dont notre correspondant se plaint, surtout si
le cours d'eau est verbalisé, comme nous le
croions, il n'y a pas de doute que la municipalité ne
saya responsable des dommages que cause ce cours
d'eau.

PRIVILEGES D'OUVRIERS.—(Réponse à A.
L.)—Q. Un homme m'a engagé pour acier au bois
avec lui, et nous en avons fait une quarantaine de
cordes. Lorsque j'ai eu terminé l'ouvrage, sachant
que mon employeur ne valait rien, je me suis adressé
à un propriétaire du bois pour me faire payer. Ce-
lui-ci m'a répondu qu'il avait fait un contrat avec
mon employeur à l'effet que le travail terminé, le
prix de ce travail serait appliqué sur un compte existant
entre eux. Comment pourrais-je obtenir paiement
de mon travail?

R. L'article 1994 du code civil, qui donne le
droit de saisir le bois coupé ou fabriqué par une
personne pour le compte du propriétaire, ne nous
semble pas s'appliquer exactement au cas qui nous
est soumis. Nous conseillons à notre correspondant
de donner un avis au propriétaire, en présence d'un
témoin, indiquant le montant qui lui est dû, le
nombre de jours de travail donné, et ajoutant que
l'employeur refuse ou néglige de payer la dite somme.
S'il n'y a pas de résultat de cette manière,
notre correspondant devra faire les procédures léga-
les nécessaires pour obliger le propriétaire à le payer.

PONT SUR LES COURS D'EAU.—(Réponse à
E. P.)—Q. En face de ma maison passe un cours
d'eau dans lequel se trouve l'eau d'une dizaine
de propriétés voisines. Pour atteindre le chemin
public, j'ai dû construire un pont sur ce cours
d'eau, mais les grandes pluies annuelles causent
de grands dommages à ce pont et à ses approches,
il faut que ce pont soit ou bien
1. Un pont placé sur un chemin de front, ou bien
2. Que le cours d'eau soit verbalisé.

Nous conseillons à notre correspondant de pré-
senter une requête au conseil municipal demandant
la verbalisation du cours d'eau, ce qui lui permettra
de la sorte, d'obtenir, peut-être, une contribution
des propriétaires attachés au cours d'eau.

PART DE CLOTURE.—(Réponse à O. F.)—Q.
Pour des fins municipales, la paroisse fut divisée
dennièrement. Une route qui était bornée aux
nouvelles divisions fut entretenue partie par les
propriétaires du côté est de la route, et l'autre
partie par les propriétaires du côté ouest. Ces
changements ont modifié les obligations des pro-
priétaires voisins, en ce qui concerne les clôtures,
leur construction et leur entretien. Pour moi, une
partie de la clôture que j'avais construite ne se
trouve plus à ma charge. Puis-je enlever ces
clôtures, ou les vendre à ceux qui y sont actuelle-
ment obligés, suivant évaluation?

R. Il est conforme au bon sens que le propriétaire,
qui n'est plus tenu pour quel que raison à la con-
struction ou à l'entretien des clôtures le long d'un
chemin public, ait le droit de les enlever ou de les
vendre à ceux qui prennent ces obligations.

RÈGLEMENT DE SUCCESSION.—(Réponse
à E. M.)—Q. Je me suis marié à deux reprises;
lors de mon premier mariage, nous n'avions pas de
contrat de mariage, et lorsque ma femme est dé-
cédée me laissant sept enfants, je possédais une terre
qui était hypothéquée pour une forte somme, ainsi
qu'un moulin. Mon créancier hypothécaire a
fait vendre la terre et après sa dette payée, m'a
remis environ \$1000.00; comme ce \$1000.00 était
payable par termes, je l'ai vendu à \$800.00 pour
me racheter une autre terre. Après mon second
mariage, plusieurs de mes enfants majeurs ont
renoncé, en ma faveur à la communauté. Il me
reste des enfants mineurs et un majeur qui n'ont
pas renoncé à la succession maternelle. Comment
agir pour protéger ma seconde femme dans le cas
où je décéderais avant elle?

R. En l'absence de contrat de mariage, les époux
sont mariés en communauté de biens; à la mort d'un
des époux, ce qui reste des biens, après le paiement
des dettes, doit être divisé en deux parties; la moitié
ira à l'époux qui survit, et l'autre moitié se partage
entre les enfants. Notre correspondant devrait
donc régler sa succession, en tenant compte, natu-
rellement, des renonciations faites en sa faveur. Il
devra aussi faire un testament devant notaire, pour
disposer, en faveur de sa seconde femme, des biens
qu'il laissera à sa mort.

TAXES SUR CERTAINS COMMERCES.—
(Réponse à L. S.)—Q. La corporation d'un certain
village a passé un certain règlement à l'effet d'im-
poser une taxe à tous commerçants de viande de la
municipalité ou non, ainsi qu'aux colporteurs ven-
dant des provisions de bouche dans la municipalité.
Ce règlement est-il légal?

R. En vertu des articles 416 et 700 du code munici-
pal, il est permis à une corporation locale d'imposer
une taxe aux personnes qui vendent des provisions
et de la viande dans les chemins ou sur les marchés
de la municipalité. Mais nous croions que, malgré
les termes généraux du sixième paragraphe de l'ar-
ticle 416, qu'il n'est pas permis d'imposer une licence
de cette nature, aux personnes n'habitant pas le
territoire municipal. Plusieurs jugements ont été
rendus sur ce point par la Cour de Magistrat et la
Cour supérieure. Quant à la licence imposée aux
colporteurs, elle est évidemment légale, puisqu'elle
est basée sur un statut provincial très explicite.

DOMMAGES.—(Réponse à G. E.)—Q. J'ai
acheté une automobile d'occasion chez un particu-
lier. Lors de la vente, il m'a garanti de reposer cer-
taines pièces neuves sur la machine; ce qui m'a
encouragé à acheter la vente. Au bout de quelques
jours, j'ai brisé une de ces pièces, et en réparant
l'engin, j'ai constaté que les pièces que mon ven-
deur avait posées étaient d'une autre marque que
celles de ma machine, et qu'elles étaient beau-
coup plus faibles qu'elles auraient dû l'être; en un
mot, que mon accident était dû à la faiblesse de ces
pièces. Puis-je réclamer les dommages de mon
vendeur?

R. Il faudrait nécessairement prouver, par des
experts, que l'accident est dû au défaut de ces pièces
contre notre correspondant se plaint. Ensuite, il
faudrait établir la garantie, lors de la vente. Notre
correspondant aura peut-être chance d'obtenir des
dommages s'il est en mesure de faire cette preuve.

BILLET PROMISSOIRE.—(Réponse à E. P.)
Q. 1. Un particulier m'a donné son billet
promissoire sur feuille de billet imprimé. J'ai
transmis ce billet à la banque pour collection. Et
comme il n'a pas été payé à échéance, la banque
m'a remis le billet sans le protester. J'ai aussi
un autre billet d'une formule semblable que je n'ai
pas passé à la banque, et qui est échu depuis long-
temps. Quelles procédures dois-je prendre pour ob-
tenir le paiement de ces billets? Les procédures
sont-elles les mêmes dans les deux cas?

2. Quelle peut être la différence si l'endosseur
d'un billet signe son nom seulement une fois
et au-dessous des mots "renonçant à la demande
de protêt et à l'avis de protêt" ou s'il signe deux
fois, c'est-à-dire, au-dessus et au-dessous de cette
note?

R. 1. Il n'est pas nécessaire de protester un billet
lorsqu'il n'est pas endossé, car le protêt sert à gar-
der l'endossement qui constitue une formalité
légale essentielle, pour pouvoir poursuivre l'endos-
seur avec le signataire du billet. Lorsqu'un billet
est fait payable à un endroit déterminé, le porteur
du billet ne peut poursuivre qu'après avoir présen-
té ce billet au paiement, à l'endroit fixé. Donc,
notre correspondant, dans le premier cas, pourra
prendre action immédiatement sur le billet déposé
à la banque; et dans le second cas, il ne pourra pou-
suivre pour le dit billet, qu'après avoir présenté ce
billet au paiement à l'endroit fixé.

2. Nous croions que la signature d'un endosseur,
sous la formule "renonçant au protêt ou à l'avis de
protêt", a le même effet, au point de vue légal que
si l'endossement était répété deux fois. Cependant,
il est d'habitude, dans les banques, de faire signer
l'endosseur, d'abord pour son endossement et en-
suite pour sa renonciation au protêt.

FOSSÉS DE CHEMINS PUBLICS.—(Réponse
à S. A.)—Q. Sur l'ordre de notre conseil municipal,
l'inspecteur de voirie m'oblige de construire un fossé
du côté nord du chemin que je dois entretenir.
Il n'y a pas eu de fossé à cet endroit de mémoire
d'homme; et s'il était construit, la terre s'ébranle-
rait de chaque côté, et rendrait l'entretien d'une
côte que j'ai à ma charge, beaucoup plus dispen-
dieux. Et de plus, l'absence de ce fossé, ne peut
causer aucun dommage au chemin. Puis-je être
forcé de creuser un fossé à cet endroit?

R. L'article 470 du code municipal exige que les
fossés soient construits de chaque côté du chemin
public, s'il en est besoin. C'est à la municipalité
qu'il appartient de juger si le fossé est nécessaire
ou non, et en imposant la construction à ceux qui,
légalement, sont tenus de le faire. Le fait que l'exis-
tence de ce fossé contribuerait à augmenter les
travaux d'entretien de la côte ne nous paraît pas
une raison suffisante à opposer au conseil. Il y a,
en effet, de l'utilité publique qui l'emporte sur l'inté-
rêt privé.

Lisez le Bulletin de la Ferme

SI VOUS ETES DANS L'EMBARRAS CONSULTEZ VOTRE AGRONOME

L'assistance de l'Agronome de votre comté pourrait en maintes circonstances vous être d'une grande utilité

bitibi-Ouest.
ALEXANDRE RIOUX,
Macamic.

Abitibi-Est.
FRANCE BRIEN,
Amos.

Argenteuil.
ALEXANDRE BOTHWELL,
Lachute.

Arthabaska.
HENRI LAUZIERE,
Victoriaville.

Bagot.
RAPHAEL ROUSSEAU,
Acton-Vale.

Beauce, Division No 1.
ALPHONSE LAFLAMME,
Beauceville-Est.

Beauce, Division No 2.
ROLLAND BRASSARD,
St-Ephrem.

Beauharnois.
SAUVEUR GOSSELIN,
Valleyfield.

Bellechasse.
ULRIC BROWN,
St-Raphael.

Berthier.
ELPHEGE MARSEILLE,
Berthierville.

Bonaventure.
HECTOR LABLANC,
Maria.

Brome.
L. D. McCLINTOCK,
Knoxton.

Champlain-Nord.
C-EUGENE RIOUX,
St-Tite.

Champlain-Sud.
J.-A. FORTIN,
Batiscan.

Charlevoix.
J.-L. LANGEVIN,
La-Molite.

Châteauguay.
NOLASQUE APRIL,
Ste-Martine.

Chicoutimi.
AVILA CHARBONNEAU,
Chicoutimi.

Compton.
JOSEPH BERGEON,
Cookshire.

Deux-Montagnes.
NELSON COSSETTE,
St-Eustache.

Dorchester, Division No 1.
P.-A. BRUNEL,
Ste-Hedéine.

Dorchester, Division No 2.
ERN. MASSE,
Ste-Germaine, Sta.

Drummond.
ARTHUR TREMBLAY,
Drummondville.

Frontenac.
FREDERIC POTHIER,
Lac Mégantic.

Gaspé.
ANDRE PARIS,
Grande-Rivière.

Hull, Division No 1.
WILFRID DELANEY,
Hull.

Hull, Division No 2.
J.-A. FILION,
Maniwaki.

Huntingdon.
L.-G. PELLETIER,
Huntingdon.

Joliette.
ANTHIME CHARBONNEAU,
Joliette.

Quelques conseils pour le mois de juin

Pendant qu'il est encore temps, efforçons-nous d'augmenter la production laitière de nos vaches au moyen d'une alimentation suivie et raisonnée. En plus d'un bon pâturage, ayons du fourrage vert en abondance pour la saison d'été et produisons du blé d'Inde et des racines fourragères, (choux de Siam et Betteraves) pour l'automne et l'hiver prochain.

Souvenons-nous qu'en dehors de la nourriture d'autres facteurs influent sur la production du lait tant au point de vue de la quantité que de la qualité et qui sont susceptibles d'être contrôlés par tous les cultivateurs. Ce sont:

1. Les influences météorologiques, telles que les grandes chaleurs déprimantes de l'été, les changements brusques de température, la pluie et le froid qui effectent le troupeau au pâturage et par surcroît les piqûres agaçantes des mouches, qui ont infailliblement leur répercussion sur la production du lait.

Autant d'inconvénients qu'il faut essayer de combattre en faisant des abris pour nos vaches.

2. La traite à fond, qui augmente la quantité et la richesse du lait.—Le mode de traite influe aussi.—Trayons régulièrement et rapidement.

3. Trayons toujours les mêmes vaches du troupeau, car le changement de trayeur n'a souvent pas un bon effet.

4. Evitons les bruits, les cris, les coups de banc, la présence d'animaux turbulents (chiens) etc.

Si les moutons n'ont pas été baignés en mai, faisons-le ce mois-ci. La castration et l'écourtage des agneaux ne devraient pas être négligés, c'est même une pratique qui est devenue essentielle.

Si vous mettez votre ambition à posséder un troupeau de rapport, n'hésitez pas à mettre à la tête de votre bétail laitier un bon taureau.

Il y a de plus profits à garder les veaux à l'étable durant les mois de juin, juillet et août que de les lâcher, au pâturage.

Soyons méticuleux sur la propreté du lait si nous voulons assurer à nos produits laitiers toute leur bonne saveur et leur valeur marchande.

Produisons du porc d'une façon économique, en l'élevant sur un bon pâturage de fourrage vert.

N'oublions pas qu'un bon binage équivaut à deux arrosages. Que les instruments qui vont bientôt servir à la récolte du foin soient prêts!

St-Maurice.
J.-A. PARENTEAU,
Yamachiche.

Témiscamingue.
L.-JOS. BEGIN,
Ville-Marie.

Vaudreuil-Soulanges.
HENRY REID,
Vaudreuil-Station.

Stanstead.
J.-ROMUALD BELZILE,
Lennoxville.

Témiscouata, Division No 1.
DOMINA FORTIN,
L'Isle-Verte.

Verchères-Richelieu.
JULES AUGER,
Verchères.

Shefford.
OSCAR DESCOSTES,
Waterloo.

Témiscouata, Division No 2.
PHILIPPE LAMBERT,
N.-D.-du-Lac.

Wolfe.
EMILE LEMIRE,
D'Israëli.

Sherbrooke.
W. G. MACDOUGALL,
Lennoxville.

Terrebonne.
ALPHONSE LAFRANCE,
Ste-Thérèse.

Yamaska.
EUGENE BOIVIN,
Pierreville.

Kamouraska.
PIERRE ST-HILAIRE,
St-Pascal.

Labelle.
GEO.-E. FOUCHER,
Nominique.

Lac St-Jean, Division No 1.
GUSTAVE PRINCE,
Hébertville-Station.

Lac St-Jean, Division No 2.
HENRI-J. PLOURDE,
Roberval.

L'Assomption & Laval.
ARTHUR LANDREY,
L'Assomption.

Laprairie-Napierville.
ARTHUR LAMARRE,
Laprairie.

Lévis.
EDOUARD BRISEBOIS,
St-Romuald.

L'Islet.
J.-BRUNO POTVIN,
St-Jean-Port-Joli.

Lotbinière.
EMILE ROY,
Ste-Croix.

Maskinongé.
J.-ELZEAR ROY,
Louisville.

Matane.
J.-BTE MILLETTE,
Matane.

Mataneédia.
JULES RINFRET,
Val-Brillant.

Mégantic.
ARMAND GELINAS,
Plessisville.

Missisquoi.
LUCIEN THERRIEN,
Bedford.

Montcalm.
L.-J. SYLVESTRE,
St-Jacques-l'Achigan.

Montmagny.
PAUL GARIGNAN,
Montmagny.

Montmorency.
A.-P. PELLETIER,
Château-Richer, village.

Nicolet.
JOSAPHAT JOYAL,
Nicolet.

Papineau.
THOMAS ROLLIN,
Papineauville.

Pontiac.
T.-ED. McOUAT,
Campbell's Bay.

Portneuf, Division No 1.
J.-CHS MAGNAN,
St-Casimir.

Portneuf, Division No 2.
J.-A. PLANTE,
St-Basile.

Québec.
EMILE GAUTHIER,
Charlesbourg.

Richmond.
J.-A. PROULX,
Richmond.

Rimouski.
ULINY PHANEUF,
Rimouski.

Rouville & Chambly.
GEO.-E. MAYRABD,
Village Richelieu.

St-Hyacinthe.
LORENZO HAMELIN,
St-Hyacinthe.

St-Jean & Iberville.
J.-R. ST-ARNAUD,
Iberville.



Florian Champagne, sous-inspecteur du district du bas de Québec, No 1. Résidence: Rimouski, P. Q.

L. C. Roy, sous-inspecteur du district des cantons de l'Est. Résidence: Cookshire, P. Q.

J.-A. Leclerc, sous-inspecteur du district de Montréal. Résidence: Laprairie, P.-Q.

SERVICE DES AGRONOMES

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec

PER
B-226

S



Organ
ADMINISTRATION
(Edifice

RÉDACTION: 114

VOLUME

PAT

L
prix de
L
E
RATIVE
toujours
cher qu
I
vous exp

m
be
pa
m
et

il ne cr
saisir la

PÉRAT

mais cr
marché

le voye
qu'un t

toujour
COOPÉ

product

Coop